

Rapport de gestion

La Société Canadian Tire Limitée
Deuxième trimestre de 2023

Rapport de gestion

La Société Canadian Tire Limitée
Deuxième trimestre de 2023

Table des matières

1.	PRÉFACE	1
2.	APERÇU DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'INDUSTRIE	3
3.	STRATÉGIE ET ASPIRATIONS FINANCIÈRES SUR QUATRE ANS (DE 2022 À 2025)	4
4.	PERFORMANCE FINANCIÈRE	5
4.1	Performance financière consolidée	5
4.2	Performance du secteur Détail	13
4.3	Performance du secteur Services Financiers	20
4.4	Performance du secteur CT REIT	26
5.	ANALYSE DU BILAN, LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT	29
6.	CAPITAUX PROPRES	36
7.	QUESTIONS FISCALES	37
8.	MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES	38
9.	MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES	40
10.	PRINCIPAUX RISQUES ET GESTION DES RISQUES	53
11.	CONTRÔLES ET PROCÉDURES INTERNES	53
12.	FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE	54
13.	INFORMATION PROSPECTIVE ET AUTRES COMMUNICATIONS AUX INVESTISSEURS	54

1. Préface

1.1 Définitions

Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos », « Société Canadian Tire » et « Société » désignent tous La Société Canadian Tire Limitée, sur une base consolidée. Le présent document mentionne également les trois secteurs opérationnels à présenter de la Société : le « secteur Détail », le « secteur Services Financiers » et le « secteur CT REIT ».

Les résultats financiers du secteur Détail proviennent des entreprises exploitées par la Société sous les enseignes de détail de la Société, soit Canadian Tire, PartSource, la Division pétrolière, Essence+, Party City, Mark's, Helly Hansen, SportChek, Sports Experts, Atmosphere, Pro Hockey Life (« PHL »), Sports Rousseau et Hockey Experts.

Dans le présent document :

« Canadian Tire » désigne les activités de vente au détail d'articles d'usage courant et de services exercées sous le nom et les marques de commerce Canadian Tire.

« Groupe détail Canadian Tire » et « Groupe détail » désignent les activités de vente au détail d'articles d'usage courant et de services exercées sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire, PartSource, PHL et Party City.

Les « magasins Canadian Tire » et les « postes d'essence Canadian Tire » désignent les magasins et les postes d'essence (qui peuvent comprendre des dépanneurs, des lave-autos et des postes de propane), exploités sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire et Essence+.

« CT REIT » désigne les activités exercées par CT Real Estate Investment Trust et ses filiales, y compris CT REIT Limited Partnership (la « société en commandite CT REIT »).

Les « Services Financiers » désignent les activités exercées par les Services Financiers de la Société et ses filiales, notamment la Banque Canadian Tire (la « BCT » ou la « Banque ») et CTFS Bermuda Ltd. (« CTFS Bermuda »), une société de réassurance des Bermudes.

« Franchise Trust » désigne une entité juridique commanditée par une banque tierce qui veille au montage et à la gestion des prêts à certains marchands pour l'achat de stocks et d'immobilisations corporelles (les « prêts aux marchands »).

« Helly Hansen » désigne les entreprises internationales de vente de gros et de détail qui exploitent les marques Helly Hansen et Musto.

« Bon départ » désigne la Fondation Bon départ de Canadian Tire.

« Mark's » désigne les activités de détail et de commerce de gros commercial exercées par Mark's Work Warehouse Ltd., et les « magasins Mark's » comprennent les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce Mark's et L'Équipeur.

Les « marques détenues » désignent les marques détenues par la Société et gérées par le secteur Détail.

Les « magasins PartSource » désignent les magasins exploités sous le nom et les marques de commerce PartSource.

« Party City » désigne l'entreprise d'articles de fête qui exerce ses activités sous le nom et les marques de commerce Party City au Canada.

La « Division pétrolière » désigne les activités de vente au détail d'essence exercées sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire et Essence+.

« SportChek » désigne les activités de détail exercées par FGL Sports ltée, y compris les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce SportChek, Sports Experts, Atmosphere, Sports Rousseau et Hockey Experts.

Certains autres termes employés dans le présent document sont définis la première fois qu'ils sont utilisés.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

1.2 Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des informations qui peuvent constituer des « informations prospectives » aux termes des lois applicables sur les valeurs mobilières. Les informations prospectives fournissent des indications sur les attentes et les projets actuels de la direction et permettent aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et le contexte opérationnel anticipés de la Société. Les lecteurs sont prévenus que ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Bien que la Société estime que les informations prospectives présentées dans ce rapport de gestion reposent sur des renseignements, des hypothèses et des avis qui sont actuels, raisonnables et complets, de telles informations sont nécessairement assujetties à un certain nombre de facteurs commerciaux, économiques et concurrentiels, et à d'autres facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés. La Société ne peut garantir que les prévisions relatives à la performance financière ou opérationnelle, aux plans ou aux aspirations se concrétiseront vraiment ni, si c'est le cas, qu'elles donneront lieu à une hausse du cours des actions de la Société. Se reporter à la section 13 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en garde relative à l'information prospective.

1.3 Examen et approbation par le conseil d'administration

Le conseil d'administration, faisant suite aux recommandations formulées par le comité d'audit, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion le 9 août 2023.

1.4 Comparaisons relatives au trimestre et à l'exercice contenues dans ce rapport de gestion

À moins d'indication contraire, tous les résultats du deuxième trimestre de 2023 (période de 26 semaines close le 1^{er} juillet 2023) sont comparés aux résultats du deuxième trimestre de 2022 (période de 26 semaines close le 2 juillet 2022).

1.5 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), également désignées par l'appellation principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), au moyen des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires consolidés de la Société pour le deuxième trimestre de 2023.

1.6 Estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société conformes aux normes IFRS exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés intermédiaires résumés, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Se reporter à la section 8.1 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

1.7 Mesures clés de performance

La Société utilise certaines mesures clés de performance qui fournissent des renseignements utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer la performance financière et la situation financière de la Société. Ces mesures sont classées en tant que mesures conformes aux PCGR, mesures financières non conformes aux PCGR, ratios non conformes aux PCGR, mesures de gestion du capital, mesures financières supplémentaires et mesures non financières. Les lecteurs sont prévenus que les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Se reporter à la section 9 pour plus d'information sur ces mesures. Bon nombre des mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont ajustées pour normaliser les résultats de certaines activités qui, selon la direction, ne reflètent pas les activités courantes. À moins d'indication contraire, l'analyse des variations des résultats normalisés s'applique également aux variations des résultats présentés.

1.8 Arrondissement et pourcentages

Des chiffres arrondis sont utilisés tout au long du rapport de gestion. Toutes les variations en pourcentage d'un exercice à l'autre sont calculées au dollar près, sauf pour ce qui est de la présentation du bénéfice par action (le « BPA ») de base et du BPA dilué, pour lesquels les variations d'un exercice à l'autre en pourcentage sont basées sur des montants fractionnés.

2. Aperçu de la Société et de l'industrie

La Société Canadian Tire Limitée (TSX : CTC.A) (TSX : CTC) et ses filiales constituent un groupe d'entreprises qui comprend un secteur Détail, un secteur Services Financiers et CT REIT. À la tête de nos activités de détail se trouve Canadian Tire, fondée en 1922, qui offre aux Canadiens des articles pour la vie au Canada grâce à ses divisions Au volant, À l'atelier, Au foyer, Au jeu et Articles saisonniers et de jardinage. PartSource, Essence+, Party City et Pro Hockey Life sont des entreprises clés du réseau de commerces de détail de la Société. Le secteur Détail comprend également Mark's/L'Équipeur, un détaillant de premier plan de vêtements de travail et tout-aller; ainsi que SportChek, Hockey Experts, Sports Experts et Atmosphere, qui offrent les meilleures marques de vêtements pour la vie active. Les 1 700 magasins de détail et postes d'essence de la Société sont soutenus par le secteur Services Financiers et par des dizaines de milliers d'employés de la Société dans l'ensemble du Canada et ailleurs dans le monde, ainsi que par les marchands associés Canadian Tire (les « marchands »), les franchisés et les détaillants de la Division pétrolière à l'échelle locale. Par ailleurs, la Société Canadian Tire détient la marque Helly Hansen, chef de file mondial dans le domaine du vêtement de sport et de travail dont le siège social est situé à Oslo, en Norvège, et dont les résultats sont inclus dans ceux du secteur Détail. Une description des activités de la Société et de certaines de ses capacités fondamentales se trouve dans la notice annuelle de 2022 de la Société (la « notice annuelle de 2022 »), notamment à la section 2, Description des activités, ainsi que sur le site Web de profil d'entreprise de la Société (<https://corp.canadiantire.ca/French/home/default.aspx>) et celui des relations avec les investisseurs (<https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>).

3. Stratégie et aspirations financières sur quatre ans (de 2022 à 2025)

Stratégie

La Société a annoncé dans le communiqué publié dans le cadre de son Jour de l'investisseur tenu le 10 mars 2022 la stratégie *Mieux connecté*, qui vise à renforcer ses capacités omnicanales et à générer une croissance à long terme. Le plan émanant de cette stratégie s'appuie sur la confiance inégalée envers la marque de la Société et sur la raison d'être de la marque, qui consiste à améliorer la vie au pays. L'accent placé sur des investissements dans l'entreprise est combiné à une approche équilibrée à l'égard des dividendes et des rachats d'actions qui positionne la Société pour continuer à générer des rendements attrayants pour les actionnaires.

Les investissements stratégiques qui ont été annoncés en parallèle avec la stratégie permettront de bonifier l'expérience client et d'approfondir les relations avec les clients; de rehausser l'expérience client omnicanal grâce à une meilleure connexion des canaux numériques et physiques, et de déployer le nouveau format « Concept Connecté » dans les magasins Canadian Tire; de renforcer l'infrastructure d'exécution et l'automatisation de la chaîne d'approvisionnement; et de moderniser l'infrastructure des technologies de l'information (« TI ») et d'améliorer l'efficacité des activités de la Société.

Les initiatives mises en œuvre par la Société dans le cadre de sa stratégie *Mieux connecté* ont déjà fait leurs preuves en favorisant la croissance des ventes et des relations plus étroites avec les clients grâce à une offre plus pertinente et à plus grande valeur ajoutée.

Depuis le début de 2023, la Société a fait ce qui suit :

- Elle a réalisé des dépenses d'investissement liées à l'exploitation de 238,0 millions de dollars. Depuis mars 2022, elle a modernisé, agrandi ou remplacé plus de 10 pour cent des magasins du Groupe détail Canadian Tire, ou 13 pour cent de l'empreinte de celui-ci, ce qui a stimulé la croissance des ventes. En outre, depuis le début de 2023, elle a déployé le nouveau format « Concept Connecté » dans 22 magasins. Étant donné que certains projets ont été reportés à 2024, on s'attend maintenant à ce que les dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour l'exercice complet s'établissent au bas de la fourchette de 750 millions de dollars à 800 millions annoncée précédemment par la Société.
- Elle a achevé le déploiement pluriannuel de sa plateforme numérique dans toutes ses enseignes, ce qui a amélioré l'expérience client en ligne. Les ventes de commerce électronique se sont établies à 1,1 milliard de dollars au cours des 12 derniers mois.
- Elle a poursuivi les rachats d'actions, qui totalisaient 420,8 millions de dollars au 1^{er} juillet 2023, conformément à son intention annoncée précédemment de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant se situant entre 500 millions et 700 millions d'ici la fin de 2023.

Le point sur les aspirations financières

En parallèle avec l'annonce de son plan stratégique, la Société avait en outre présenté ses aspirations financières (croissance annuelle des ventes comparables moyennes, rendement du capital investi du secteur Détail et BPA dilué) pour les exercices 2022 à 2025. Des renseignements détaillés au sujet des aspirations financières pour la période allant de 2022 à 2025 sont présentés à la section 4 du rapport de gestion annuel de 2022 de la Société.

Le présent environnement macroéconomique et la demande actuelle des consommateurs diffèrent considérablement des attentes de la Société lorsqu'elle a présenté sa stratégie et ses aspirations financières pour la période allant de 2022 à 2025 lors du Jour de l'investisseur tenu en mars 2022. L'effet cumulé des pressions inflationnistes croissantes et de la hausse des taux d'intérêt sur les dépenses à la consommation depuis le début de 2022 a eu une incidence importante sur la capacité de la Société à assurer la croissance des ventes comparables dans ses unités commerciales conformément aux attentes. Ces facteurs, conjugués à l'incidence des stocks élevés et de l'augmentation des coûts de financement à la suite des hausses des taux d'intérêt, se sont répercutés sur la capacité de la Société à faire croître le BPA et le rendement du capital investi du secteur Détail conformément à ses aspirations. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement notable des ventes du secteur Détail au deuxième trimestre de 2023, la Société retire pour le moment les aspirations financières qu'elle avait annoncées.

Malgré cela, la Société demeure déterminée à poursuivre les objectifs stratégiques qui démontrent sa vision à long terme et s'appuient sur sa solide position sur le marché. La Société reste également décidée à investir dans les initiatives stratégiques énoncées dans sa stratégie *Mieux connecté* en vue d'accroître son bénéfice, de poursuivre sa progression à l'égard des initiatives clés présentées ci-dessus et de renforcer son image de marque et son positionnement à long terme dans l'environnement concurrentiel canadien.

4. Performance financière

4.1 Performance financière consolidée

4.1.1 Résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T2 2023	T2 2022	Variation	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022	Variation
Ventes au détail ¹	5 214,9 \$	5 363,8 \$	(2,8) %	8 541,4 \$	8 785,2 \$	(2,8) %
Produits	4 255,8 \$	4 404,0 \$	(3,4) %	7 963,0 \$	8 241,4 \$	(3,4) %
Marge brute en dollars	1 448,4 \$	1 382,8 \$	4,7 %	2 730,3 \$	2 694,2 \$	1,3 %
Taux de la marge brute ¹	34,0 %	31,4 %	263 pb	34,3 %	32,7 %	160 pb
Autres charges	79,0 \$	48,9 \$	n.s. ³	158,0 \$	47,6 \$	n.s. ³
Frais de vente, généraux et administratifs ²	929,3	862,1	7,8 %	1 800,5	1 657,0	8,7 %
Amortissements ²	188,8	178,8	5,6 %	380,9	347,1	9,7 %
Charges financières nettes	77,4	54,9	41,1 %	150,4	109,5	37,4 %
Bénéfice avant impôt	173,9 \$	238,1 \$	(27,0) %	240,5 \$	533,0 \$	(54,9) %
Charge d'impôt sur le résultat	47,0	60,5	(22,3) %	70,8	137,8	(48,6) %
Taux d'imposition effectif ¹	27,0 %	25,4 %		29,4 %	25,9 %	
Bénéfice net	126,9 \$	177,6 \$	(28,5) %	169,7 \$	395,2 \$	(57,1) %
Bénéfice net attribuable aux :						
Actionnaires de la Société Canadian Tire	99,4 \$	145,2 \$	(31,5) %	107,2 \$	327,3 \$	(67,2) %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	27,5	32,4	(15,0) %	62,5	67,9	(8,0) %
	126,9 \$	177,6 \$	(28,5) %	169,7 \$	395,2 \$	(57,1) %
BPA de base	1,77 \$	2,45 \$	(27,8) %	1,89 \$	5,50 \$	(65,6) %
BPA dilué	1,76 \$	2,43 \$	(27,6) %	1,88 \$	5,46 \$	(65,6) %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :						
De base	56 334 499	59 271 383	n.s. ³	56 761 634	59 512 081	n.s. ³
Dilué	56 548 207	59 625 953	n.s. ³	57 011 764	59 916 600	n.s. ³

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

3. Non significatif.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de la Société. Pour plus d'information, se reporter à la note 15 des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Services Financiers				
Participations ne donnant pas le contrôle – 20,0 % (2022 – 20,0 %)	7,7 \$	13,0 \$	24,8 \$	31,3 \$
CT REIT				
Participations ne donnant pas le contrôle – 31,5 % (2022 – 31,1 %)	18,4	17,2	35,8	33,5
Filiale du secteur Détail				
Participations ne donnant pas le contrôle – 50,0 % (2022 – 50,0 %)	1,4	2,2	1,9	3,1
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	27,5 \$	32,4 \$	62,5 \$	67,9 \$

Incidence de l'incendie du 15 mars au centre de distribution A.J. Billes

Au cours du premier trimestre de 2023, la Société a subi l'incidence d'un incendie à son centre de distribution A.J. Billes (l'« incendie au centre de distribution »), qui dessert les magasins du Groupe détail Canadian Tire à l'échelle nationale et qui est l'un des plus importants centres de distribution de la Société. Les activités ont été suspendues dans ces installations le 15 mars 2023 et ont partiellement repris le 27 mars 2023. Depuis le début de l'exercice, la Société a comptabilisé une charge de 142,3 millions de dollars, dont une tranche de 74,6 millions a été comptabilisée au deuxième trimestre, relativement aux coûts de nettoyage et de réparation, aux pertes de stocks, aux cessions d'actifs et aux dommages au bâtiment subis jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière. Ces coûts sont comptabilisés dans les autres charges (produits) dans les états consolidés du résultat net et ont été traités comme un élément de normalisation au sein du secteur Détail.

En outre, certaines répercussions financières attribuables à cet événement ne sont pas prises en compte dans les ajustements de normalisation. L'incendie au centre de distribution a entraîné une diminution d'environ 32,0 millions de dollars du bénéfice avant impôt sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, dont une diminution de 12,0 millions au deuxième trimestre. Cette incidence additionnelle est attribuable à des inefficiences opérationnelles et à des retards dans les livraisons au premier trimestre au sein du secteur Détail Canadian Tire en raison de la suspension temporaire des activités dans les installations, lesquels n'ont été partiellement rattrapés qu'au deuxième trimestre.

Bien que des travaux de restauration soient toujours en cours, le centre de distribution a retrouvé sa pleine capacité opérationnelle d'expédition plus rapidement que prévu au cours du deuxième trimestre de 2023. La Société s'attend à engager des coûts additionnels liés aux travaux de restauration et aux inefficiences opérationnelles durant le reste de 2023. Les recouvrements d'assurance au titre de l'incendie au centre de distribution demeurent soumis à approbation, de sorte qu'ils n'ont pas encore été comptabilisés; ils seront comptabilisés seulement lorsque le montant deviendra quasiment certain.

Incidence des modifications législatives concernant la TPS/TVH contenues dans le projet de loi C-47 (la « charge relative à la TPS/TVH »)

Le budget fédéral de 2023 publié le 28 mars 2023 contenait certaines mesures fiscales ayant une incidence sur la BCT, plus précisément une proposition visant à modifier la définition de « services financiers » afin d'exclure les services de compensation rendus par un exploitant de réseau de cartes de paiement. Le projet de loi C-47 incluant cette proposition a reçu la sanction royale le 22 juin 2023, de sorte que ces services sont assujettis à la TPS/TVH de manière prospective et rétroactive, et l'ARC dispose d'un délai d'un an à compter de la sanction royale afin d'établir une nouvelle cotisation pour les périodes antérieures frappées de prescription. Par conséquent, une provision de 33,3 M\$ a été comptabilisée au cours du trimestre dans les frais de vente, généraux et administratifs et dans les provisions des états consolidés du résultat net et des bilans consolidés. Ce montant a été traité comme un élément de normalisation au sein du secteur Services Financiers.

Éléments de normalisation

Les résultats d'exploitation du deuxième trimestre de 2023 comprennent des coûts liés à l'incendie au centre de distribution et une charge relative à la TPS/TVH, lesquels sont considérés comme des éléments de normalisation. En 2022, les coûts liés au retrait d'Helly Hansen de la Russie et au programme d'efficacité opérationnelle de la Société étaient considérés comme des éléments de normalisation. Ces coûts sont comptabilisés dans les autres charges (produits) et dans les frais de vente, généraux et administratifs à l'état consolidé du résultat net.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Incendie au centre de distribution	74,6 \$	— \$	142,3 \$	— \$
Charge relative à la TPS/TVH	33,3	—	33,3	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	9,7	—	11,8
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	36,5	—	36,5
Total	107,9 \$	46,2 \$	175,6 \$	48,3 \$

Principales mesures normalisées – consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T2 2023	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T2 2023 ²	T2 2022	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T2 2022 ²	Variation ³
Produits	4 255,8 \$	— \$	4 255,8 \$	4 404,0 \$	— \$	4 404,0 \$	(3,4) %
Coût des activités génératrices de produits	2 807,4	—	2 807,4	3 021,2	—	3 021,2	(7,1) %
Marge brute en dollars	1 448,4 \$	— \$	1 448,4 \$	1 382,8 \$	— \$	1 382,8 \$	4,7 %
Taux de la marge brute ⁴	34,0 %	— pb	34,0 %	31,4 %	— pb	31,4 %	263 pb
Autres charges	79,0 \$	(74,6) \$	4,4 \$	48,9 \$	(36,5) \$	12,4 \$	n.s. ⁵
Frais de vente, généraux et administratifs ⁶	929,3	(33,3)	896,0	862,1	(9,7)	852,4	5,1 %
Amortissements ⁶	188,8	—	188,8	178,8	—	178,8	5,6 %
Charges financières nettes	77,4	—	77,4	54,9	—	54,9	41,1 %
Bénéfice avant impôt	173,9 \$	107,9 \$	281,8 \$	238,1 \$	46,2 \$	284,3 \$	(0,9) %
Charge d'impôt sur le résultat	47,0	28,3	75,3	60,5	5,6	66,1	13,9 %
Bénéfice net	126,9 \$	79,6 \$	206,5 \$	177,6 \$	40,6 \$	218,2 \$	(5,4) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	99,4	74,6	174,0	145,2	40,6	185,8	(6,4) %
BPA dilué	1,76 \$	1,32 \$	3,08 \$	2,43 \$	0,68 \$	3,11 \$	(1,0) %

1. Se reporter au tableau sur les éléments de normalisation de la présente section pour plus d'information.

2. Ces mesures normalisées (excluant les produits, le coût des activités génératrices de produits, la marge brute en dollars, le taux de la marge brute, les amortissements et les charges financières nettes) sont des mesures financières non conformes aux PCGR ou des ratios non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

6. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Cumul annuel T2 2023	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T2 2023 ²	Cumul annuel T2 2022	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T2 2022 ²	Variation ³
Produits	7 963,0 \$	— \$	7 963,0 \$	8 241,4 \$	— \$	8 241,4 \$	(3,4) %
Coût des activités génératrices de produits	5 232,7	—	5 232,7	5 547,2	—	5 547,2	(5,7) %
Marge brute en dollars	2 730,3 \$	— \$	2 730,3 \$	2 694,2 \$	— \$	2 694,2 \$	1,3 %
Taux de la marge brute ⁴	34,3 %	— pb	34,3 %	32,7 %	— pb	32,7 %	160 pb
Autres charges	158,0 \$	(142,3) \$	15,7 \$	47,6 \$	(36,5) \$	11,1 \$	n.s. ⁵
Frais de vente, généraux et administratifs ⁶	1 800,5	(33,3)	1 767,2	1 657,0	(11,8)	1 645,2	7,4 %
Amortissements ⁶	380,9	—	380,9	347,1	—	347,1	9,7 %
Charges financières nettes	150,4	—	150,4	109,5	—	109,5	37,4 %
Bénéfice avant impôt	240,5 \$	175,6 \$	416,1 \$	533,0 \$	48,3 \$	581,3 \$	(28,4) %
Charge d'impôt sur le résultat	70,8	46,1	116,9	137,8	6,2	144,0	(18,8) %
Bénéfice net	169,7 \$	129,5 \$	299,2 \$	395,2 \$	42,1 \$	437,3 \$	(31,6) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	107,2	124,5	231,7	327,3	42,1	369,4	(37,3) %
BPA dilué	1,88 \$	2,19 \$	4,07 \$	5,46 \$	0,70 \$	6,16 \$	(33,9) %

1. Se reporter au tableau sur les éléments de normalisation de la présente section pour plus d'information.

2. Ces mesures normalisées (excluant les produits, le coût des activités génératrices de produits, la marge brute en dollars, le taux de la marge brute, les amortissements et les charges financières nettes) sont des mesures financières non conformes aux PCGR ou des ratios non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

6. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

Analyse des résultats consolidés

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, les résultats de la Société reflètent un changement d'estimation comptable lié à l'entente de partage de la marge (« EPM ») entre la Société et les marchands (le « changement d'estimation comptable »), tel qu'il est décrit ci-dessous. Les chiffres annuels présentés n'ont pas été modifiés.

Changement d'estimation comptable

Le contrat conclu par la Société avec ses marchands régit la façon dont la marge et les charges sont partagées entre les deux groupes. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, la Société a introduit un changement aux estimations comptables liées à une composante du contrat, soit l'EPM avec les marchands. La Société comptabilise déjà une portion de sa marge relative aux produits et de la marge sur les livraisons aux marchands durant le trimestre auquel ils se rapportent. Or, par le passé, la majeure partie du bénéfice que la Société tire de l'EPM a été comptabilisée au quatrième trimestre de chaque exercice. Depuis le premier trimestre de 2023, la Société comptabilise les montants au titre de l'EPM tout au long de l'exercice afin de mieux refléter les périodes auxquelles ceux-ci se rapportent. Cette nouveauté reflète simplement un changement dans le calendrier de comptabilisation de ces produits et se traduira par une variation moindre de la marge brute et du bénéfice avant impôt du secteur Détail d'un trimestre à l'autre durant l'exercice. Ce changement a une incidence sur les résultats trimestriels. Les chiffres annuels présentés n'ont pas été modifiés. Depuis le début de l'exercice, le changement d'estimation comptable a eu une incidence de 138,3 millions de dollars sur les produits et le bénéfice avant impôt, et de 147 points de base sur le taux de la marge brute du secteur Détail, excluant la Division pétrolière¹. Au deuxième trimestre, cette incidence s'est chiffrée à 86,5 millions de dollars et à 171 points de base, respectivement. En excluant l'incidence du changement d'estimation comptable lié à l'EPM de la Société avec ses marchands, les produits consolidés ont diminué de 234,7 millions de dollars au deuxième trimestre, le taux de la marge brute du secteur Détail, excluant la Division pétrolière, a augmenté de 80 points de base et le bénéfice avant impôt consolidé a diminué de 150,7 millions. Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, en excluant l'incidence du changement d'estimation comptable, les produits consolidés ont diminué de 416,7 millions de dollars, le taux de la marge brute du secteur Détail, excluant la Division pétrolière, a augmenté de 35 points de base et le bénéfice avant impôt consolidé a diminué de 430,8 millions.

Sommaire des résultats consolidés

Pour le deuxième trimestre de 2023, le BPA dilué s'est établi à 1,76 \$ par action, en baisse de 0,67 \$ par rapport à l'exercice précédent. Le BPA dilué normalisé s'est établi à 3,08 \$, en baisse de 0,03 \$ par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence favorable de 1,13 \$ du changement d'estimation comptable, le BPA dilué normalisé a diminué de 1,16 \$, principalement en raison d'une baisse du bénéfice du secteur Détail.

Le bénéfice avant impôt consolidé s'est établi à 173,9 millions de dollars, en baisse de 64,2 millions par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de la charge normalisée de 74,6 millions de dollars liée à l'incendie au centre de distribution et de la charge relative à la TPS/TVH de 33,3 millions, le bénéfice avant impôt normalisé s'est établi à 281,8 millions, soit un niveau comparable à celui de l'exercice précédent. En excluant l'incidence du changement d'estimation comptable, le bénéfice avant impôt normalisé a diminué de 89,0 millions de dollars, principalement en raison de la baisse des produits et de la hausse des coûts d'exploitation dans le secteur Détail. La Société estime qu'une tranche d'environ 12,0 millions de dollars de la diminution tient à des inefficiences opérationnelles attribuables à l'incendie au centre de distribution.

Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, le bénéfice avant impôt consolidé a diminué de 292,5 millions de dollars et le bénéfice avant impôt normalisé, de 165,2 millions. En excluant l'incidence du changement d'estimation comptable, le bénéfice avant impôt normalisé a diminué de 303,5 millions de dollars, principalement en raison de la baisse des produits et de la hausse des coûts d'exploitation dans le secteur Détail. La Société estime qu'une tranche d'environ 32,0 millions de dollars de cette diminution est attribuable à des inefficiences opérationnelles et aux retards dans les livraisons au premier trimestre en raison de l'incendie au centre de distribution.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

Analyse des résultats consolidés (suite)

	T2 2023	Cumul annuel
Sommaire des résultats consolidés	▼ BPA dilué : 0,67 \$ par action	▼ BPA dilué : 3,58 \$ par action
	<ul style="list-style-type: none"> Les produits consolidés se sont établis à 4 255,8 millions de dollars, soit une baisse de 148,2 millions ou de 3,4 pour cent. À 3 706,8 millions de dollars, les produits consolidés, excluant la Division pétrolière¹, sont demeurés essentiellement stables par rapport à l'exercice précédent, enregistrant une diminution de 0,5 pour cent. Compte non tenu de l'incidence du changement d'estimation comptable, les produits consolidés, excluant la Division pétrolière, ont diminué de 2,8 pour cent. Cette baisse est attribuable au secteur Détail et s'explique par la diminution des livraisons au Groupe détail Canadian Tire et des ventes dans les magasins franchisés SportChek, contrebalancée en partie par la croissance des produits au sein du secteur Services Financiers. La marge brute consolidée en dollars s'est établie à 1 448,4 millions de dollars, en hausse de 65,6 millions, ou 4,7 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence du changement d'estimation comptable, la marge brute consolidée en dollars a diminué de 20,9 millions de dollars, ou 1,5 pour cent, en raison de baisses dans les secteurs Détail et Services Financiers. Les autres charges se sont chiffrées à 79,0 millions de dollars, soit une hausse de 30,1 millions par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de la charge de 74,6 millions de dollars liée à l'incendie au centre de distribution au cours de l'exercice considéré et de la charge de 36,5 millions découlant du retrait des activités d'Helly Hansen de la Russie à l'exercice précédent, les autres charges normalisées ont enregistré une baisse de 8,0 millions attribuable aux pertes de change comptabilisées par Helly Hansen à l'exercice précédent. 	<ul style="list-style-type: none"> Les produits consolidés se sont établis à 7 963,0 millions de dollars, soit une baisse de 278,4 millions ou de 3,4 pour cent. Les produits consolidés, excluant la Division pétrolière, se sont chiffrés à 6 932,6 millions de dollars, en baisse de 1,9 pour cent. Compte non tenu de l'incidence du changement d'estimation comptable, les produits consolidés, excluant la Division pétrolière, ont diminué de 3,8 pour cent. Cette baisse est attribuable au secteur Détail et s'explique par la diminution des livraisons au Groupe détail Canadian Tire, contrebalancée en partie par la croissance des produits au sein du secteur Services Financiers. La marge brute consolidée en dollars s'est établie à 2 730,3 millions de dollars, en hausse de 36,1 millions, ou 1,3 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence du changement d'estimation comptable, la marge brute consolidée en dollars a diminué de 102,2 millions de dollars, ou 3,8 pour cent, en raison de baisses dans les secteurs Détail et Services Financiers. Les autres charges se sont chiffrées à 158,0 millions de dollars, soit une hausse de 110,4 millions par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de la charge de 142,3 millions de dollars liée à l'incendie au centre de distribution au cours de l'exercice considéré et de la charge de 36,5 millions découlant du retrait des activités d'Helly Hansen de la Russie à l'exercice précédent, les autres charges normalisées ont enregistré une hausse de 4,6 millions en raison d'une charge non récurrente de 13,5 millions pour la résiliation d'un contrat lié à la chaîne d'approvisionnement et de la baisse des profits liés aux biens immobiliers en 2023, contrebalancées en partie par les pertes de change comptabilisées par Helly Hansen à l'exercice précédent.

Analyse des résultats consolidés (suite)

T2 2023	Cumul annuel
<ul style="list-style-type: none"> • Les frais de vente, généraux et administratifs consolidés se sont établis à 929,3 millions de dollars, soit une hausse de 67,2 millions, ou 7,8 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de la charge relative à la TPS/TVH, les frais de vente, généraux et administratifs normalisés se sont établis à 896,0 millions de dollars, en hausse de 43,6 millions. Cette augmentation est attribuable au secteur Détail et s'explique par les investissements stratégiques réalisés dans le cadre de la stratégie <i>Mieux connecté</i>, y compris les investissements dans la transition vers une infrastructure des TI fondée sur l'infonuagique et les investissements dans le réseau de magasins et dans la chaîne d'approvisionnement. En outre, la Société a dû composer avec des coûts de la chaîne d'approvisionnement plus élevés et des inefficiences opérationnelles attribuables à l'incendie au centre de distribution. • La dotation aux amortissements s'est chiffrée à 188,8 millions de dollars, une hausse de 5,6 pour cent par rapport à l'exercice précédent qui est attribuable aux renouvellements et aux prolongations de contrats de location, à la modernisation de magasins et à d'autres dépenses d'investissement. • Les charges financières nettes se sont établies à 77,4 millions de dollars, soit une hausse de 41,1 pour cent par rapport à l'exercice précédent qui est principalement attribuable à l'augmentation des emprunts et des taux d'intérêt, et à la hausse des coûts liés aux contrats de location. • L'impôt sur le résultat s'est chiffré à 47,0 millions de dollars, comparativement à 60,5 millions à l'exercice précédent, une diminution principalement attribuable à la baisse du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif pour le trimestre a augmenté en raison essentiellement de la hausse de la charge liée aux options sur actions non déductible, contrebalancée en partie par l'incidence fiscale de la charge découlant du retrait des activités d'Helly Hansen de la Russie à l'exercice précédent. • Le BPA dilué s'est établi à 1,76 \$, soit une baisse de 0,67 \$, ou 27,6 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Le BPA dilué normalisé s'est chiffré à 3,08 \$, soit une baisse de 0,03 \$ par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de 1,13 \$ du changement d'estimation comptable, le BPA dilué normalisé a diminué de 1,16 \$ par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse du bénéfice découlant des facteurs décrits précédemment. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais de vente, généraux et administratifs consolidés se sont établis à 1 800,5 millions de dollars, soit une hausse de 143,5 millions, ou 8,7 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de la charge relative à la TPS/TVH, les frais de vente, généraux et administratifs normalisés se sont établis à 1 767,2 millions de dollars, en hausse de 122,0 millions. Cette augmentation est attribuable au secteur Détail et s'explique par les investissements stratégiques réalisés dans le cadre de la stratégie <i>Mieux connecté</i>, y compris les investissements dans la transition vers une infrastructure des TI fondée sur l'infonuagique et les investissements dans le réseau de magasins et dans la chaîne d'approvisionnement. En outre, la Société a dû composer avec des coûts de la chaîne d'approvisionnement plus élevés et des inefficiences opérationnelles attribuables à l'incendie au centre de distribution. • La dotation aux amortissements s'est chiffrée à 380,9 millions de dollars, une hausse de 9,7 pour cent par rapport à l'exercice précédent qui est attribuable aux renouvellements et aux prolongations de contrats de location, à la modernisation de magasins et à d'autres dépenses d'investissement. • Les charges financières nettes se sont établies à 150,4 millions de dollars, soit une hausse de 37,4 pour cent par rapport à l'exercice précédent qui est principalement attribuable à l'augmentation des emprunts et des taux d'intérêt, et à la hausse des coûts liés aux contrats de location. • L'impôt sur le résultat pour la période s'est chiffré à 70,8 millions de dollars, comparativement à 137,8 millions à l'exercice précédent, une diminution principalement attribuable à la baisse du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif pour l'exercice a augmenté en raison essentiellement de la hausse de la charge liée aux options sur actions non déductible. • Le BPA dilué s'est établi à 1,88 \$, soit une baisse de 3,58 \$, ou 65,6 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Le BPA dilué normalisé s'est chiffré à 4,07 \$, soit une baisse de 2,09 \$, ou 33,9 pour cent. Compte non tenu de l'incidence de 1,78 \$ du changement d'estimation comptable, le BPA dilué normalisé a diminué de 3,87 \$ par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse du bénéfice découlant des facteurs décrits précédemment.

4.1.2 Mesures clés de performance consolidées

(en millions de dollars canadiens) augmentation/(diminution)	T2 2023	T2 2022	Variation
Frais de vente, généraux et administratifs ⁴	929,3 \$	862,1 \$	67,2 \$
Frais de vente, généraux et administratifs ² normalisés ¹ en pourcentage des produits ⁴	21,1 %	19,4 %	169 pb
Bénéfice avant impôt	173,9 \$	238,1 \$	(64,2) \$
BAIIA ^{2,3} normalisé ¹ en pourcentage des produits ⁴	13,0 %	11,9 %	113 pb

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »).

4. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

(en millions de dollars canadiens) augmentation/(diminution)	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022	Variation
Frais de vente, généraux et administratifs ³	1 800,5 \$	1 657,0 \$	143,5 \$
Frais de vente, généraux et administratifs ² normalisés ¹ en pourcentage des produits ³	22,2 %	20,0 %	223 pb
Bénéfice avant impôt	240,5 \$	533,0 \$	(292,5) \$
BAIIA ² normalisé ¹ en pourcentage des produits ³	12,1 %	12,7 %	(62) pb

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

Les variations des pourcentages présentés sont attribuables aux variations connexes des produits, des frais de vente, généraux et administratifs et du bénéfice avant impôt présentées dans l'analyse des résultats consolidés ci-dessus.

4.1.3 Analyse des tendances saisonnières

Le tableau suivant présente la performance financière consolidée de la Société par trimestre pour les deux derniers exercices. Comme il est expliqué à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion, la Société a introduit au premier trimestre de 2023 un changement d'estimation comptable. Les montants présentés pour des périodes antérieures n'ont pas été modifiés.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021
Produits	4 255,8 \$	3 707,2 \$	5 340,4 \$	4 228,8 \$	4 404,0 \$	3 837,4 \$	5 137,6 \$	3 913,1 \$	3 918,5 \$
Bénéfice net	126,9	42,8	562,6	225,0	177,6	217,6	535,7	279,5	259,1
BPA dilué	1,76	0,13	9,09	3,14	2,43	3,03	8,34	3,97	3,64

4.2 Performance du secteur Détail

4.2.1 Résultats financiers du secteur Détail

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T2 2023	T2 2022	Variation	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022	Variation
Ventes au détail ¹	5 214,9 \$	5 363,8 \$	(2,8) %	8 541,4 \$	8 785,2 \$	(2,8) %
Produits	3 896,1 \$	4 067,2 \$	(4,2) %	7 234,0 \$	7 571,7 \$	(4,5) %
Marge brute en dollars	1 250,9 \$	1 182,1 \$	5,8 %	2 300,9 \$	2 259,0 \$	1,9 %
Taux de la marge brute ¹	32,1 %	29,1 %	304 pb	31,8 %	29,8 %	197 pb
Autres charges (produits)	42,5 \$	14,6 \$	n.s. ³	85,4 \$	(22,8) \$	n.s. ³
Frais de vente, généraux et administratifs ²	818,0	777,0	5,3 %	1 603,5	1 487,0	7,8 %
Amortissements ²	238,2	223,1	6,8 %	477,9	435,5	9,8 %
Charges financières nettes	66,6	43,6	52,5 %	127,8	86,7	47,3 %
Bénéfice avant impôt	85,6 \$	123,8 \$	(30,9) %	6,3 \$	272,6 \$	(97,7) %

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

3. Non significatif.

Principales mesures normalisées – Détail

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T2 2023	Éléments de norma- lisation ¹	Résultat normalisé du T2 2023 ²	T2 2022	Éléments de norma- lisation ¹	Résultat normalisé du T2 2022 ²	Variation ³
Produits	3 896,1 \$	— \$	3 896,1 \$	4 067,2 \$	— \$	4 067,2 \$	(4,2) %
Coût des activités génératrices de produits	2 645,2	—	2 645,2	2 885,1	—	2 885,1	(8,3) %
Marge brute en dollars	1 250,9 \$	— \$	1 250,9 \$	1 182,1 \$	— \$	1 182,1 \$	5,8 %
Taux de la marge brute ⁴	32,1 %	— pb	32,1 %	29,1 %	— pb	29,1 %	304 pb
Autres charges (produits)	42,5 \$	(74,6) \$	(32,1) \$	14,6 \$	(36,5) \$	(21,9) \$	46,6 %
Frais de vente, généraux et administratifs ⁵	818,0	—	818,0	777,0	(9,7)	767,3	6,6 %
Amortissements ⁵	238,2	—	238,2	223,1	—	223,1	6,8 %
Charges financières nettes	66,6	—	66,6	43,6	—	43,6	52,5 %
Bénéfice avant impôt	85,6 \$	74,6 \$	160,2 \$	123,8 \$	46,2 \$	170,0 \$	(5,8) %

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (les autres charges [produits], les frais de vente, généraux et administratifs et le bénéfice avant impôt) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

5. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Cumul annuel T2 2023	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T2 2023 ²	Cumul annuel T2 2022	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T2 2022 ²	Variation ³
Produits	7 234,0 \$	— \$	7 234,0 \$	7 571,7 \$	— \$	7 571,7 \$	(4,5) %
Coût des activités génératrices de produits	4 933,1	—	4 933,1	5 312,7	—	5 312,7	(7,1) %
Marge brute en dollars	2 300,9 \$	— \$	2 300,9 \$	2 259,0 \$	— \$	2 259,0 \$	1,9 %
Taux de la marge brute ⁴	31,8 %	— pb	31,8 %	29,8 %	— pb	29,8 %	197 pb
Autres charges (produits)	85,4 \$	(142,3) \$	(56,9) \$	(22,8) \$	(36,5) \$	(59,3) \$	(4,0) %
Frais de vente, généraux et administratifs ⁵	1 603,5	—	1 603,5	1 487,0	(11,8)	1 475,2	8,7 %
Amortissements ⁵	477,9	—	477,9	435,5	—	435,5	9,8 %
Charges financières nettes	127,8	—	127,8	86,7	—	86,7	47,3 %
Bénéfice avant impôt	6,3 \$	142,3 \$	148,6 \$	272,6 \$	48,3 \$	320,9 \$	(53,7) %

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (les autres charges [produits], les frais de vente, généraux et administratifs et le bénéfice avant impôt) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

5. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

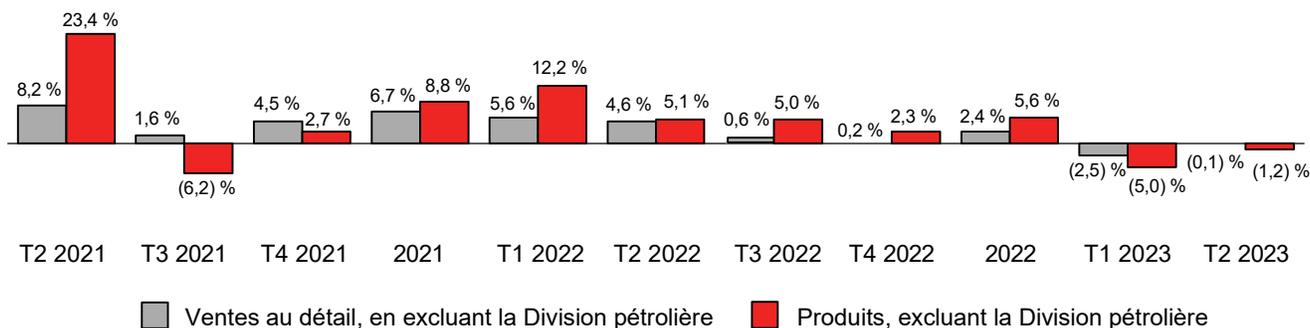
4.2.2 Mesures clés de performance du secteur Détail

(variation en pourcentage d'un exercice à l'autre, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		T2 2023	T2 2022	Variation	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022	Variation
	Produits ¹	3 896,1 \$	4 067,2 \$	(4,2) %	7 234,0 \$	7 571,7 \$	(4,5) %
	Produits, excluant la Division pétrolière	3 347,1	3 387,7	(1,2) %	6 203,6	6 393,8	(3,0) %
	Nombre de magasins	1 695	1 713				
	Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	34,8	34,3				
	Croissance des ventes au détail ²	(2,8) %	9,9 %		(2,8) %	9,8 %	
	Croissance des ventes au détail, excluant la Division pétrolière ²	(0,1) %	4,6 %		(1,0) %	5,0 %	
	Croissance des ventes comparables consolidées ^{2, 3}	0,1 %	5,0 %		(0,9) %	5,6 %	
	Rendement du capital investi dans les activités de détail ^{4, 5}	11,2 %	13,5 %	(231) pb	s.o.	s.o.	
	Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ⁶ du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière ^{2, 5}	24,4 %	22,7 %	179 pb	25,8 %	23,1 %	277 pb
	Produits ^{1, 7}	2 394,0 \$	2 420,7 \$	(1,1) %	4 325,7 \$	4 567,9 \$	(5,3) %
	Nombre de magasins ⁸	664	665				
	Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	23,9	23,4				
	Ventes par pied carré ^{2, 9}	526 \$	535 \$	(1,7) %	s.o.	s.o.	
	Croissance des ventes au détail ^{2, 10}	(0,1) %	3,8 %		(1,9) %	4,1 %	
	Croissance des ventes comparables ²	0,1 %	3,9 %		(1,7) %	4,1 %	
	Produits ¹	461,0 \$	476,1 \$	(3,2) %	881,8 \$	884,9 \$	(0,3) %
	Nombre de magasins	370	376				
	Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	7,2	7,2				
	Ventes par pied carré ^{2, 11}	331 \$	336 \$	(1,5) %	s.o.	s.o.	
	Croissance des ventes au détail ^{2, 12}	(0,2) %	0,6 %		1,6 %	2,3 %	
	Croissance des ventes comparables ²	0,1 %	4,1 %		1,7 %	6,7 %	
	Produits ^{1, 13}	353,9 \$	350,9 \$	0,8 %	647,9 \$	628,1 \$	3,1 %
	Nombre de magasins	379	380				
	Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	3,7	3,7				
	Ventes par pied carré ^{2, 11}	429 \$	417 \$	3,0 %	s.o.	s.o.	
	Croissance des ventes au détail ^{2, 14}	0,1 %	21,1 %		2,2 %	19,5 %	
	Croissance des ventes comparables ²	0,4 %	20,9 %		2,3 %	19,2 %	
	Produits ¹	135,6 \$	139,6 \$	(2,9) %	344,0 \$	309,2 \$	11,3 %
	Postes d'essence	282	292				
	Marge brute en dollars	56,7 \$	58,5 \$	(3,1) %	102,3 \$	109,5 \$	(6,5) %
	Croissance des ventes au détail ²	(18,6) %	56,8 %		(12,3) %	47,3 %	
	Croissance du volume des ventes d'essence en litres	(1,1) %	14,6 %		0,7 %	11,5 %	
	Croissance du volume des ventes d'essence dans les magasins comparables en litres ²	2,3 %	14,9 %		3,9 %	11,8 %	

- Les produits présentés pour le Groupe détail Canadian Tire, SportChek, Mark's et la Division pétrolière pour les périodes de 13 semaines et de 26 semaines closes le 1^{er} juillet 2023 comprennent des produits intersectoriels de 1,1 million de dollars (2022 – 1,4 million) et de 2,1 millions (2022 – 2,5 millions), respectivement. Les produits d'Helly Hansen représentent des produits externes seulement. Le total des produits de Canadian Tire, de SportChek, de Mark's, de la Division pétrolière et d'Helly Hansen ne correspond donc pas au total des produits du secteur Détail.
- Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.
- La croissance des ventes comparables exclut la Division pétrolière.
- Le rendement du capital investi dans les activités de détail est calculé sur 12 mois sur une base normalisée.
- Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.
- Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.
- Les produits comprennent les produits de Canadian Tire, de PartSource, de PHL, de Party City et de Franchise Trust.
- Le nombre de magasins comprend les magasins Canadian Tire et des autres enseignes, totalisant 161 magasins (2022 – 161 magasins). Les autres enseignes comprennent PartSource, PHL et Party City.
- Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois. La superficie consacrée à la vente au détail exclut le centre du jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-autos, et la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.
- La croissance des ventes au détail comprend les ventes de Canadian Tire, de PartSource, de PHL et de Party City, ainsi que la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos Canadian Tire.
- Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois et comprennent les succursales et les magasins franchisés, ainsi que la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.
- La croissance des ventes au détail comprend les ventes dans les succursales et les magasins franchisés.
- Les produits comprennent les ventes d'articles dans les magasins franchisés Mark's, les ventes au détail dans les succursales de Mark's, les produits tirés des activités de commerce de gros de la division commerciale de Mark's, ainsi que les produits tirés des services connexes de broderie et de retouches.
- La croissance des ventes au détail comprend les ventes au détail dans les succursales de Mark's et ses magasins franchisés, mais exclut les produits tirés des services de retouches et de broderie.

Le graphique suivant présente la performance des produits et des ventes au détail du secteur Détail, excluant la Division pétrolière, par trimestre pour les deux derniers exercices. Comme il est expliqué à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion, la Société a introduit au premier trimestre de 2023 un changement d'estimation comptable qui a une incidence sur les produits, excluant la Division pétrolière. Les montants présentés pour des périodes antérieures n'ont pas été modifiés. Les ventes au détail, excluant la Division pétrolière, n'ont pas été touchées par ce changement.

Croissance des ventes au détail et des produits d'un exercice à l'autre



Analyse du secteur Détail

Les ventes au détail ont diminué de 2,8 pour cent et les ventes au détail, excluant la Division pétrolière, sont demeurées essentiellement à leur niveau de 2022, malgré l'incidence du ralentissement de la demande des consommateurs vers la fin du trimestre, particulièrement en Ontario, et du virage vers les articles essentiels et économiques. Les ventes de commerce électronique¹ sur 12 mois se sont chiffrées à 1,1 milliard de dollars. Le taux de pénétration des marques détenues¹ consolidé s'est établi à 37,8 pour cent, en hausse de 24 points de base par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation du taux de pénétration des marques détenues au sein du Groupe détail Canadian Tire et chez SportChek.

Comme il a été mentionné à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion, le changement d'estimation comptable a eu une incidence favorable de 86,5 millions de dollars sur les produits et le bénéfice avant impôt du secteur Détail, et de 171 points de base sur le taux de la marge brute du secteur Détail, excluant la Division pétrolière, au deuxième trimestre de 2023.

Le bénéfice avant impôt du secteur Détail a diminué de 38,2 millions de dollars et le bénéfice avant impôt normalisé a diminué de 9,8 millions. En excluant l'incidence du changement d'estimation comptable, le bénéfice avant impôt normalisé a diminué de 96,3 millions de dollars. Cette baisse tient à la diminution des produits ainsi qu'à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs et de la dotation aux amortissements, qui s'explique en partie par les investissements stratégiques en cours dans le cadre de la stratégie *Mieux connecté* et par les inefficiences opérationnelles attribuables à l'incendie au centre de distribution. Les charges financières nettes ont également enregistré une hausse de 23,0 millions de dollars au cours du trimestre.

Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, le bénéfice avant impôt du secteur Détail a diminué de 266,3 millions de dollars et le bénéfice avant impôt normalisé, de 172,3 millions. En excluant l'incidence du changement d'estimation comptable, le bénéfice avant impôt normalisé a diminué de 310,6 millions de dollars. Cette baisse tient à la diminution des produits du Groupe détail Canadian Tire, aux inefficiences opérationnelles attribuables à l'incendie au centre de distribution et à la hausse des coûts d'exploitation et des charges financières nettes. La Société estime qu'une tranche d'environ 32,0 millions de dollars de la diminution du bénéfice avant impôt normalisé est attribuable aux inefficiences opérationnelles et aux retards dans les livraisons découlant de l'incendie au centre de distribution.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

Analyse du secteur Détail (suite)

	T2 2023	Cumul annuel
Ventes au détail	<p>▼ 148,9 millions de dollars ou 2,8 %</p> <p>▲ Croissance des ventes comparables de 0,1 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les ventes au détail se sont établies à 5 214,9 millions de dollars, soit une baisse de 2,8 pour cent. En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail ont diminué de 0,1 pour cent, ou 5,5 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent, toutes les enseignes ayant subi l'incidence du ralentissement de la demande des consommateurs, particulièrement en Ontario, et du virage vers les articles essentiels et économiques. ▼ Les ventes au détail du Groupe détail Canadian Tire ont diminué de 0,1 pour cent en raison du ralentissement de la demande des consommateurs, particulièrement en Ontario, et du virage vers les articles essentiels et économiques. La baisse enregistrée dans les catégories Articles saisonniers et de jardinage et Au jeu a été contrebalancée en partie par la croissance dans les catégories Au volant et Au foyer. SPORTCHEK Les ventes au détail ont diminué de 0,2 pour cent en raison de la concurrence accrue, principalement dans les catégories des vêtements de sport et des vêtements pour l'extérieur, une baisse contrebalancée par la croissance dans les catégories des chaussures mode et des articles de sports d'équipe. ■ Mark's Les ventes au détail ont augmenté de 0,1 pour cent, comparativement à une forte croissance de 21,1 pour cent à l'exercice précédent, grâce aux hausses enregistrées dans les catégories des chaussures tout-aller et des vêtements de travail, contrebalancées par la baisse dans la catégorie des vêtements tout-aller pour hommes. ▼ GAS+ ESSENCE+ Les ventes au détail ont diminué de 18,6 pour cent en raison de la baisse des prix de l'essence par litre et des volumes d'essence. La croissance du volume des ventes dans les magasins comparables s'est chiffrée à 2,3 pour cent. 	<p>▼ 243,8 millions de dollars ou 2,8 %</p> <p>▼ Croissance des ventes comparables de 0,9 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les ventes au détail se sont établies à 8 541,4 millions de dollars, soit une baisse de 2,8 pour cent. En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail ont diminué de 1,0 pour cent, ou 78,0 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent, toutes les enseignes ayant subi l'incidence du ralentissement de la demande des consommateurs, particulièrement en Ontario, et du virage vers les articles essentiels et économiques. ▼ Les ventes au détail du Groupe détail Canadian Tire ont diminué de 1,9 pour cent en raison des conditions météorologiques défavorables aux ventes d'articles pour l'hiver et le printemps au premier trimestre, contrebalancées en partie par la croissance dans les catégories Au volant et Au foyer. SPORTCHEK Les ventes au détail ont augmenté de 1,6 pour cent, notamment grâce à la croissance dans les catégories des chaussures pour enfants et des chaussures de plein air. ■ Mark's Les ventes au détail ont augmenté de 2,2 pour cent, comparativement à une forte croissance de 19,5 pour cent à l'exercice précédent. ▼ GAS+ ESSENCE+ Les ventes au détail ont diminué de 12,3 pour cent en raison de la baisse des prix de l'essence par litre, partiellement contrebalancée par la hausse des volumes d'essence.

Analyse du secteur Détail (suite)

	T2 2023	Cumul annuel
Produits	<p>▼ 171,1 millions de dollars ou 4,2 % ▼ 1,2 %, en excluant la Division pétrolière</p> <ul style="list-style-type: none"> Les produits du secteur Détail se sont établis à 3 896,1 millions de dollars, en baisse de 171,1 millions. Compte non tenu de l'incidence de 86,5 millions de dollars du changement d'estimation comptable, les produits du secteur Détail ont diminué de 257,6 millions, une baisse attribuable à la diminution des livraisons au Groupe détail Canadian Tire, à la baisse des produits de la Division pétrolière, à la diminution des livraisons et des ventes dans les magasins franchisés SportChek, et à la baisse des produits d'Helly Hansen, comparativement à une forte croissance de 38,9 pour cent à l'exercice précédent, en raison du calendrier des livraisons de gros. 	<p>▼ 337,7 millions de dollars ou 4,5 % ▼ 3,0 %, en excluant la Division pétrolière</p> <ul style="list-style-type: none"> Les produits du secteur Détail se sont établis à 7 234,0 millions de dollars, en baisse de 337,7 millions. En excluant l'incidence de 138,3 millions de dollars du changement d'estimation comptable, les produits du secteur Détail ont diminué de 476,0 millions en raison de la baisse des livraisons au Groupe détail Canadian Tire vu les stocks d'ouverture plus élevés d'articles pour le printemps et l'été, de la diminution des produits de la Division pétrolière et d'un retard dans les livraisons au Groupe détail Canadian Tire à la suite de l'incendie au centre de distribution. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la croissance des ventes du réseau de commerce de gros et des canaux de commerce électronique d'Helly Hansen, ainsi que par la croissance des ventes au détail de Mark's.
Marge brute	<p>▲ 68,8 millions de dollars ou 5,8 % ▲ 304 pb du taux de la marge brute ▲ 6,3 %, en excluant la Division pétrolière¹ ▲ 251 pb du taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière</p> <ul style="list-style-type: none"> La marge brute en dollars du secteur Détail s'est établie à 1 250,9 millions de dollars, en hausse de 68,8 millions. En excluant la Division pétrolière, la marge brute en dollars s'est établie à 1 194,2 millions de dollars, en hausse de 70,6 millions. Compte non tenu de l'incidence du changement d'estimation comptable, la marge brute en dollars du secteur Détail, en excluant la Division pétrolière, a diminué de 15,9 millions de dollars en raison de la baisse des produits mentionnée précédemment, contrebalancée en partie par un taux de la marge brute favorable. Le taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière, s'est établi à 35,7 pour cent, en hausse de 251 points de base. Compte non tenu de l'incidence de 171 points de base du changement d'estimation comptable, le taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière, a augmenté de 80 points de base en raison de l'amélioration du taux au sein du Groupe détail Canadian Tire, laquelle est attribuable à la diminution des coûts de transport et aux mesures prises afin de gérer l'inflation des coûts des articles, facteurs contrebalancés en partie par l'intensification des activités promotionnelles chez SportChek et chez Mark's. 	<p>▲ 41,9 millions de dollars ou 1,9 % ▲ 197 pb du taux de la marge brute ▲ 2,3 %, en excluant la Division pétrolière ▲ 182 pb du taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière</p> <ul style="list-style-type: none"> La marge brute en dollars du secteur Détail s'est établie à 2 300,9 millions de dollars, en hausse de 41,9 millions. En excluant la Division pétrolière, la marge brute en dollars s'est établie à 2 198,6 millions de dollars, en hausse de 49,1 millions. Compte non tenu de l'incidence du changement d'estimation comptable, la marge brute en dollars du secteur Détail, en excluant la Division pétrolière, a diminué de 89,2 millions de dollars en raison de la baisse des produits mentionnée précédemment, contrebalancée en partie par un taux de la marge brute favorable. Le taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière, s'est établi à 35,4 pour cent, en hausse de 182 points de base. Compte non tenu de l'incidence de 147 points de base du changement d'estimation comptable, le taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière, a augmenté de 35 points de base en raison de la diminution des coûts de transport, d'une composition favorable des ventes des enseignes et des mesures prises afin de gérer l'inflation des coûts des articles, facteurs contrebalancés en partie par l'intensification des activités promotionnelles chez SportChek et chez Mark's.

Analyse du secteur Détail (suite)

	T2 2023	Cumul annuel
Autres charges (produits)	<p>▲ 27,9 millions de dollars ou 190,5 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les autres charges se sont établies à 42,5 millions de dollars, soit une hausse de 27,9 millions. Compte non tenu de la charge de 74,6 millions de dollars comptabilisée pour l'exercice considéré relativement à l'incendie au centre de distribution et de la charge de 36,5 millions comptabilisée à l'exercice précédent relativement au retrait des activités d'Helly Hansen de la Russie, les autres charges normalisées ont enregistré une baisse de 10,2 millions attribuable aux pertes de change comptabilisées par Helly Hansen à l'exercice précédent. 	<p>▲ 108,2 millions de dollars ou 474,5 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les autres charges se sont établies à 85,4 millions de dollars, soit une hausse de 108,2 millions. Compte non tenu de la charge de 142,3 millions de dollars comptabilisée pour l'exercice considéré relativement à l'incendie au centre de distribution et de la charge de 36,5 millions comptabilisée à l'exercice précédent relativement au retrait des activités d'Helly Hansen de la Russie, les autres charges normalisées ont enregistré une hausse de 2,4 millions attribuable à une charge non récurrente de 13,5 millions pour la résiliation d'un contrat lié à la chaîne d'approvisionnement et à la baisse des profits liés aux biens immobiliers en 2023, facteurs contrebalancés en partie par les pertes de change comptabilisées par Helly Hansen à l'exercice précédent.
Frais de vente, généraux et administratifs	<p>▲ 41,0 millions de dollars ou 5,3 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 818,0 millions de dollars, soit une hausse de 41,0 millions, ou 5,3 pour cent. L'augmentation tient aux investissements stratégiques réalisés dans le cadre de la stratégie <i>Mieux connecté</i>, y compris les investissements dans la transition vers une infrastructure des TI fondée sur l'infonuagique et les investissements dans le réseau de magasins ainsi que dans la chaîne d'approvisionnement. En outre, la Société a dû composer avec des coûts de la chaîne d'approvisionnement plus élevés et des inefficiences opérationnelles attribuables à l'incendie au centre de distribution. 	<p>▲ 116,5 millions de dollars ou 7,8 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 1 603,5 millions de dollars, soit une hausse de 116,5 millions, ou 7,8 pour cent. L'augmentation tient aux investissements stratégiques réalisés dans le cadre de la stratégie <i>Mieux connecté</i>, y compris les investissements dans la transition vers une infrastructure des TI fondée sur l'infonuagique et les investissements dans le réseau de magasins ainsi que dans la chaîne d'approvisionnement. En outre, la Société a dû composer avec des coûts de la chaîne d'approvisionnement plus élevés et des inefficiences opérationnelles attribuables à l'incendie au centre de distribution.
Amortissements	<p>▲ 15,1 millions de dollars ou 6,8 %</p> <ul style="list-style-type: none"> La dotation aux amortissements a augmenté en raison des renouvellements et des prolongations de contrats de location, de la modernisation de magasins et d'autres dépenses d'investissement, y compris les dépenses liées au centre de distribution dans la région du Grand Toronto qui est devenu pleinement opérationnel durant l'exercice. 	<p>▲ 42,4 millions de dollars ou 9,8 %</p> <ul style="list-style-type: none"> La dotation aux amortissements a augmenté en raison des renouvellements et des prolongations de contrats de location, de la modernisation de magasins et d'autres dépenses d'investissement, y compris les dépenses liées au centre de distribution dans la région du Grand Toronto qui est devenu pleinement opérationnel durant l'exercice.
Charges financières nettes	<p>▲ 23,0 millions de dollars ou 52,5 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les charges financières nettes ont augmenté principalement en raison de la hausse des emprunts et des taux d'intérêt, ainsi que des coûts liés aux contrats de location par rapport à l'exercice précédent. 	<p>▲ 41,1 millions de dollars ou 47,3 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les charges financières nettes ont augmenté principalement en raison de la hausse des emprunts et des taux d'intérêt, ainsi que des coûts liés aux contrats de location par rapport à l'exercice précédent.
Sommaire des résultats	<p>▼ 38,2 millions de dollars ou 30,9 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Le bénéfice avant impôt a diminué de 38,2 millions de dollars. Le bénéfice avant impôt normalisé a diminué de 9,8 millions de dollars en raison des facteurs susmentionnés. 	<p>▼ 266,3 millions de dollars ou 97,7 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Le bénéfice avant impôt a diminué de 266,3 millions de dollars. Le bénéfice avant impôt normalisé a diminué de 172,3 millions de dollars en raison des facteurs susmentionnés.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

4.2.3 Analyse des tendances saisonnières du secteur Détail

Le bénéfice d'exploitation net trimestriel et les produits sont touchés par la nature saisonnière des activités. Le quatrième trimestre génère habituellement l'apport le plus important aux produits et au bénéfice, et le premier trimestre, l'apport le moins important. Le tableau suivant présente la performance financière du secteur Détail de la Société par trimestre pour les deux derniers exercices. Comme il est expliqué à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion, la Société a introduit au premier trimestre de 2023 un changement d'estimation comptable qui a une incidence sur les produits et sur le bénéfice (la perte) avant impôt. Les montants présentés pour des périodes antérieures n'ont pas été modifiés. Les ventes au détail n'ont pas été touchées par ce changement.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021
Ventes au détail	5 214,9 \$	3 326,5 \$	5 729,4 \$	4 734,2 \$	5 363,8 \$	3 421,4 \$	5 661,0 \$	4 603,2 \$	4 882,6 \$
Produits	3 896,1	3 337,9	4 990,9	3 873,7	4 067,2	3 504,5	4 830,0	3 607,1	3 623,2
Bénéfice (perte) avant impôt	85,6	(79,3)	642,4	133,0	123,8	148,8	638,1	226,5	208,6

4.3 Performance du secteur Services Financiers

4.3.1 Résultats financiers du secteur Services Financiers

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Variation	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022	Variation
Produits	364,5 \$	340,4 \$	7,1 %	734,3 \$	672,1 \$	9,2 %
Marge brute en dollars	179,5 \$	187,9 \$	(4,5) %	390,8 \$	405,4 \$	(3,6) %
Taux de la marge brute ¹	49,2 %	55,2 %	(596) pb	53,2 %	60,3 %	(710) pb
Autres charges	1,1 \$	— \$	n.s. ³	2,3 \$	0,2 \$	n.s. ³
Frais de vente, généraux et administratifs ²	123,3	95,5	29,0 %	214,0	185,2	15,5 %
Amortissements ²	2,4	3,5	(31,4) %	5,2	6,7	(22,4) %
(Produits financiers nets)	(2,7)	(1,1)	n.s. ³	(4,8)	(2,0)	n.s. ³
Bénéfice avant impôt	55,4 \$	90,0 \$	(38,4) %	174,1 \$	215,3 \$	(19,1) %

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.
2. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.
3. Non significatif.

Principales mesures normalisées – Services Financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T2 2023	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T2 2023 ²	T2 2022	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T2 2022	Variation ³
Produits	364,5 \$	— \$	364,5 \$	340,4 \$	— \$	340,4 \$	7,1 %
Marge brute en dollars	179,5	—	179,5	187,9	—	187,9	(4,5) %
Taux de la marge brute ⁵	49,2 %	— pb	49,2 %	55,2 %	— pb	55,2 %	(596) pb
Autres charges	1,1	—	1,1	—	—	—	n.s. ⁶
Frais de vente, généraux et administratifs ⁴	123,3	(33,3)	90,0	95,5	—	95,5	(5,8) %
Amortissements ⁴	2,4	—	2,4	3,5	—	3,5	(31,4) %
(Produits financiers nets)	(2,7)	—	(2,7)	(1,1)	—	(1,1)	n.s. ⁶
Bénéfice avant impôt	55,4 \$	33,3 \$	88,7 \$	90,0 \$	— \$	90,0 \$	(1,4) %

1. Se reporter à la section 4.1.1 pour la description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (les frais de vente, généraux et administratifs et le bénéfice avant impôt) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

5. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

6. Non significatif.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Cumul annuel T2 2023	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T2 2023 ²	Cumul annuel T2 2022 ²	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T2 2022 ²	Variation ³
Produits	734,3 \$	— \$	734,3 \$	672,1 \$	— \$	672,1 \$	9,2 %
Marge brute en dollars	390,8	—	390,8	405,4	—	405,4	(3,6) %
Taux de la marge brute ⁵	53,2 %	— pb	53,2 %	60,3 %	— pb	60,3 %	(710) pb
Autres charges	2,3	—	2,3	0,2	—	0,2	n.s. ⁶
Frais de vente, généraux et administratifs ⁴	214,0	(33,3)	180,7	185,2	—	185,2	(2,4) %
Amortissements ⁴	5,2	—	5,2	6,7	—	6,7	(22,4) %
(Produits financiers nets)	(4,8)	—	(4,8)	(2,0)	—	(2,0)	n.s. ⁶
Bénéfice avant impôt	174,1 \$	33,3 \$	207,4 \$	215,3 \$	— \$	215,3 \$	(3,7) %

1. Se reporter à la section 4.1.1 pour la description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (les frais de vente, généraux et administratifs et le bénéfice avant impôt) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

5. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

6. Non significatif.

Analyse du secteur Services Financiers

Le bénéfice avant impôt du secteur Services Financiers s'est établi à 55,4 millions de dollars pour le trimestre, en baisse de 34,6 millions par rapport à l'exercice précédent en raison de la charge relative à la TPS/TVH. Le bénéfice avant impôt normalisé du secteur Services Financiers s'est établi à 88,7 millions de dollars pour le trimestre, soit une baisse de 1,3 million par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des produits de 24,1 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des produits d'intérêts découlant de la forte augmentation des créances. La diminution de la marge brute en dollars est attribuable à la hausse des pertes de valeur nettes et des frais de financement.

Les créances moyennes brutes¹ ont augmenté de 8,2 pour cent par rapport au deuxième trimestre de 2022 alors que la croissance du nombre de comptes actifs et des soldes moyens, en hausse de 3,7 pour cent et de 4,3 pour cent, respectivement, ralentit par rapport aux sommets enregistrés durant la pandémie. Le taux des créances sur cartes de crédit en souffrance (le « taux des créances en souffrance depuis deux mois ou plus »)² s'est maintenu à un niveau essentiellement comparable à celui du premier trimestre de 2023, mais plus élevé qu'à l'exercice précédent du fait que la performance du portefeuille revient, comme prévu, aux niveaux historiques. Le taux de radiation nette s'établissait à 5,6 pour cent à la fin du trimestre et les hausses continues cadrent avec les attentes d'un retour aux niveaux historiques.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'égard des créances sur prêts s'est établie à 912,6 millions de dollars, soit une hausse de 15,7 millions par rapport au premier trimestre de 2023 en raison de la croissance modérée des créances, qui ont augmenté de 286,6 millions par rapport au premier trimestre de 2023. Le taux de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues s'établissait à 12,7 pour cent à la fin du trimestre, soit à l'intérieur de la fourchette de 11,5 pour cent à 13,5 pour cent annoncée précédemment.

Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, le bénéfice avant impôt du secteur Services Financiers s'est établi à 174,1 millions de dollars, soit une baisse de 41,2 millions par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice avant impôt normalisé du secteur Services Financiers s'est établi à 207,4 millions de dollars, soit une baisse de 7,9 millions par rapport à l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par la hausse des pertes de valeur nettes et des frais de financement, contrebalancée en partie par la croissance des produits.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

Analyse du secteur Services Financiers (suite)

	T2 2023	Cumul annuel
Produits	<p>▲ 24,1 millions de dollars ou 7,1 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour le trimestre, les produits se sont établis à 364,5 millions de dollars, soit une hausse de 24,1 millions, ou 7,1 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des produits est principalement attribuable à l'augmentation des produits d'intérêts découlant de la forte croissance des créances. 	<p>▲ 62,2 millions de dollars ou 9,2 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les produits se sont établis à 734,3 millions de dollars, soit une hausse de 62,2 millions, ou 9,2 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des produits est principalement attribuable à l'augmentation des produits d'intérêts et des frais découlant de la forte croissance des créances et de la hausse des ventes liées aux cartes de crédit, respectivement.
Marge brute en dollars	<p>▼ 8,4 millions de dollars ou 4,5 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • La marge brute en dollars s'est établie à 179,5 millions de dollars, une diminution de 8,4 millions, ou 4,5 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La diminution de la marge brute en dollars s'explique principalement par la hausse des pertes de valeur nettes et des frais de financement, contrebalancée en partie par la croissance des produits. 	<p>▼ 14,6 millions de dollars ou 3,6 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • La marge brute en dollars s'est établie à 390,8 millions de dollars, une diminution de 14,6 millions, ou 3,6 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La diminution de la marge brute en dollars s'explique principalement par la hausse des pertes de valeur nettes et des frais de financement, contrebalancée en partie par la croissance des produits.
Frais de vente, généraux et administratifs	<p>▲ 27,8 millions de dollars ou 29,0 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 123,3 millions de dollars, soit une hausse de 27,8 millions, ou 29,0 pour cent. En excluant l'incidence de 33,3 millions de dollars de la charge relative à la TPS/TVH, les frais de vente, généraux et administratifs normalisés ont diminué de 5,5 millions, principalement en raison de la baisse des frais de marketing. 	<p>▲ 28,8 millions de dollars ou 15,5 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 214,0 millions de dollars, soit une hausse de 28,8 millions, ou 15,5 pour cent. En excluant l'incidence de 33,3 millions de dollars de la charge relative à la TPS/TVH, les frais de vente, généraux et administratifs normalisés ont diminué de 4,5 millions, principalement en raison de la baisse des frais de marketing, contrebalancée en partie par la hausse des coûts liés aux TI.
Sommaire des résultats	<p>▼ 34,6 millions de dollars ou 38,4 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bénéfice avant impôt s'est établi à 55,4 millions de dollars, une baisse de 34,6 millions, ou 38,4 pour cent. Le bénéfice avant impôt normalisé s'est établi à 88,7 millions de dollars, soit une baisse de 1,3 million attribuable aux facteurs mentionnés précédemment. 	<p>▼ 41,2 millions de dollars ou 19,1 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bénéfice avant impôt s'est établi à 174,1 millions de dollars, soit une baisse de 41,2 millions, ou 19,1 pour cent. Le bénéfice avant impôt normalisé s'est établi à 207,4 millions de dollars, soit une baisse de 7,9 millions attribuable aux facteurs mentionnés précédemment.

4.3.2 Mesures clés de performance du secteur Services Financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T2 2023	T2 2022	Variation	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022	Variation
Croissance des ventes liées aux cartes de crédit ¹	(1,8) %	25,4 %		1,7 %	25,6 %	
Créances moyennes brutes	7 089 \$	6 553 \$	8,2 %	7 030 \$	6 433 \$	9,3 %
Produits (en pourcentage des créances moyennes brutes) ^{1, 2}	20,9 %	20,7 %		s.o.	s.o.	
Nombre moyen de comptes ayant un solde (en milliers)	2 319	2 236	3,7 %	2 299	2 209	4,1 %
Solde moyen des comptes ¹ (au dollar près)	3 057 \$	2 931 \$	4,3 %	3 058 \$	2 912 \$	5,0 %
Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit ^{1, 2}	5,6 %	4,1 %		s.o.	s.o.	
Taux des créances sur cartes de crédit en souffrance (en souffrance depuis deux mois ou plus) ³	3,0 %	2,4 %		s.o.	s.o.	
Taux de la correction de valeur	12,7 %	12,9 %		s.o.	s.o.	
Charges d'exploitation (en pourcentage des créances moyennes brutes) ^{1, 2}	5,6 %	6,2 %		s.o.	s.o.	
Rendement des créances ^{1, 2}	5,8 %	6,3 %		s.o.	s.o.	

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Les données sont calculées sur 12 mois.

3. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

Carte de pointage du secteur Services Financiers

Pour évaluer la performance financière globale du secteur Services Financiers, la carte de pointage suivante démontre le progrès du secteur Services Financiers quant à l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

T2 2023 par rapport au T2 2022

Croissance	<ul style="list-style-type: none"> ▲ 8,2 % des créances moyennes brutes ▼ 1,8 % des ventes liées aux cartes de crédit ▲ 3,7 % du nombre moyen de comptes ayant un solde ▲ 4,3 % du solde moyen des comptes <ul style="list-style-type: none"> • Les créances moyennes brutes ont augmenté de 8,2 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison de l'engagement toujours élevé des titulaires de carte. Le nombre moyen de comptes actifs a augmenté de 3,7 pour cent pour le trimestre, et le solde moyen des comptes a augmenté de 4,3 pour cent. • Les ventes liées aux cartes de crédit ont diminué de 1,8 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison du recul des ventes de la Division pétrolière et des marchands externes.
Performance	<ul style="list-style-type: none"> ▼ 57 pb du rendement des créances ▲ 21 pb des produits en pourcentage des créances moyennes brutes ▼ 54 pb des charges d'exploitation en pourcentage des créances moyennes brutes <ul style="list-style-type: none"> • Le rendement des créances a diminué de 57 points de base par rapport à l'exercice précédent, la croissance des créances moyennes brutes ayant été supérieure à la croissance du bénéfice sur 12 mois. • Les produits en pourcentage des créances moyennes brutes ont augmenté de 21 points de base par rapport à l'exercice précédent en raison de la forte croissance des produits. • Les charges d'exploitation en pourcentage des créances moyennes brutes ont diminué de 54 points de base par rapport à l'exercice précédent, l'augmentation des créances moyennes brutes ayant été supérieure à la légère hausse des charges d'exploitation sur 12 mois.
Mesures d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> ▲ 62 pb des créances en souffrance depuis deux mois ou plus ▲ 150 pb du taux de radiation nette liée aux cartes de crédit ▼ 12,7 % du taux de la correction de valeur, une baisse de 20 pb <ul style="list-style-type: none"> • Le taux des créances en souffrance depuis deux mois ou plus a augmenté de 62 points de base par rapport à l'exercice précédent, du fait que le classement chronologique revient aux niveaux enregistrés avant la pandémie. • La hausse du taux de radiation nette par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'augmentation prévue du montant des radiations nettes en dollars alors que le retour de la performance du portefeuille aux niveaux historiques continue de se confirmer. • Le taux de la correction de valeur a diminué de 20 points de base par rapport au deuxième trimestre de 2022 pour s'établir à 12,7 pour cent, ce qui demeure à l'intérieur de la fourchette de 11,5 pour cent à 13,5 pour cent annoncée précédemment.

4.3.3 Analyse des tendances saisonnières du secteur Services Financiers

Le bénéfice d'exploitation net trimestriel et les produits sont touchés par la nature saisonnière des activités. Le tableau suivant présente la performance financière consolidée du secteur par trimestre pour les deux derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021
Produits	364,5 \$	369,8 \$	357,2 \$	360,4 \$	340,4 \$	331,7 \$	312,4 \$	307,6 \$	296,1 \$
Bénéfice avant impôt	55,4	118,7	86,8	139,6	90,0	125,3	63,0	117,7	125,3

4.4 Performance du secteur CT REIT

4.4.1 Résultats financiers du secteur CT REIT

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Variation	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022	Variation
Produits tirés des immeubles ¹	137,8 \$	132,6 \$	4,0 %	275,3 \$	264,5 \$	4,1 %
Charges liées aux immeubles ¹	28,1	28,0	0,5 %	58,6	56,7	3,4 %
Frais généraux et administratifs	3,6	3,5	3,3 %	8,0	7,9	0,8 %
Charges financières nettes	28,3	27,3	3,6 %	56,2	55,1	2,0 %
Ajustement au titre (du profit) lié à la juste valeur ³	(31,6)	(6,0)	n.s. ²	(27,4)	(28,1)	(2,6) %
Bénéfice avant impôt	109,4 \$	79,8 \$	37,1 %	179,9 \$	172,9 \$	4,1 %
Ajustement découlant du passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement à la méthode du coût amorti						
Ajustement au titre du profit à la juste valeur	31,6	6,0	n.s. ²	27,4	28,1	2,6 %
Amortissement et perte de valeur	19,2	18,5	3,8 %	38,4	36,9	4,1 %
Bénéfice avant impôt, selon les méthodes comptables de la Société	58,6 \$	55,3 \$	6,0 %	114,1 \$	107,9 \$	5,7 %

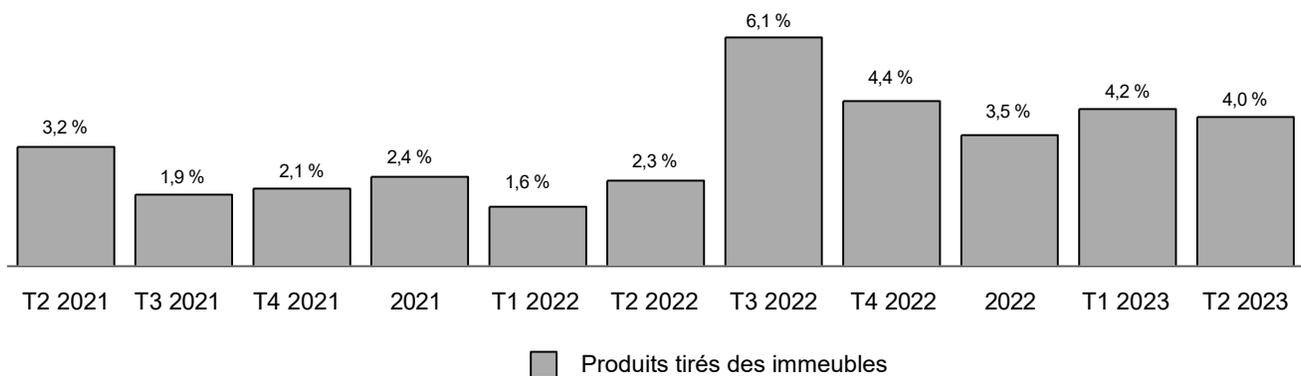
1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Non significatif.

3. La juste valeur est éliminée à la consolidation.

Le graphique suivant présente la performance des produits tirés des immeubles d'un exercice à l'autre de CT REIT par trimestre pour les deux derniers exercices.

Produits tirés des immeubles d'un exercice à l'autre



Analyse du secteur CT REIT

Les produits du secteur CT REIT ont augmenté de 3,3 millions de dollars en raison de la hausse des produits tirés des immeubles, partiellement contrebalancée par la hausse des charges financières nettes et de la dotation à l'amortissement au cours du trimestre. L'augmentation du bénéfice est principalement attribuable aux immeubles acquis ainsi qu'aux projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2022 et en 2023, ainsi qu'aux hausses contractuelles de loyer.

Analyse du secteur CT REIT (suite)

	T2 2023	Cumul annuel
Produits tirés des immeubles	<p>▲ 5,2 millions de dollars ou 4,0 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les produits tirés des immeubles se sont établis à 137,8 millions de dollars, soit une augmentation de 5,2 millions, ou 4,0 pour cent, principalement attribuable aux immeubles acquis ainsi qu'aux projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2022 et en 2023, ainsi qu'aux hausses contractuelles de loyer, facteurs contrebalancés en partie par les locaux inoccupés. 	<p>▲ 10,8 millions de dollars ou 4,1 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les produits tirés des immeubles se sont établis à 275,3 millions de dollars, une augmentation de 10,8 millions, ou 4,1 pour cent, principalement attribuable aux immeubles acquis ainsi qu'aux projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2022 et en 2023, ainsi qu'aux hausses contractuelles de loyer, facteurs contrebalancés en partie par les locaux inoccupés.
Charges liées aux immeubles	<p>▲ 0,1 million de dollars ou 0,5 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les charges liées aux immeubles se sont chiffrées à 28,1 millions de dollars, soit une hausse de 0,1 million, ou 0,5 pour cent, un niveau relativement stable par rapport à l'exercice précédent. 	<p>▲ 1,9 million de dollars ou 3,4 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les charges liées aux immeubles se sont chiffrées à 58,6 millions de dollars, soit une augmentation de 1,9 million, ou 3,4 pour cent, attribuable aux immeubles acquis et aux projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2022 et en 2023.
Frais généraux et administratifs	<p>▲ 0,1 million de dollars ou 3,3 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais généraux et administratifs se sont établis à 3,6 millions de dollars, un niveau relativement stable par rapport à l'exercice précédent. 	<p>▲ 0,1 million de dollars ou 0,8 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais généraux et administratifs se sont établis à 8,0 millions de dollars, un niveau relativement stable par rapport à l'exercice précédent.
Amortissement et perte de valeur	<p>▲ 0,8 million de dollars ou 3,8 %</p> <ul style="list-style-type: none"> La dotation à l'amortissement et la perte de valeur se sont chiffrées à 19,2 millions de dollars, en hausse de 0,8 million, ou 3,8 pour cent, en raison des immeubles acquis et des projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2022 et en 2023. 	<p>▲ 1,5 million de dollars ou 4,1 %</p> <ul style="list-style-type: none"> La dotation à l'amortissement et la perte de valeur se sont chiffrées à 38,4 millions de dollars, en hausse de 1,5 million, ou 4,1 pour cent, en raison des immeubles acquis et des projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2022 et en 2023.
Charges financières nettes	<p>▲ 1,0 million de dollars ou 3,6 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les charges financières nettes se sont chiffrées à 28,3 millions de dollars, soit une hausse de 1,0 million, ou 3,6 pour cent, attribuable au recours accru aux facilités de crédit en raison du remboursement d'un emprunt hypothécaire au premier trimestre de 2023 et de la hausse du taux d'intérêt sur les facilités de crédit, facteurs partiellement contrebalancés par les intérêts capitalisés au titre des immeubles en cours d'aménagement. 	<p>▲ 1,1 million de dollars ou 2,0 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Les charges financières nettes se sont chiffrées à 56,2 millions de dollars, en hausse de 1,1 million, ou 2,0 pour cent. Cette augmentation est attribuable au recours accru aux facilités de crédit en raison du remboursement d'un emprunt hypothécaire au premier trimestre de 2023 et de la hausse du taux d'intérêt sur les facilités de crédit, facteurs partiellement contrebalancés par les intérêts capitalisés au titre des immeubles en cours d'aménagement et par le coût du paiement anticipé lié au rachat anticipé des débentures non garanties de série A à l'exercice précédent.
Sommaire des résultats	<p>▲ 3,3 millions de dollars ou 6,0 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Le bénéfice avant impôt s'est établi à 58,6 millions de dollars, soit une hausse de 3,3 millions, ou 6,0 pour cent, attribuable aux facteurs mentionnés précédemment. 	<p>▲ 6,2 millions de dollars ou 5,7 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Le bénéfice avant impôt s'est établi à 114,1 millions de dollars, soit une hausse de 6,2 millions, ou 5,7 pour cent, attribuable aux facteurs mentionnés précédemment.

4.4.2 Mesures clés de performance du secteur CT REIT

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Variation	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022	Variation
Bénéfice d'exploitation net ¹	110,1 \$	104,1 \$	5,8 %	217,5 \$	206,9 \$	5,1 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ¹	77,8	73,4	6,0 %	153,1	145,2	5,4 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ¹	71,7	66,6	7,6 %	140,9	131,7	7,0 %

1. *Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.*

Bénéfice d'exploitation net

Pour le trimestre, le bénéfice d'exploitation net a augmenté de 5,8 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des projets d'intensification réalisés dans des immeubles productifs en 2023 et en 2022 et des hausses de loyer relatives aux contrats de location des enseignes de la Société.

Flux de trésorerie liés aux opérations (« FTO »)

Pour le trimestre, les FTO ont augmenté de 6,0 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des variations du bénéfice d'exploitation net.

Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés (« FTOA »)

Pour le trimestre, les FTOA ont augmenté de 7,6 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des variations du bénéfice d'exploitation net.

5. Analyse du bilan, liquidités et sources de financement

5.1 Principaux faits saillants du bilan

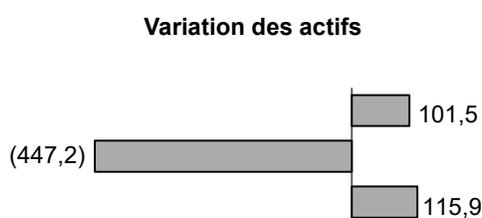
Certains postes de l'actif et du passif de la Société au 1^{er} juillet 2023 et la variation d'un exercice à l'autre par rapport au 2 juillet 2022 sont présentés ci-dessous :

Total des variations des actifs		▲	780,9 \$
Actifs	1^{er} juillet 2023	Variation des actifs d'un exercice à l'autre	
Placements (à court terme et à long terme)	240,6	(149,4)	
Créances sur prêts (tranche courante)	6 387,0		413,4
Stocks de marchandises	3 213,7		179,8
Immobilisations corporelles	5 007,8		359,7
Total des variations des passifs		▲	826,8 \$
Passifs	1^{er} juillet 2023	Variation des passifs d'un exercice à l'autre	
Emprunts à court terme	1 026,2		930,3
Dette à long terme (tranche courante et à long terme)	4 203,4	(174,8)	
Actifs			
Placements (à court terme et à long terme)	▼ 149,4 millions de dollars	La diminution des placements est principalement attribuable à la réduction de la trésorerie excédentaire accumulée dans le secteur Services Financiers.	
Créances sur prêts (tranche courante)	▲ 413,4 millions de dollars	La hausse est principalement attribuable à l'accroissement des activités des titulaires de cartes de crédit, tant sur le plan du nombre de cartes de crédit actives que du solde moyen, ce qui a été contrebalancé par l'augmentation de la correction de valeur.	
Stocks de marchandises	▲ 179,8 millions de dollars	L'augmentation de 5,9 pour cent est inférieure à l'augmentation de 21,6 pour cent d'un exercice à l'autre enregistrée au premier trimestre. Les stocks du Groupe détail Canadian Tire ont diminué par rapport à l'exercice précédent, une baisse contrebalancée par l'augmentation des stocks des autres enseignes du secteur Détail.	
Immobilisations corporelles	▲ 359,7 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable aux investissements de CT REIT en vue de soutenir la stratégie <i>Mieux connecté</i> , mais également aux achats de matériel destiné au nouveau centre de distribution dans la région du Grand Toronto.	
Passifs			
Emprunts à court terme	▼ 930,3 millions de dollars	La hausse tient principalement à l'augmentation des montants à payer au titre du papier commercial et des facilités de crédit dans le secteur Services Financiers. La diminution du bénéfice en trésorerie, conjuguée à l'incidence de la baisse des fonds en caisse au début de 2023, a donné lieu à une augmentation des montants prélevés sur les emprunts à court terme au sein du secteur Détail.	
Dette à long terme (tranche courante et à long terme)	▼ 174,8 millions de dollars	La diminution s'explique principalement par la réduction du refinancement des billets à terme de Glacier et par le remboursement à l'échéance d'emprunts hypothécaires.	

Certains postes de l'actif et du passif de la Société au 1^{er} juillet 2023 et la variation par rapport au 31 décembre 2022 sont présentés ci-dessous :

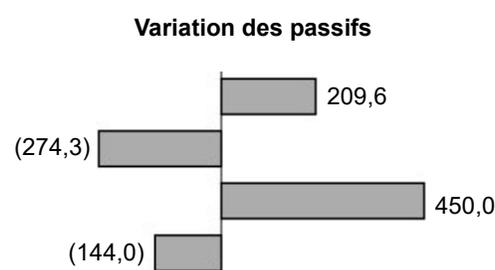
Total des variations des actifs	▼	261,7 \$
--	---	-----------------

Actifs	1^{er} juillet 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	432,8
Créances clients et autres débiteurs	862,7
Créances sur prêts (tranche courante)	6 387,0



Total des variations des passifs	▲	220,7 \$
---	---	-----------------

Passifs	1^{er} juillet 2023
Dépôts (tranche courante et à long terme)	3 175,3
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	2 926,6
Emprunts à court terme	1 026,2
Obligations locatives (tranche courante et à long terme)	2 263,6



Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	▲ 101,5 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Se reporter à la section 5.2 et aux tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie pour plus d'information.
Créances clients et autres débiteurs	▼ 447,2 millions de dollars	La diminution tient principalement à la baisse des créances des marchands en raison du calendrier des paiements et à la diminution de la juste valeur favorable des dérivés de change.
Créances sur prêts (tranche courante)	▲ 115,9 millions de dollars	La hausse est principalement attribuable à l'accroissement des activités des titulaires de cartes de crédit, tant sur le plan du nombre de cartes de crédit actives que du solde moyen, ce qui a été contrebalancé par l'augmentation de la correction de valeur.

Passifs		
Dépôts (tranche courante et à long terme)	▲ 209,6 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des dépôts dans des certificats de placement garanti (« CPG ») afin de répondre aux exigences de financement, partiellement contrebalancée par la baisse des dépôts à vue au sein du secteur Services Financiers.
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	▼ 274,3 millions de dollars	La diminution s'explique par le calendrier et le volume des paiements et par les variations favorables de la juste valeur des dérivés.
Emprunts à court terme	▲ 450,0 millions de dollars	L'augmentation est essentiellement attribuable aux exigences en matière de financement et de capital du secteur Détail. Le secteur Services Financiers est principalement responsable de l'augmentation en raison du recours accru au papier commercial, contrebalancé en partie par la diminution des montants à payer au titre des facilités de crédit.
Obligations locatives (tranche courante et à long terme)	▼ 144,0 millions de dollars	La diminution s'explique principalement par les paiements sur le capital des contrats de location en vigueur, contrebalancés par les nouveaux contrats de location et les renouvellements de contrats de location.

5.2 Sommaire des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente certains postes des tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie de la Société pour les trimestres clos le 1^{er} juillet 2023 et le 2 juillet 2022.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	823,4 \$	487,6 \$	335,8 \$
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'investissement	(74,0)	91,3	(165,3)
Flux de trésorerie (affectés aux) activités de financement	(628,4)	(923,8)	295,4
Flux de trésorerie générés (utilisés) au cours de la période	121,0 \$	(344,9) \$	465,9 \$

(en millions de dollars canadiens)	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	512,3 \$	(105,2) \$	617,5 \$
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'investissement	(233,1)	82,7	(315,8)
Flux de trésorerie (affectés aux) activités de financement	(172,7)	(1 221,2)	1 048,5
Flux de trésorerie générés (utilisés) au cours de la période	106,5 \$	(1 243,7) \$	1 350,2 \$

	T2 2023	Cumul annuel
Activités d'exploitation	<p>▲ Variation de 335,8 millions de dollars</p> <ul style="list-style-type: none"> L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable aux variations du fonds de roulement et aux variations des créances sur prêts. 	<p>▲ Variation de 617,5 millions de dollars</p> <ul style="list-style-type: none"> L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable aux variations du fonds de roulement et aux variations des créances sur prêts.
Activités d'investissement	<p>▼ Variation de 165,3 millions de dollars</p> <ul style="list-style-type: none"> L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement découle principalement des variations des placements à court terme. La trésorerie excédentaire en 2022 a donné lieu à des flux de trésorerie positifs à la vente ou à l'échéance de placements à court terme par rapport à la période correspondante de l'exercice considéré. Ces flux de trésorerie positifs ont été contrebalancés en partie par la diminution des entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles. 	<p>▼ Variation de 315,8 millions de dollars</p> <ul style="list-style-type: none"> L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement découle principalement des variations des placements à court terme. La trésorerie excédentaire en 2022 a donné lieu à des flux de trésorerie positifs à la vente ou à l'échéance de placements à court terme par rapport à la période correspondante de l'exercice considéré. Ces flux de trésorerie positifs ont été contrebalancés en partie par la diminution des entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles.
Activités de financement	<p>▲ Variation de 295,4 millions de dollars</p> <ul style="list-style-type: none"> Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont diminué principalement en raison des variations des dépôts, partiellement contrebalancées par la hausse du remboursement net de titres d'emprunt à court terme et par la hausse des rachats d'actions. 	<p>▲ Variation de 1 048,5 millions de dollars</p> <ul style="list-style-type: none"> La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités de financement est principalement attribuable à la variation des dépôts, qui s'est traduite par des flux de trésorerie positifs depuis le début de l'exercice considéré, comparativement à des flux de trésorerie affectés à la réduction des dépôts à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie provenant des emprunts à court terme ont été contrebalancés par les refinancements de la dette et les rachats d'actions.

5.3 Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- s'assurer d'avoir des liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières à leur échéance et de mener à bien ses plans opérationnels et stratégiques;
- maintenir des réserves de liquidités saines et la capacité d'accéder à des capitaux additionnels auprès de sources multiples, au besoin;
- réduire le coût du capital après impôt tout en prenant en considération les principaux risques décrits à la section 10 du présent rapport de gestion, incluant les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

5.3.1 Contexte réglementaire de la Banque Canadian Tire

La BCT gère son capital conformément aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). Les lignes directrices concernant le capital réglementaire du BSIF sont fondées sur le document du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire Basel III : A Global Regulatory Framework for More Resilient Banks and Banking Systems, qui est entré en vigueur au Canada le 1^{er} janvier 2013, et mesurent le capital par rapport au risque de crédit, au risque de marché et aux risques opérationnels. La Banque a mis en place des politiques, procédures et contrôles divers en matière de gestion du capital, notamment le processus interne annuel d'évaluation de la suffisance du capital au moyen duquel elle détermine le capital à conserver selon son profil de risque.

Les objectifs de la Banque sont les suivants :

- maintenir des ratios de capital élevés, évalués selon les lignes directrices réglementaires et les objectifs internes;
- disposer d'un capital suffisant pour garder la confiance des investisseurs et des déposants.

Au deuxième trimestre de 2023, la BCT se conformait à toutes les lignes directrices concernant les fonds propres réglementaires du BSIF ainsi qu'aux cibles établies à l'interne dans le cadre du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital.

5.4 Activités d'investissement

5.4.1 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de la Société pour les périodes closes le 1^{er} juillet 2023 et le 2 juillet 2022 se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Facteurs de modernisation et d'efficacité	22,6 \$	26,7 \$	34,6 \$	49,7 \$
Expérience client omnicanal	95,9	101,8	163,5	182,8
Infrastructure d'exécution et automatisation	19,9	40,3	39,9	78,3
Dépenses d'investissement liées à l'exploitation¹	138,4 \$	168,8 \$	238,0 \$	310,8 \$
Acquisitions et aménagements de CT REIT, excluant les ventes internes conclues avec la Société	9,8	19,4	21,4	31,7
Total des dépenses d'investissement²	148,2 \$	188,2 \$	259,4 \$	342,5 \$

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

2. Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises, les actifs de propriété intellectuelle et les commissions de location reçues.

	T2 2023	Cumul annuel
Total des dépenses d'investissement	▼ 40,0 millions de dollars	▼ 83,1 millions de dollars
	<ul style="list-style-type: none"> Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, les dépenses d'investissement liées à l'exploitation et le total des dépenses d'investissement de la Société se sont établis à 238,0 millions de dollars et à 259,4 millions, respectivement, une baisse de 72,8 millions et de 83,1 millions, respectivement, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable au calendrier des dépenses. 	

Engagements en capital

La Société avait des engagements d'environ 162,5 millions de dollars au 1^{er} juillet 2023 (2 juillet 2022 – 313,0 millions) liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Dépenses d'investissement liées à l'exploitation

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

Étant donné que certains projets ont été reportés à 2024, la Société s'attend à ce que ses dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour l'exercice complet de 2023 s'établissent au bas de la fourchette de 750 millions de dollars à 800 millions annoncée précédemment.

5.5 Liquidités et financement

La direction veille à s'assurer que la Société a des liquidités suffisantes, tant par le maintien d'un bilan solide que par la capacité d'accéder à des capitaux additionnels auprès de sources multiples, au besoin. Les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT disposent de plusieurs sources de financement de rechange afin de remplir leurs obligations financières à leur échéance et de mener à bien leurs plans opérationnels et stratégiques.

La Société a terminé le trimestre avec de la trésorerie et des placements à court terme de 610,9 millions de dollars, déduction faite de la dette bancaire, ainsi que des liquidités totalisant 4,4 milliards, soit 1,8 milliard, 2,5 milliards et 155,7 millions pour les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT, respectivement.

Au 1^{er} juillet 2023

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Trésorerie et équivalents de trésorerie	432,8 \$	74,0 \$	354,7 \$	4,1 \$
Placements à court terme	178,1	—	178,1	—
Moins : dette bancaire	—	—	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme, montant total net¹	610,9 \$	74,0 \$	532,8 \$	4,1 \$
Marges de crédit bancaire engagées	4 546,6	1 996,6	2 250,0	300,0
Moins : emprunts impayés ²	433,3	—	289,3	144,0
Moins : papier commercial libellé en dollars américains en cours	304,5	304,5	—	—
Moins : lettres de crédit en cours	4,4	—	—	4,4
Marges de crédit bancaire engagées disponibles	3 804,4 \$	1 692,1 \$	1 960,7 \$	151,6 \$
Liquidités¹	4 415,3 \$	1 766,1 \$	2 493,5 \$	155,7 \$

1. Mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elle pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

2. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

Sources de financement	
Marges de crédit bancaire engagées et facilités d'achat de billets titrisés	<ul style="list-style-type: none"> • Consentie par un consortium de sept institutions financières canadiennes et de trois institutions financières étrangères, une marge de crédit non garantie de 1 975 millions de dollars est mise à la disposition du secteur Détail à des fins générales et viendra à échéance en juin 2027. Au 1^{er} juillet 2023, le secteur Détail n'avait prélevé aucun montant sur cette marge de crédit. • Consentie par un consortium de sept institutions financières canadiennes, une marge de crédit non garantie de 300 millions de dollars est mise à la disposition de CT REIT à des fins générales et viendra à échéance en septembre 2027. Au 1^{er} juillet 2023, CT REIT avait des emprunts de 144,0 millions de dollars en vertu de cette marge de crédit. • La Banque Scotia a consenti à la BCT une marge de crédit non garantie de 500 millions de dollars et des facilités d'achat de billets titrisés de 1,75 milliard pour l'achat de billets de premier rang et subordonnés adossés à des créances sur cartes de crédit émis par Glacier Credit Card Trust (« GCCT »). Au 1^{er} juillet 2023, la BCT avait des emprunts de 289,3 millions de dollars en vertu de cette marge de crédit et un montant nominal à payer en vertu de ses facilités d'achat de billets. • Helly Hansen avait une facilité de découvert garantie de 175 millions de couronnes norvégiennes (« NOK ») (équivalant à 21,6 millions de dollars canadiens) qui a été fournie par une banque norvégienne et qui viendra à échéance en janvier 2024. Au 1^{er} juillet 2023, Helly Hansen n'avait prélevé aucun montant sur cette facilité.
Programmes de papier commercial	<ul style="list-style-type: none"> • La Société a un programme de papier commercial lui permettant d'émettre des billets à ordre à court terme non garantis pour un montant en capital total maximal de 1,0 milliard de dollars américains aux États-Unis. Les échéances des billets à ordre varient de un jour à 270 jours à compter de la date d'émission. Les billets sont émis à escompte et ont égalité de rang de paiement avec toutes les obligations non subordonnées et non garanties existantes et futures envers les créanciers de la Société. Au 1^{er} juillet 2023, la Société avait du papier commercial libellé en dollars américains équivalant à 304,5 millions de dollars canadiens. • Parallèlement aux émissions de papier commercial libellé en dollars américains de la Société, celle-ci conclut des dérivés de change afin de couvrir le risque de change associé aux composantes capital et intérêt des emprunts en vertu du programme. La Société ne désigne pas ces dérivés au titre des emprunts comme des couvertures aux fins comptables. • GCCT a un programme de papier commercial lui permettant d'émettre des billets à ordre adossés à des créances sur cartes de crédit à court terme pour un montant en capital total maximal de 300 millions de dollars. Au 1^{er} juillet 2023, GCCT avait du papier commercial adossé à des créances en cours pour un montant de 288,4 millions de dollars.
Billets à moyen terme et débetures de premier rang non garanties	<ul style="list-style-type: none"> • Au 1^{er} juillet 2023, la Société avait des billets à moyen terme en cours pour un montant en capital total de 950,0 millions de dollars. Après la fin du trimestre, le 6 juillet 2023, la Société a remboursé des billets à moyen terme pour un montant de 400 millions de dollars. • Au 1^{er} juillet 2023, CT REIT avait des débetures de premier rang non garanties en cours d'un montant en capital total de 1,2 milliard de dollars.
Billets de premier rang à terme et billets subordonnés adossés à des créances	<ul style="list-style-type: none"> • Au 1^{er} juillet 2023, GCCT avait des billets à terme adossés à des créances sur cartes de crédit en cours d'un montant en capital total de 2,1 milliards de dollars, constitués de billets à terme de premier rang d'un montant en capital de 1,9 milliard et de billets à terme subordonnés d'un montant en capital de 135 millions.
Dépôts de CPG auprès de courtiers	<ul style="list-style-type: none"> • Les fonds continuent d'être facilement accessibles à la BCT par l'entremise des réseaux de courtiers. Au 1^{er} juillet 2023, les dépôts de CPG de la BCT auprès de courtiers s'élevaient à 2,4 milliards de dollars.
Dépôts de détail	<ul style="list-style-type: none"> • Les dépôts de détail se composent des dépôts dans les comptes d'épargne à intérêt élevé et dans les CPG de détail de la BCT, qui sont offerts dans le cadre des comptes d'épargne libre d'impôt (« CELI ») ou non. Au 1^{er} juillet 2023, les dépôts de détail de la BCT s'élevaient à 658,2 millions de dollars.
Immobilier	<ul style="list-style-type: none"> • La Société peut effectuer des transactions immobilières stratégiques touchant des immeubles n'appartenant pas à CT REIT. Elle détient également un placement dans CT REIT sous forme de parts de CT REIT négociées en bourse. Au 1^{er} juillet 2023, la Société détenait une participation effective de 68,5 pour cent dans CT REIT. • Des sources de financement supplémentaires sont disponibles pour CT REIT, au besoin, notamment la capacité d'accéder aux marchés des titres d'emprunt et de capitaux propres, sous réserve des modalités de la déclaration de fiducie de CT REIT et de toutes les exigences réglementaires applicables. • Au 1^{er} juillet 2023, CT REIT avait des emprunts hypothécaires en cours d'un montant en capital total de 9,1 millions de dollars. Ces emprunts hypothécaires sont garantis par certains immeubles de placement.

5.5.1 Obligations contractuelles, garanties et engagements

Se reporter à la section 6.5.1 du rapport de gestion annuel de 2022 de la Société pour une description des obligations contractuelles au 31 décembre 2022. Les obligations contractuelles en cours n'ont connu aucun changement important par rapport à celles relevées à la fin de l'exercice, à part celles dont il est question dans le présent document. Au 1^{er} juillet 2023, la Société était d'avis qu'elle avait la capacité de s'acquitter de ses obligations contractuelles.

Au cours du trimestre, la Société a conclu des accords qui se traduiront par des dépenses de 445 millions de dollars sur une période de sept ans.

Pour une analyse des garanties et des engagements importants de la Société, se reporter à la note 34 des états financiers consolidés de 2022 de la Société. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif aux garanties et engagements susmentionnés est présentée à la note 5 des états financiers consolidés de 2022 de la Société. Les garanties et engagements n'ont connu aucun changement important par rapport à ceux relevés à la fin de l'exercice, à part ceux dont il est question dans le présent document.

6. Capitaux propres

6.1 Actions en circulation

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} juillet 2023	2 juillet 2022	31 décembre 2022
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires (2 juillet 2022 – 3 423 366; 31 décembre 2022 – 3 423 366)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
52 493 324 actions de catégorie A sans droit de vote (2 juillet 2022 – 55 537 813; 31 décembre 2022 – 54 276 998)	586,3	595,6	587,6
	586,5 \$	595,8 \$	587,8 \$

Chaque année, la Société dépose un avis en vue de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX »), qui lui permet de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote au moyen de transactions sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de systèmes de négociation parallèles canadiens, s'ils sont admissibles, au cours du marché des actions au moment du rachat ou de toute autre façon permise en vertu des règles de la TSX et des lois en valeurs mobilières applicables. Les actions de catégorie A sans droit de vote rachetées par la Société dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités retrouvent le statut d'actions autorisées et non émises. Les détenteurs de titres peuvent obtenir un exemplaire de l'avis sans frais en communiquant avec le secrétaire général de la Société.

Le 17 février 2022, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société en vue d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour racheter un nombre maximal de 5,3 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote entre le 2 mars 2022 et le 1^{er} mars 2023 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2022-2023 »). Le 16 février 2023, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société en vue d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour racheter un nombre maximal de 5,1 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote entre le 2 mars 2023 et le 1^{er} mars 2024 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2023-2024 »). En outre, le 16 février 2023, la TSX a accepté le nouveau programme de rachat d'actions automatique qui expirera le 1^{er} mars 2024 (le « PRAA de 2023-2024 ») permettant à un courtier désigné de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2023-2024 pendant les périodes d'interdiction d'opération de la Société, selon des paramètres prédéfinis.

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

Le 10 novembre 2022, la Société a annoncé son intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant se situant entre 500 millions de dollars et 700 millions d'ici la fin de 2023, en plus du nombre requis à des fins d'antidilution. Le tableau suivant résume les rachats effectués par la Société relativement à l'intention de rachat d'actions de 2022-2023.

(en millions de dollars canadiens)	
Intention de rachat d'actions de 2022-2023 annoncée le 10 novembre 2022	500 \$ à 700 \$
Actions rachetées au cours de l'exercice 2022 en vertu de l'intention de rachat d'actions de 2022-2023	121,8
Actions rachetées au cours de l'exercice 2023 en vertu de l'intention de rachat d'actions de 2022-2023	299,0
Total des actions rachetées en vertu de l'intention de rachat d'actions de 2022-2023	420,8 \$

6.2 Dividendes

Le ratio de distribution à long terme¹ cible de la Société est d'environ 30 pour cent à 40 pour cent du bénéfice net normalisé de l'exercice précédent, après avoir tenu compte de la situation de trésorerie et des besoins futurs en liquidités, des conditions des marchés boursiers et des occasions d'investissement à la fin de la période. Le ratio de distribution à long terme peut fluctuer pour un exercice donné en raison d'événements inhabituels ou non récurrents.

Le 9 août 2023, le conseil d'administration de la Société a déclaré des dividendes au taux de 1,725 \$ par action, payables le 1^{er} décembre 2023 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 octobre 2023. Le dividende est considéré comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt.

6.3 Dérivés sur actions

La Société conclut des dérivés sur actions pour compenser partiellement son exposition aux fluctuations des charges liées aux options sur actions, aux unités d'actions au rendement, aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions différées. La Société utilise actuellement des contrats à livrer sur actions à taux variable.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, 300 000 unités de contrats à terme de gré à gré sur actions qui couvraient des options sur actions, des unités d'actions au rendement, des unités d'actions restreintes et des unités d'actions différées ont été réglées et ont donné lieu à un paiement en trésorerie aux contreparties d'environ 5,6 millions de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a conclu de nouveaux contrats à terme de gré à gré sur actions composés de 170 000 unités à un taux de couverture de 168,11 \$.

7. Questions fiscales

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive de temps à autre que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement à l'état des vérifications menées par l'administration fiscale, telles qu'elles sont présentées dans la section 8 du rapport de gestion annuel de 2022 de la Société.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a déterminé qu'elle a constitué des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différerait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

Pour la période de 13 semaines close le 1^{er} juillet 2023, l'impôt sur le résultat s'est établi à 47,0 millions de dollars (2022 – 60,5 millions). Pour la période de 13 semaines close le 1^{er} juillet 2023, le taux d'imposition effectif a augmenté pour s'établir à 27,0 pour cent (2022 – 25,4 pour cent), principalement en raison de la hausse de la charge liée aux options sur actions non déductible, contrebalancée en partie par l'incidence fiscale des coûts liés au retrait des activités d'Helly Hansen de la Russie qui ont été engagés en 2022.

Pour la période de 26 semaines close le 1^{er} juillet 2023, l'impôt sur le résultat s'est établi à 70,8 millions de dollars (2022 – 137,8 millions). Pour la période de 26 semaines close le 1^{er} juillet 2023, le taux d'imposition effectif a augmenté pour s'établir à 29,4 pour cent (2022 – 25,9 pour cent), principalement en raison de la hausse de la charge liée aux options sur actions non déductible.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

8. Méthodes et estimations comptables

8.1 Estimations comptables critiques

La Société estime certains des montants reflétés dans ses états financiers consolidés intermédiaires résumés en se servant de modèles financiers détaillés qui sont fondés sur des résultats antérieurs, des tendances actuelles et d'autres hypothèses. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction est d'avis que les estimations et les méthodes comptables présentées en détail aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés de 2022 de la Société n'exigent pas que la direction formule des hypothèses sur des questions comportant un degré élevé d'incertitude. Par conséquent, aucune de ces estimations n'est considérée comme une « estimation comptable critique » telle qu'elle est définie dans l'annexe 51-102A1, *Rapport de gestion*, publiée par les Autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières, à l'exception de la correction de valeur pour perte de valeur des créances du secteur Services Financiers.

La note 2 des états financiers consolidés et notes annexes de 2022 de la Société décrit les méthodes comptables qui font l'objet de jugements et d'estimations et dont l'incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés pourrait être importante de l'avis de la Société.

La Société a procédé à un changement d'estimation comptable dont la prise d'effet au cours du trimestre s'est traduite par la comptabilisation au premier, au deuxième et au troisième trimestres d'une portion du bénéfice qui était auparavant constaté au quatrième trimestre, le montant annuel demeurant le même. Se reporter à la section 4.1.1 pour obtenir de plus amples renseignements sur les répercussions de l'EPM entre la Société et les marchands.

8.2 Changements de méthodes comptables

Normes, modifications et interprétations publiées et adoptées

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 17, qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit un nouveau modèle de comptabilisation des obligations au titre des contrats d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux réclamations. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17 afin de répondre à des préoccupations et à des enjeux liés à la mise en œuvre cernés après la publication d'IFRS 17 en 2017. Ces modifications comprenaient également le report de deux ans de la date d'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2023. La Société a adopté IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023 et a déterminé que l'adoption de cette norme n'aura aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés. La période comparative est présentée conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et n'a pas été retraitée.

La Société a modifié comme suit ses méthodes comptables relatives aux produits tirés de la réassurance et à l'évaluation des contrats d'assurance par suite de l'adoption d'IFRS 17 :

Les produits tirés de la réassurance pour chaque période de présentation de l'information financière représentent les variations du passif au titre de la couverture restante qui sont liées aux services en échange desquels la Société s'attend à recevoir une contrepartie et la portion des primes imputée à la récupération des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition.

IFRS 17 permet, à titre facultatif, de simplifier l'évaluation des contrats de réassurance en employant la méthode de répartition des primes. Pour l'évaluation du passif au titre de la couverture restante, cette méthode est semblable au traitement comptable appliqué antérieurement par la Société. Cependant, en ce qui concerne l'évaluation du passif au titre des sinistres survenus, la Société actualise maintenant les flux de trésorerie futurs et procède à un ajustement explicite au titre du risque non financier.

Clarification de la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à portée limitée à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (« IAS 8 »). Les modifications à IAS 8 clarifient la façon dont les sociétés font la distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante parce que les changements d'estimations comptables sont appliqués de façon prospective uniquement aux transactions futures et aux autres événements futurs, mais les changements de méthodes comptables sont généralement appliqués de façon rétroactive aux transactions passées et aux autres événements passés. La Société a évalué l'incidence de ces modifications et a déterminé qu'elles n'auront aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais elles ne sont pas en vigueur pour l'exercice se clôturant le 30 décembre 2023 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires.

Obligation locative découlant d'une cession-bail

En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), s'appliquant aux vendeurs-preneurs dans le cadre de transactions de cession-bail. Les modifications ajoutent une disposition faisant en sorte que l'évaluation par le vendeur-preneur des paiements de loyer ou des paiements de loyer révisés ne doit pas donner lieu à la comptabilisation d'un profit ou d'une perte sur le droit d'utilisation qu'il conserve. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Passifs non courants assortis de clauses restrictives

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, précisant que les clauses restrictives dont le respect est évalué après la date de clôture n'ont aucune incidence sur le classement d'un passif à titre de passif courant ou non courant à la date de clôture. Les modifications exigent plutôt la présentation d'informations au sujet de ces clauses restrictives dans les notes annexes aux états financiers. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Accords de financement de fournisseurs

En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications exigent des entités qu'elles fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'incidence des accords de financement de fournisseurs sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Réforme fiscale internationale

En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications imposent aux entités de fournir des informations au sujet de l'impôt sur le résultat découlant de la mise en œuvre du Modèle de règles du Pilier 2 publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques. Ces règles devraient être promulguées au niveau des juridictions fiscales locales. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

9. Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR et mesures financières supplémentaires

9.1 Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

La Société prépare et présente son information financière conformément aux PCGR. La direction utilise de nombreuses mesures pour évaluer la performance, y compris des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

La direction estime que les résultats et les mesures présentés et normalisés sont utiles pour évaluer la performance des activités principales de la Société. La direction utilise les résultats normalisés pour évaluer les variations de la performance financière d'une période à l'autre sur une base comparable, en éliminant les éléments précisés qui ne sont pas liés aux activités principales de la Société et qui sont de nature peu fréquente et non liées à l'exploitation. Les éléments, qui peuvent comprendre les coûts de transaction connexes aux acquisitions, les coûts de restructuration ou les coûts liés aux activités abandonnées, les coûts du programme d'efficacité opérationnelle, les coûts non récurrents liés au lancement de nouveaux programmes et les ajustements à la juste valeur peu fréquents et non liés à l'exploitation, sont exclus des frais de vente, généraux et administratifs et des autres charges, le cas échéant. La section 4.1.1 présente une explication des éléments de normalisation.

Autres charges normalisées

Le tableau suivant présente un rapprochement des autres charges normalisées avec les autres charges, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Les autres charges normalisées sont plus directement comparables aux autres charges, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Autres charges	79,0 \$	48,9 \$	158,0 \$	47,6 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	(74,6)	—	(142,3)	—
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	(36,5)	—	(36,5)
Autres charges normalisées	4,4 \$	12,4 \$	15,7 \$	11,1 \$

Autres (produits) normalisés du secteur Détail

Le tableau suivant présente un rapprochement des autres (produits) normalisés du secteur Détail avec les autres charges, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Autres charges	79,0 \$	48,9 \$	158,0 \$	47,6 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	36,5	34,3	72,6	70,4
Autres charges (produits) du secteur Détail	42,5 \$	14,6 \$	85,4 \$	(22,8) \$
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	(74,6)	—	(142,3)	—
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	(36,5)	—	(36,5)
Autres (produits) normalisés du secteur Détail	(32,1) \$	(21,9) \$	(56,9) \$	(59,3) \$

Frais de vente, généraux et administratifs normalisés et frais de vente, généraux et administratifs normalisés en pourcentage des produits

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés servent de mesure additionnelle pour évaluer la performance des activités courantes de la Société. Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés sont la mesure la plus directement comparable aux frais de vente, généraux et administratifs, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Les frais de vente, généraux et administratifs sont ajustés pour tenir compte des éléments de normalisation.

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés en pourcentage des produits sont une mesure non conforme aux PCGR calculée en divisant les frais de vente, généraux et administratifs normalisés par les produits.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Frais de vente, généraux et administratifs	929,3 \$	862,1 \$	1 800,5 \$	1 657,0 \$
Moins les éléments de normalisation :				
Charge relative à la TPS/TVH	33,3	—	33,3	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	9,7	—	11,8
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés	896,0 \$	852,4 \$	1 767,2 \$	1 645,2 \$

Frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail et frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail servent de mesure additionnelle pour évaluer la performance des activités courantes de la Société. Cette mesure est plus directement comparable aux frais de vente, généraux et administratifs, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail sont ajustés pour tenir compte des éléments de normalisation.

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, sont une mesure non conforme aux PCGR calculée en divisant les frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail par les produits du secteur Détail, excluant la Division pétrolière.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Frais de vente, généraux et administratifs	929,3 \$	862,1 \$	1 800,5 \$	1 657,0 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	111,3	85,1	197,0	170,0
Frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail	818,0 \$	777,0 \$	1 603,5 \$	1 487,0 \$
Moins les éléments de normalisation : programme d'efficacité opérationnelle	—	9,7	—	11,8
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail	818,0 \$	767,3 \$	1 603,5 \$	1 475,2 \$

Frais de vente, généraux et administratifs normalisés des Services Financiers

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés des Services Financiers servent de mesure additionnelle pour évaluer la performance des activités courantes de la Société. Cette mesure est plus directement comparable aux frais de vente, généraux et administratifs, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Les frais de vente, généraux et administratifs des Services Financiers sont ajustés pour tenir compte des éléments de normalisation.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Frais de vente, généraux et administratifs	929,3 \$	862,1 \$	1 800,5 \$	1 657,0 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	806,0	766,6	1 586,5	1 471,8
Frais de vente, généraux et administratifs des Services Financiers	123,3 \$	95,5 \$	214,0 \$	185,2 \$
Moins les éléments de normalisation : charge relative à la TPS/TVH	33,3	—	33,3	—
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés des Services Financiers	90,0 \$	95,5 \$	180,7 \$	185,2 \$

BAIIA et mesures connexes

Le BAIIA, le BAIIA normalisé et le BAIIA normalisé en pourcentage des produits servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance des activités courantes de la Société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, y compris les dépenses d'investissement. Le BAIIA et ses dérivés successifs sont la mesure la plus directement comparable au bénéfice avant impôt, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés, et cette mesure est ajustée en déduisant les charges financières nettes et les amortissements. Le BAIIA lui-même est ensuite ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation.

Le BAIIA normalisé en pourcentage des produits est une mesure non conforme aux PCGR calculée en divisant le BAIIA normalisé par les produits.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Bénéfice avant impôt	173,9 \$	238,1 \$	240,5 \$	533,0 \$
Plus :				
Amortissements ¹	195,4	185,2	398,4	359,2
Charges financières nettes	77,4	54,9	150,4	109,5
BAIIA	446,7 \$	478,2 \$	789,3 \$	1 001,7 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	74,6 \$	— \$	142,3 \$	— \$
Charge relative à la TPS/TVH	33,3	—	33,3	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	9,7	—	11,8
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	36,5	—	36,5
BAIIA normalisé	554,6 \$	524,4 \$	964,9 \$	1 050,0 \$

1. Les amortissements présentés dans les coûts des activités génératrices de produits pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} juillet 2023 se sont chiffrés à 6,6 millions de dollars (2022 – 6,4 millions) et à 17,5 millions (2022 – 12,1 millions).

BAIIA du secteur Détail et mesures connexes

Le BAIIA du secteur Détail et le BAIIA normalisé du secteur Détail servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance des activités courantes du secteur Détail et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, y compris les dépenses d'investissement. Le BAIIA du secteur Détail et ses dérivés successifs sont la mesure la plus directement comparable au bénéfice avant impôt, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés, et cette mesure est ajustée en déduisant les charges financières nettes et les amortissements. Le BAIIA du secteur Détail est ensuite ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Bénéfice avant impôt	173,9 \$	238,1 \$	240,5 \$	533,0 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	88,3	114,3	234,2	260,4
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	85,6 \$	123,8 \$	6,3 \$	272,6 \$
Plus :				
Amortissements ¹	244,8	229,5	495,4	447,6
Charges financières nettes	66,6	43,6	127,8	86,7
BAIIA du secteur Détail	397,0 \$	396,9 \$	629,5 \$	806,9 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	74,6	—	142,3	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	9,7	—	11,8
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	36,5	—	36,5
BAIIA normalisé du secteur Détail	471,6 \$	443,1 \$	771,8 \$	855,2 \$

1. Les amortissements présentés dans les coûts des activités génératrices de produits pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} juillet 2023 se sont chiffrés à 6,6 millions de dollars (2022 – 6,4 millions) et à 17,5 millions (2022 – 12,1 millions).

Bénéfice avant impôt normalisé

Le bénéfice avant impôt normalisé sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aider celle-ci à prendre des décisions en ce qui a trait à ses activités courantes. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt normalisé et du bénéfice avant impôt, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Bénéfice avant impôt	173,9 \$	238,1 \$	240,5 \$	533,0 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	74,6	—	142,3	—
Charge relative à la TPS/TVH	33,3	—	33,3	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	9,7	—	11,8
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	36,5	—	36,5
Bénéfice avant impôt normalisé	281,8 \$	284,3 \$	416,1 \$	581,3 \$

Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail

Le bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aider celle-ci à prendre des décisions en ce qui a trait à ses activités courantes. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail et du bénéfice avant impôt, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Bénéfice avant impôt	173,9 \$	238,1 \$	240,5 \$	533,0 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	88,3	114,3	234,2	260,4
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	85,6 \$	123,8 \$	6,3 \$	272,6 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	74,6	—	142,3	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	9,7	—	11,8
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	36,5	—	36,5
Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail	160,2 \$	170,0 \$	148,6 \$	320,9 \$

Bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers

Le bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aider celle-ci à prendre des décisions en ce qui a trait à ses activités courantes. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers et du bénéfice avant impôt, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Bénéfice avant impôt	173,9 \$	238,1 \$	240,5 \$	533,0 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	118,5	148,1	66,4	317,7
Bénéfice avant impôt des Services Financiers	55,4 \$	90,0 \$	174,1 \$	215,3 \$
Plus les éléments de normalisation : charge relative à la TPS/TVH	33,3	—	33,3	—
Bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers	88,7 \$	90,0 \$	207,4 \$	215,3 \$

Charge d'impôt sur le résultat normalisée

La direction utilise la charge d'impôt sur le résultat normalisée pour calculer le bénéfice net normalisé. L'incidence fiscale des éléments de normalisation est calculée en multipliant les éléments de normalisation par le taux d'imposition prévu par la loi. Le tableau suivant présente un rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat normalisée et de la charge d'impôt sur le résultat, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Charge d'impôt sur le résultat	47,0 \$	60,5 \$	70,8 \$	137,8 \$
Plus l'incidence fiscale des éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	19,7	—	37,5	—
Charge relative à la TPS/TVH	8,6	—	8,6	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	2,5	—	3,1
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	3,1	—	3,1
Charge d'impôt sur le résultat normalisée	75,3 \$	66,1 \$	116,9 \$	144,0 \$

Bénéfice net normalisé, bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires, bénéfice par action dilué normalisé et ratio de distribution à long terme

Le bénéfice net normalisé, le bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires et le bénéfice par action dilué normalisé servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net normalisé, du bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires et du bénéfice dilué par action normalisé avec le bénéfice net, une mesure définie par les PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

Le ratio de distribution à long terme cible est calculé en divisant le total des dividendes par le bénéfice net normalisé de l'exercice précédent.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Bénéfice net	126,9 \$	177,6 \$	169,7 \$	395,2 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	99,4	145,2	107,2	327,3
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	54,9 \$	— \$	104,8 \$	— \$
Charge relative à la TPS/TVH ¹	24,7	—	24,7	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	7,2	—	8,7
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	33,4	—	33,4
Bénéfice net normalisé	206,5 \$	218,2 \$	299,2 \$	437,3 \$
Bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires¹	174,0 \$	185,8 \$	231,7 \$	369,4 \$
BPA dilué normalisé	3,08 \$	3,11 \$	4,07 \$	6,16 \$

1. Un montant de 5,0 millions de dollars est attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et n'est pas inclus dans le bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires.

Dépenses d'investissement liées à l'exploitation

Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation servent à évaluer les ressources utilisées pour maintenir les immobilisations à leur capacité de production. Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation sont la mesure la plus directement comparable au total des entrées, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Total des entrées ¹	78,9 \$	120,6 \$	208,0 \$	280,6 \$
Plus : montants à payer au titre des entrées	69,3	67,6	51,4	61,9
Moins :				
Regroupements d'entreprises, actifs de propriété intellectuelle et commissions de location	—	—	—	—
Acquisitions et aménagements de CT REIT, excluant les ventes internes conclues avec la Société	9,8	19,4	21,4	31,7
Dépenses d'investissement liées à l'exploitation	138,4 \$	168,8 \$	238,0 \$	310,8 \$

1. Ce poste figure dans la section sur les activités d'investissement du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Rendement du capital investi du secteur Détail

Le rendement du capital investi du secteur Détail est calculé en divisant le rendement du secteur Détail par le capital investi du secteur Détail. Le rendement du secteur Détail est défini comme étant le bénéfice après impôt du secteur Détail sur les 12 derniers mois, excluant les charges d'intérêts, la dotation à l'amortissement liée aux contrats de location, le bénéfice intersectoriel et tout élément de normalisation. Le capital investi du secteur Détail est défini comme étant le total des actifs du secteur Détail, moins les dettes fournisseurs et charges à payer et les soldes intersectoriels du secteur Détail selon une moyenne des quatre derniers trimestres. Le rendement du secteur Détail et le capital investi du secteur Détail sont des mesures financières non conformes aux PCGR que la Société ne juge pas utiles de façon isolée. La Société estime que le rendement du capital investi du secteur Détail est utile pour évaluer le rendement du secteur Détail par rapport au placement des actionnaires.

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 12 mois closes aux	
	T2 2023	T2 2022
Bénéfice avant impôt	1 291,3 \$	1 622,8 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	509,6	485,6
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	781,7 \$	1 137,2 \$
Plus les éléments de normalisation :		
Programme d'efficacité opérationnelle	35,4	37,1
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	36,5
Incendie au centre de distribution	142,3	—
Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail	959,4 \$	1 210,8 \$
Moins :		
Ajustements intersociétés ¹ du secteur Détail	214,8	199,6
Plus :		
Charges d'intérêts ² du secteur Détail	283,2	241,0
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation du secteur Détail	616,7	562,6
Taux d'imposition effectif du secteur Détail	27,3 %	26,5 %
Plus : impôt du secteur Détail	(448,1)	(480,7)
Rendement du secteur Détail	1 196,4 \$	1 334,1 \$
Total de l'actif moyen	22 079,3 \$	21 470,6 \$
Moins : actif moyen des autres secteurs opérationnels	4 380,6	4 822,1
Actif moyen du secteur Détail	17 698,7 \$	16 648,5 \$
Moins :		
Ajustements intersociétés ¹ moyens du secteur Détail	3 526,0	3 481,0
Dettes fournisseurs et charges à payer ³ moyennes du secteur Détail	2 994,4	2 712,7
Actif moyen de Franchise Trust	484,9	456,1
Excédents de trésorerie moyens du secteur Détail	—	114,4
Capital investi moyen du secteur Détail	10 693,4 \$	9 884,3 \$
Rendement du capital investi du secteur Détail	11,2 %	13,5 %

1. Les ajustements intersociétés comprennent le bénéfice intersociétés reçu de CT REIT, qui est inclus dans le secteur Détail, et les placements intersociétés effectués par le secteur Détail dans CT REIT et par les Services Financiers Canadian Tire.

2. Exclut Franchise Trust.

3. Les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent les dettes fournisseurs et autres crédettes, les passifs dérivés à court terme, les provisions à court terme et l'impôt à payer.

Produits d'Helly Hansen sur la base d'un taux de change constant

Les produits d'Helly Hansen sur la base d'un taux de change constant servent à évaluer les variations des produits en éliminant l'incidence des fluctuations des taux de change. Pour ce faire, nous appliquons le même taux de change aux périodes considérées et comparatives. Cette mesure est la plus directement comparable aux produits, soit une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Produits	4 255,8 \$	4 404,0 \$	7 963,0 \$	8 241,4 \$
Moins : autres secteurs opérationnels et autres enseignes	4 120,2	4 264,4	7 619,0	7 932,2
Produits d'Helly Hansen (en dollars canadiens)	135,6 \$	139,6 \$	344,0 \$	309,2 \$
Taux de change moyen NOK/\$ CA	7,97	7,35	7,72	7,15
Produits d'Helly Hansen (en couronnes)	1 080,1 \$	1 026,1 \$	2 656,0 \$	2 210,8 \$
Taux de change constant NOK/\$ CA	7,35	7,35	7,15	7,15
Produits d'Helly Hansen (sur la base d'un taux de change constant)	147,0 \$	139,6 \$	371,5 \$	309,2 \$

Dettes nettes ajustées

Les tableaux suivants présentent les composantes de la dette nette ajustée. La Société est d'avis que la dette nette ajustée est pertinente pour évaluer le montant du levier financier utilisé.

Au 1^{er} juillet 2023

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Dettes nettes consolidées				
Dettes bancaires	— \$	— \$	— \$	— \$
Dépôts à court terme	1 080,6	—	1 080,6	—
Dépôts à long terme	2 094,7	—	2 094,7	—
Emprunts à court terme	1 026,2	304,5	577,7	144,0
Dettes à long terme	4 203,4	952,5	2 070,2	1 180,7
Total de la dette	8 404,9 \$	1 257,0 \$	5 823,2 \$	1 324,7 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	(432,8)	(74,0)	(354,7)	(4,1)
Placements à court terme ¹	(178,1)	—	(178,1)	—
Placements à long terme ¹	(62,5)	(3,2)	(59,3)	—
Dettes nettes	7 731,5 \$	1 179,8 \$	5 231,1 \$	1 320,6 \$
Dettes intersociétés	—	(1 557,8)	106,2	1 451,6
Dettes nettes ajustées	7 731,5 \$	(378,0) \$	5 337,3 \$	2 772,2 \$

1. Comprend des réserves réglementaires.

Au 2 juillet 2022

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Dettes nettes consolidées				
Dettes bancaires	4,6 \$	4,6 \$	— \$	— \$
Dépôts à court terme	1 398,4	—	1 398,4	—
Dépôts à long terme	1 776,1	—	1 776,1	—
Emprunts à court terme	95,9	45,5	50,4	—
Dettes à long terme	4 378,2	951,6	2 180,6	1 246,0
Total de la dette	7 653,2 \$	1 001,7 \$	5 405,5 \$	1 246,0 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	(512,6)	(215,5)	(274,1)	(23,0)
Placements à court terme ¹	(212,0)	—	(212,0)	—
Placements à long terme ¹	(178,0)	(3,2)	(174,8)	—
Dettes nettes	6 750,6 \$	783,0 \$	4 744,6 \$	1 223,0 \$
Dettes intersociétés	—	(1 545,2)	93,6	1 451,6
Dettes nettes ajustées	6 750,6 \$	(762,2) \$	4 838,2 \$	2 674,6 \$

1. Comprend des réserves réglementaires.

Taux des créances sur cartes de crédit en souffrance

Le taux des créances en souffrance depuis deux mois ou plus est calculé en divisant les créances sur cartes de crédit brutes qui sont en souffrance depuis deux cycles ou plus (en souffrance depuis plus de 30 jours) par le total des créances sur cartes de crédit brutes. Les deux composantes excluent les corrections de valeur et des escomptes. Les créances sur cartes de crédit en souffrance brutes, le total des créances sur cartes de crédit brutes et les créances en souffrance depuis deux mois ou plus sont des mesures financières non conformes aux PCGR et un ratio non conforme aux PCGR, respectivement.

Le ratio des créances sur cartes de crédit en souffrance fournit à la direction et aux investisseurs une mesure additionnelle pour évaluer la qualité et l'état des actifs de créances sur cartes de crédit. Les créances sur cartes de crédit en souffrance brutes et le total des créances sur cartes de crédit brutes donnent un aperçu de la valeur comptable des soldes des détenteurs de cartes de notre portefeuille à la date de clôture; toutefois, les données observées de façon isolée ne fournissent pas d'information significative.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022
Tranche courante des créances sur prêts	6 387,0 \$	5 973,6 \$
Plus : correction de valeur pour pertes de crédit attendues	912,6	868,4
Moins :		
Autres escomptes ou ajustements	139,2	117,3
Marge de crédit et tranche courante des prêts aux marchands	91,2	92,3
Total des créances sur cartes de crédit brutes	7 069,2 \$	6 632,4 \$
Moins : prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins	6 858,7	6 476,2
Créances sur cartes de crédit en souffrance brutes	210,5 \$	156,2 \$

Bénéfice d'exploitation net de CT REIT

Le bénéfice d'exploitation net est défini comme étant les produits tirés des immeubles moins les charges liées aux immeubles, ajusté en fonction des produits locatifs comptabilisés de manière linéaire. Cette mesure est la plus directement comparable aux produits, soit une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. La direction estime que le bénéfice d'exploitation net est un indicateur clé de la performance, puisqu'il s'agit d'une mesure des activités d'exploitation des biens immobiliers sur laquelle la direction exerce un contrôle. Le bénéfice d'exploitation net est également une information déterminante pour évaluer la valeur du portefeuille. Le bénéfice d'exploitation net ne devrait pas être considéré comme une mesure de substitution aux produits tirés des immeubles ou au bénéfice net et au bénéfice global, qui sont tous deux établis conformément aux PCGR.

Le tableau suivant présente le lien entre le bénéfice d'exploitation net et les produits tirés des immeubles ainsi que les charges liées aux immeubles, calculés conformément aux PCGR, tels qu'ils sont présentés dans les états consolidés du résultat et du résultat global de CT REIT.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Produits	4 255,8 \$	4 404,0 \$	7 963,0 \$	8 241,4 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	4 118,0	4 271,4	7 687,7	7 976,9
Produits tirés des immeubles de CT REIT	137,8 \$	132,6 \$	275,3 \$	264,5 \$
Moins :				
Charges liées aux immeubles de CT REIT	28,1	28,0	58,6	56,7
Produits locatifs comptabilisés de manière linéaire de CT REIT	(0,4)	0,5	(0,8)	0,9
Bénéfice d'exploitation net de CT REIT	110,1 \$	104,1 \$	217,5 \$	206,9 \$

Flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés de CT REIT

Flux de trésorerie liés aux opérations

Les FTO sont une mesure financière de la performance opérationnelle non conforme aux PCGR qui est utilisée dans le secteur de l'immobilier, particulièrement par les sociétés cotées en bourse qui possèdent et exploitent des immeubles productifs. Cette mesure est la plus directement comparable au bénéfice net et au bénéfice global, soit des mesures conformes aux PCGR présentées dans les états financiers consolidés. Les FTO ne devraient pas être considérés comme une mesure de substitution au bénéfice net ou aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation calculés conformément aux normes IFRS. CT REIT calcule ses FTO conformément à la publication de l'Association des biens immobiliers du Canada (la « REALpac ») portant sur les flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés pour les normes IFRS (les « FTO et FTOA selon la REALpac »). L'utilisation des FTO, en plus de la présentation des éléments d'information financière requis en vertu des normes IFRS, a pour but d'améliorer la compréhension des résultats d'exploitation de CT REIT.

La direction est d'avis que les FTO sont une mesure utile de la performance opérationnelle qui, dans le cadre d'une comparaison d'une période à l'autre, illustre l'incidence sur l'exploitation des tendances en matière de taux d'occupation, de taux de location, de charges d'exploitation et d'impôts fonciers, des activités d'acquisition et des charges d'intérêts, et offrent une perspective à l'égard de la performance financière que ne révèle pas nécessairement le bénéfice net établi conformément aux normes IFRS.

Les FTO ajoutent des éléments au bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation, comme les ajustements de la juste valeur. Cependant, les FTO comprennent les produits sans effet sur la trésorerie relatifs à la comptabilisation des produits locatifs calculés de manière linéaire et ne présentent aucune déduction au titre des dépenses d'investissement récurrentes nécessaires au maintien des flux de rentrées existants.

Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés

Les FTOA sont une mesure financière non conforme aux PCGR du bénéfice économique récurrent utilisée dans le secteur de l'immobilier pour évaluer la capacité de distribution d'une entité. Cette mesure est la plus directement comparable au bénéfice net et au bénéfice global, soit des mesures conformes aux PCGR présentées dans les états financiers consolidés. Les FTOA ne devraient pas être considérés comme une mesure de substitution au bénéfice net ou aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation calculés conformément aux normes IFRS. CT REIT calcule ses FTOA conformément aux FTO et FTOA selon la REALpac.

CT REIT calcule les FTOA en ajustant les FTO pour tenir compte d'éléments sans effet sur la trésorerie des produits et des charges, comme l'amortissement des loyers calculés de manière linéaire. Les FTO sont également ajustés pour tenir compte de la réserve au titre de la préservation de la capacité de production nécessaire au maintien de l'infrastructure des immeubles et des produits tirés des immeubles, de même que pour tenir compte des coûts de location directs. Étant donné que les dépenses d'investissement liées aux immeubles ne sont pas engagées uniformément au cours de l'exercice ni d'un exercice à l'autre, la réserve au titre des dépenses d'investissement dont on tient compte dans le calcul des FTOA, qui est une donnée utilisée pour évaluer le ratio de distribution de la FPI, vise à refléter un niveau de dépenses annuelles moyen. La réserve est principalement basée sur la moyenne des dépenses établie en fonction des rapports de l'état des bâtiments préparés par des conseillers indépendants.

La direction est d'avis que les FTOA sont une mesure utile de la performance opérationnelle semblable aux FTO décrits précédemment, ajustée pour tenir compte de l'incidence des produits et des charges sans effet sur la trésorerie.

FTO par part et FTOA par part

Les FTO par part et les FTOA par part sont calculés en divisant les FTO ou les FTOA par le nombre moyen pondéré de parts en circulation, après dilution. La direction est d'avis que ces mesures sont utiles aux investisseurs pour évaluer l'incidence de ces mesures sur leurs placements.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt, conforme aux PCGR, avec les FTO, ainsi qu'un rapprochement des FTO avec les FTOA.

(en millions de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel T2 2023	Cumul annuel T2 2022
Bénéfice avant impôt	173,9 \$	238,1 \$	240,5 \$	533,0 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	64,5	158,3	60,6	360,1
Bénéfice avant impôt de CT REIT	109,4 \$	79,8 \$	179,9 \$	172,9 \$
Plus :				
Ajustement au titre (du profit) à la juste valeur de CT REIT	(31,6)	(6,0)	(27,4)	(28,1)
Impôt différé de CT REIT	0,4	—	0,8	0,6
Paiements sur le capital des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation de CT REIT	(0,2)	(0,1)	(0,5)	(0,3)
Juste valeur des attributions de titres de capitaux propres de CT REIT	(0,5)	(0,5)	(0,2)	(0,3)
Charges liées à la location interne de CT REIT	0,3	0,2	0,5	0,4
Flux de trésorerie liés aux opérations de CT REIT	77,8 \$	73,4 \$	153,1 \$	145,2 \$
Moins :				
Produits locatifs comptabilisés de manière linéaire de CT REIT	(0,4)	0,5	(0,8)	0,9
Coûts de location directs de CT REIT	0,4	0,1	0,6	0,2
Réserve au titre des dépenses d'investissement de CT REIT	6,1	6,2	12,4	12,4
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés de CT REIT	71,7 \$	66,6 \$	140,9 \$	131,7 \$

9.2 Mesures financières supplémentaires**Solde moyen des comptes**

Le solde moyen des comptes mesure le total des soldes moyens des comptes du portefeuille de cartes de crédit, en excluant les marges de crédit et les prêts personnels, divisé par le nombre moyen de comptes de cartes de crédit pour la période considérée.

Emprunts impayés

Les emprunts impayés représentent les prélèvements sur les marges de crédit bancaire engagées.

Ventes liées aux cartes de crédit et croissance des ventes liées aux cartes de crédit

Les ventes liées aux cartes de crédit sont une mesure des ventes nettes payées par carte de crédit. La croissance des ventes liées aux cartes de crédit exclut les transferts de solde et représente le pourcentage de variation d'un exercice à l'autre.

Ventes comparables

Les ventes comparables sont une mesure utilisée communément dans le secteur du commerce de détail pour déterminer la croissance des ventes générées par le réseau de magasins existants et éliminer l'incidence de l'ouverture et de la fermeture de magasins au cours de la période. Le calcul comprend les ventes dans tous les magasins ouverts depuis au moins un an et une semaine ainsi que les ventes de commerce électronique. Les ventes comparables ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés (incluant et excluant la Division pétrolière), au secteur Détail (incluant et excluant la Division pétrolière) et à toutes les enseignes du secteur Détail (y compris, mais sans s'y limiter, le Groupe détail Canadian Tire, SportChek et Mark's).

Coût de la dette

Le coût de la dette représente les frais de financement moyens pondérés en pourcentage du total de la dette à court terme et de la dette à long terme au cours de la période.

Ventes de commerce électronique

Les ventes de commerce électronique correspondent aux ventes générées par la présence en ligne de la Société. Seules les ventes de commerce électronique provenant des succursales sont incluses dans les états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés, au secteur Détail et aux enseignes du secteur Détail.

Taux de pénétration du commerce électronique

Le taux de pénétration du commerce électronique est calculé en divisant les ventes de commerce électronique par les ventes du secteur Détail.

Taux de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Cette mesure représente le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en pourcentage du total des créances sur prêts brutes du secteur Services Financiers.

Taux d'imposition effectif

Le taux d'imposition effectif correspond à la charge d'impôt sur le résultat de la période divisée par le bénéfice avant impôt de la même période.

Créances moyennes brutes

Les créances moyennes brutes correspondent à la moyenne des créances liées aux cartes de crédit, aux prêts personnels et aux marges de crédit, avant la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les mesures utilisant les créances moyennes brutes s'appliquent uniquement au secteur Services Financiers.

Taux de la marge brute

Le taux de la marge brute correspond à la marge brute divisée par les produits.

Marge brute en dollars, excluant la Division pétrolière, et taux de la marge brute, excluant la Division pétrolière

La marge brute en dollars, excluant la Division pétrolière, correspond à la marge brute en dollars de l'entité consolidée ou du secteur Détail, telle qu'elle est évaluée selon la méthode comptable conforme aux normes IFRS de la Société, tout en excluant la marge brute en dollars des ventes de la Division pétrolière. Le taux de la marge brute, excluant la Division pétrolière, est calculé en divisant la marge brute, excluant la Division pétrolière, par les produits, excluant la Division pétrolière.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts représentent les charges financières liées à la dette à court terme et à la dette à long terme, qui comprennent les marges de crédit, les billets à moyen terme, les débentures et les billets à terme de premier rang et subordonnés. Cette mesure exclut les dépôts détenus par la BCT, la dette de Franchise Trust et les intérêts sur l'obligation locative.

Ventes liées au programme de fidélisation et ventes liées au programme de fidélisation en pourcentage des ventes au détail (taux de pénétration du programme de fidélisation)

Les ventes liées au programme de fidélisation sont les ventes attribuables aux membres Triangle. Les ventes liées au programme de fidélisation en pourcentage des ventes au détail sont calculées en divisant les ventes liées au programme de fidélisation par les ventes du secteur Détail.

Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit

Le taux de radiation nette lié aux cartes de crédit mesure uniquement les radiations de soldes de cartes de crédit, déduction faite des recouvrements des 12 derniers mois, en pourcentage des créances moyennes brutes sur cartes de crédit.

Charges d'exploitation en pourcentage des créances moyennes brutes

Les charges d'exploitation en pourcentage des créances moyennes brutes du secteur Services Financiers sont calculées en divisant les charges d'exploitation sur 12 mois par les créances moyennes brutes.

Taux de pénétration des marques détenues

Le taux de pénétration des marques détenues est calculé en divisant les ventes des marques détenues par les ventes du secteur Détail.

Produits tirés des immeubles

Les produits tirés des immeubles comprennent tous les montants reçus des locataires en vertu des contrats de location, y compris les recouvrements d'impôt foncier et de coûts d'exploitation, ainsi que d'autres recouvrements.

Charges liées aux immeubles

Les charges liées aux immeubles comprennent principalement l'impôt foncier, les coûts d'exploitation et les charges liées aux services de gestion immobilière (incluant l'impartition des services de gestion immobilière).

Ventes au détail

Les ventes au détail font référence à la valeur au point de vente de tous les biens et services vendus aux clients de détail dans les magasins exploités par des marchands, les franchisés Mark's et SportChek, les détaillants de la Division pétrolière et dans les succursales de toutes les enseignes du secteur Détail, et des services fournis dans le cadre de l'offre des Services résidentiels ainsi que des biens vendus par l'entremise des réseaux de vente en ligne de la Société. Le total de ces ventes au détail ne fait pas partie des états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés (incluant et excluant la Division pétrolière), au secteur Détail (incluant et excluant la Division pétrolière) et à toutes les enseignes du secteur Détail (y compris, mais sans s'y limiter, le Groupe détail Canadian Tire, SportChek, Mark's, Helly Hansen, Essence+ et les marques détenues).

Taux des frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail et frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière

Le taux des frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail est calculé en divisant les frais de vente, généraux et administratifs par les produits du secteur Détail. Les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, sont calculés en divisant les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail par les produits du secteur Détail, excluant la Division pétrolière.

Rendement des créances

Le rendement des créances évalue la rentabilité de l'ensemble du portefeuille de créances des Services Financiers, et il est calculé au moyen de la division du bénéfice avant impôt du secteur Services Financiers et des profits/pertes à la cession d'immobilisations corporelles par le total du portefeuille géré moyen sur 12 mois des Services Financiers.

Produits en pourcentage des créances moyennes brutes

Les produits en pourcentage des créances moyennes brutes correspondent aux produits sur 12 mois du secteur Services Financiers divisés par les créances moyennes brutes.

Produits, excluant la Division pétrolière

Les produits, excluant la Division pétrolière, correspondent aux produits de l'entité consolidée ou du secteur Détail, tels qu'ils sont évalués selon la méthode comptable conforme aux normes IFRS de la Société, tout en excluant les produits tirés des ventes de la Division pétrolière.

Ventes par pied carré

La comparaison des ventes par pied carré sur plusieurs périodes permet de déterminer si le lancement de nouveaux aménagements de magasins et de stratégies de commercialisation de la Société rend plus productive l'utilisation des actifs existants. Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois pour le secteur Détail. Ce calcul comprend la période pendant laquelle les magasins ont été temporairement fermés. En ce qui concerne Canadian Tire, la superficie consacrée à la vente au détail ne comprend pas le centre de jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-autos, ni la superficie des entrepôts et des locaux administratifs. En ce qui concerne SportChek et Mark's, elle comprend les succursales et les magasins franchisés, ainsi que la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

10. Principaux risques et gestion des risques

Dans le cours normal de ses activités, la Société est régulièrement exposée à des risques et à des occasions. La gestion efficace des risques est une priorité clé pour la Société afin de soutenir la réalisation de ses stratégies et de ses objectifs d'affaires. La Société a par conséquent adopté un cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») aux fins de l'identification, de l'évaluation, de la surveillance, de l'atténuation et de la communication des risques et des occasions qui se présentent à la Société. Se reporter à la section 2.6, Facteurs de risque, de la notice annuelle de 2022 pour plus d'information sur le cadre de GRE de la Société.

La Société évalue régulièrement ses entreprises pour identifier et surveiller les principaux risques qui, pris de manière isolée ou combinés à d'autres risques connexes, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la marque et la performance financière de la Société, et/ou sur sa capacité de réaliser ses objectifs stratégiques.

L'atténuation et la gestion des risques sont effectuées selon une approche globale de manière à ce que l'exposition à tous les risques soit prise en considération. Bien que la Société estime que les mesures prises pour atténuer les risques sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles permettront d'atténuer de façon efficace tous les risques qui pourraient avoir une incidence négative sur la performance financière et la marque de la Société, et/ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

De nombreux autres facteurs de risque externes, comme les facteurs macroéconomiques (pressions inflationnistes, hausses des taux d'intérêt, volatilité des monnaies étrangères) et géopolitiques (notamment le conflit entre la Russie et l'Ukraine), les cyberattaques et les attaques par rançongiciel, l'évolution des préférences des consommateurs, les changements climatiques, les prix des marchandises, les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, les pandémies, les modifications de lois ou de règlements ou les nouvelles technologies, peuvent avoir une incidence difficile à prévoir.

Se reporter à la rubrique 11 du rapport de gestion annuel de 2022 de la Société et à la rubrique 13, Information prospective et autres communications aux investisseurs, du présent rapport de gestion pour une analyse détaillée des principaux risques.

11. Contrôles et procédures internes

Les renseignements détaillés sur les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière sont présentés à la section 12 du rapport de gestion annuel de 2022 de la Société.

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 1^{er} juillet 2023, il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

12. Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

12.1 Aperçu

La Société fait des progrès importants dans la mise en œuvre de sa stratégie en matière de gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), y compris à l'égard de ses initiatives visant à réduire la consommation d'énergie et les déchets, et à augmenter l'utilisation de matériaux plus durables dans ses articles. S'alignant sur les efforts déployés à l'échelle mondiale et au Canada pour lutter contre les changements climatiques, la Société s'est également fixé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La Société investit également dans les collectivités canadiennes où elle exerce ses activités en appuyant diverses causes sociales. La principale bénéficiaire de ces investissements est la Fondation Bon départ de Canadian Tire. Veuillez consulter le site de Bon départ pour plus d'information : <http://bondepart.canadiantire.ca/>.

Pour plus d'information sur la stratégie ESG de la Société, se reporter à la section 2.8 de la notice annuelle de 2022. Le rapport ESG de la Société, qui comprend un supplément sur les données climatiques, est accessible à l'adresse suivante : <https://corp.canadiantire.ca/French/esg/default.aspx>. Ces rapports ne sont pas intégrés par renvoi dans les présentes.

L'approche de la Société en matière de gestion des facteurs ESG est dirigée par le chef de la direction, avec le soutien du conseil exécutif en matière de facteurs ESG, et est supervisée par le conseil d'administration, principalement par l'entremise du comité de la marque et de la responsabilité d'entreprise, qui assure au besoin la coordination auprès des autres comités du conseil d'administration.

13. Informations prospectives et autres communications aux investisseurs

Mise en garde relative aux informations prospectives

Le présent document contient des informations qui peuvent constituer des informations prospectives et qui reflètent les attentes actuelles de la direction quant à diverses questions, comme la performance financière et les résultats d'exploitation futurs de la Société. Les informations prospectives décrites ou intégrées par renvoi dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, l'information concernant les éléments suivants :

- les investissements stratégiques et les initiatives stratégiques de la Société, à la section [3](#);
- les dépenses d'investissement liées à l'exploitation de la Société pour l'exercice 2023, aux sections [3](#) et [5.4.1](#);
- l'intention de la Société quant au rachat de ses actions sans droit de vote de catégorie A, aux sections [3](#) et [6.1](#).

Les informations prospectives fournissent des indications sur les attentes et les projets actuels de la direction et permettent aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et le contexte opérationnel anticipés de la Société. Les lecteurs sont prévenus que ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Certaines autres informations, outre l'information historique figurant dans le présent document, peuvent constituer des informations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, l'information ayant trait aux attentes actuelles de la direction en ce qui concerne les résultats et les perspectives possibles ou hypothétiques, les objectifs et priorités stratégiques de la Société, ses actions et leurs résultats, de même que les perspectives économiques et commerciales pour la Société. Les informations prospectives sont souvent, mais pas toujours, signalées par des mots tels que « pouvoir », « supposer », « avoir l'intention de », « croire », « estimer », « planifier », « perspective », « prévision », « anticiper », « aspirer », « prévoir », « continuer », « en cours » ou la forme négative de ces mots ou par des variantes similaires. Les informations prospectives reposent sur des hypothèses posées, des analyses ou des estimations faites et des avis et des opinions donnés par la direction à la lumière de son expérience et selon sa perception des tendances, de la situation actuelle et des faits futurs prévus ainsi que d'autres facteurs qu'elle estime appropriés et raisonnables à la date à laquelle cette information est communiquée.

Par leur nature, les informations prospectives exigent que la direction pose des hypothèses et soit assujettie à des facteurs de risque et à des incertitudes intrinsèques, ce qui pourrait faire en sorte que les hypothèses, les analyses, les estimations, les avis et les opinions de la direction soient incorrects et que les attentes et les plans de la Société ne se réalisent pas. Les hypothèses importantes et les avis de la direction comprennent, sans s'y limiter, la durée de la COVID-19 et son incidence sur les activités, les liquidités, la situation financière ou les résultats de la Société; la conjoncture économique future et ses effets sur l'inflation, les dépenses de consommation, les taux d'intérêt et les taux de change; les conditions actuelles et futures en matière de concurrence et la position de la Société dans le contexte concurrentiel; les économies de coût et les gains d'efficacité opérationnelle anticipés, de même que les avantages prévus des initiatives stratégiques et autres; ainsi que la disponibilité de liquidités suffisantes. D'autres hypothèses ont trait aux attentes de la direction à l'égard des investissements stratégiques et des dépenses d'investissement liées à l'exploitation de la Société et comprennent : a) l'absence de modification significative des priorités stratégiques et des priorités de répartition du capital de la Société; b) l'absence de modification significative des perspectives en matière de bénéfice et du levier financier de la Société; c) l'absence de changement important dans l'environnement de détail ou dans l'environnement réglementaire; d) la disponibilité continue de talents qualifiés et des matières premières pour mettre en œuvre les programmes d'investissement; e) la poursuite des investissements dans les activités afin de générer une croissance interne et dans des projets et des initiatives en vue d'améliorer la productivité des actifs. Bien que la Société estime que les informations prospectives présentées dans ce document reposent sur des renseignements, des hypothèses et des avis qui sont actuels, raisonnables et complets, de telles informations sont nécessairement assujetties à un certain nombre de facteurs commerciaux, économiques et concurrentiels, et à d'autres facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés. Certains de ces facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société et dont elle peut difficilement prédire les répercussions, mais qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent des résultats présentés dans les informations prospectives, comprennent : a) le risque de crédit, le risque de marché, le risque de change, les risques opérationnels, le risque de liquidité et le risque de financement, y compris les changements de la conjoncture et les variations des taux d'intérêt et des taux d'imposition; b) la capacité de la Société à attirer et à conserver des dirigeants et des employés pour toutes ses entreprises, des marchands, des détaillants de la Division pétrolière, ainsi que des franchisés Mark's et SportChek de grande qualité, ainsi que les ententes financières de la Société avec eux; c) la croissance de certaines activités et de certains secteurs du marché et la volonté des clients d'effectuer leurs achats dans les magasins de la Société ou de se procurer des articles de ses marques détenues et ses produits et services financiers; d) les marges et les ventes de la Société et celles de ses concurrents; e) les préférences et les attentes changeantes des consommateurs envers le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'arrivée de nouvelles technologies; f) les risques géopolitiques (y compris le conflit entre la Russie et l'Ukraine) et d'autres faits nouveaux, notamment les changements concernant ou touchant les questions économiques et commerciales ainsi que l'éclosion de contagions et de maladies pandémiques; g) les risques et les incertitudes liés à la gestion de l'information, aux technologies, aux cybermenaces, à la gestion et à l'aménagement de biens, aux risques liés à l'environnement, à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, à la sécurité des produits, à la concurrence, à la saisonnalité, aux conditions météorologiques, aux changements climatiques, aux prix des marchandises et à la continuité des activités; h) les relations de la Société avec les marchands, les franchisés, les fournisseurs, les fabricants, les partenaires et les autres tiers; i) les modifications aux lois, aux règles, aux règlements et aux politiques applicables aux activités de la Société; j) le risque d'atteinte à la réputation et à la marque de la Société; k) le coût de l'expansion du réseau de magasins et des conversions; l) la structure du capital, la stratégie de financement, le programme de contrôle des coûts et le cours des actions de la Société; m) la capacité de la Société à obtenir toutes les approbations réglementaires requises; n) la capacité de la Société à conclure toute acquisition proposée; et o) la capacité de la Société à réaliser les avantages et les synergies attendus de ses acquisitions et de ses investissements. D'autres facteurs de risque ont trait aux attentes de la direction à l'égard des investissements stratégiques et des dépenses d'investissement liées à l'exploitation de la Société et comprennent : a) l'imposition de restrictions économiques généralisées, des limites dans la construction ou des retards dans la chaîne d'approvisionnement résultant, entre autres, d'une résurgence de la pandémie mondiale; b) les pénuries de matières premières ou de main-d'œuvre qualifiée nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'investissement; c) l'inflation des coûts plus élevée que prévu pour les matériaux, l'équipement et la main-d'œuvre nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'investissement; et d) la capacité organisationnelle de mettre en œuvre les programmes d'investissement. La Société signale que la liste de facteurs de risque et d'hypothèses importants qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la Société. Les investisseurs et les autres lecteurs sont priés de tenir compte des risques, des incertitudes, des facteurs et des hypothèses susmentionnés au moment d'évaluer les informations prospectives et sont prévenus de ne pas se fier indûment à celles-ci.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les facteurs de risque, les incertitudes et les hypothèses importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent significativement des prévisions, des projections, des attentes ou des conclusions, se reporter à la section 10 (Principaux risques et gestion des risques) du présent rapport de gestion, et à toutes les sous-sections qui s'y rapportent. Se reporter aux autres documents publics déposés par la Société, qui sont disponibles sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse <http://www.sedarplus.ca>, et à l'adresse <https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>.

Les informations prospectives présentées dans ce document reflètent certains facteurs et hypothèses à la date des présentes. Elles ne tiennent pas compte de l'incidence des transactions, des éléments non récurrents, ni des autres éléments inhabituels annoncés ou survenus après la date de présentation de l'information sur les activités de la Société. La Société ne s'engage pas à mettre à jour quelque information prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut formuler à l'occasion ou qui peut être formulée en son nom, pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour un autre motif, sous réserve des exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport de gestion ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie de ce rapport de gestion et n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion. Les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information, et à aucune autre fin.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

Engagement en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs

La Société s'efforce de respecter des normes élevées en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs, et ses méthodes de publication de l'information financière ont été reconnues comme exemplaires. Reflet de l'engagement de la Société à fournir une information intégrale et transparente, la section Investisseurs du site Web de la Société, à l'adresse <https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>, fournit toute l'information pertinente pour les investisseurs, notamment les documents suivants :

- les rapports annuels et trimestriels aux actionnaires;
- les communiqués de presse trimestriels sur les résultats, les fiches d'information et d'autres documents, y compris les transcriptions des conférences téléphoniques et les webdiffusions (archivées pendant un an);
- de l'information supplémentaire comme les présentations et les vidéos à l'intention des investisseurs;
- la notice annuelle;
- la circulaire d'information de la direction;
- l'information aux détenteurs de titres d'emprunt;
- la démarche de la Société en matière de gouvernance d'entreprise.

Le rapport aux actionnaires, la notice annuelle, la circulaire d'information de la direction et les états financiers trimestriels et les rapports de gestion de la Société sont également disponibles à l'adresse <http://www.sedarplus.ca>.

Pour communiquer avec le service des relations avec les investisseurs, veuillez envoyer un courriel à l'adresse investor.relations@cantire.com.

Le 9 août 2023

LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE LIMITÉE
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2023

Index des états financiers et notes annexes

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Bilans consolidés intermédiaires résumés (non audité)	59
États consolidés intermédiaires résumés du résultat net (non audité)	60
États consolidés intermédiaires résumés du résultat global (non audité)	61
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)	62
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (non audité)	63

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

Note 1. La Société et ses activités	64
Note 2. Base d'établissement	64
Note 3. Gestion du capital	67
Note 4. Liquidités et financement	68
Note 5. Secteurs opérationnels	68
Note 6. Créances sur prêts	71
Note 7. Dette à long terme	73
Note 8. Capital social	74
Note 9. Paiements fondés sur des actions	75
Note 10. Produits	76
Note 11. Coûts des activités génératrices de produits	77
Note 12. Frais de vente, généraux et administratifs	77
Note 13. Amortissements	77
Note 14. Charges financières nettes	78
Note 15. Impôt sur le résultat	78
Note 16. Notes aux tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie	79
Note 17. Instruments financiers	79
Note 18. Éventualités	81
Note 19. Événements postérieurs à la date de clôture	81

Bilans consolidés intermédiaires résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 1 ^{er} juillet 2023	Au 2 juillet 2022	Au 31 décembre 2022
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 16)	432,8 \$	512,6 \$	331,3 \$
Placements à court terme	178,1	212,0	176,3
Créances clients et autres débiteurs	862,7	800,1	1 309,9
Créances sur prêts (note 6)	6 387,0	5 973,6	6 271,1
Stocks de marchandises	3 213,7	3 033,9	3 216,1
Impôt sur le résultat à recouvrer	132,3	56,0	27,4
Charges payées d'avance et dépôts	239,2	226,7	195,7
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	3,9	5,4	2,6
Total des actifs courants	11 449,7	10 820,3	11 530,4
Créances à long terme et autres actifs	657,0	685,8	676,7
Placements à long terme	62,5	178,0	62,6
Goodwill et immobilisations incorporelles	2 248,5	2 297,1	2 341,6
Immeubles de placement	433,7	468,6	421,5
Immobilisations corporelles	5 007,8	4 648,1	4 994,1
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 863,2	1 790,9	1 932,0
Impôt différé	118,2	170,9	143,4
Total de l'actif	21 840,6 \$	21 059,7 \$	22 102,3 \$
PASSIF			
Dette bancaire (note 16)	— \$	4,6 \$	5,0 \$
Dépôts	1 080,6	1 398,4	1 226,3
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	2 926,6	2 935,7	3 200,9
Provisions	236,0	177,1	197,2
Emprunts à court terme	1 026,2	95,9	576,2
Emprunts	501,8	462,0	472,9
Tranche courante des obligations locatives	371,7	366,1	381,2
Impôt à payer	16,7	17,2	47,1
Tranche courante de la dette à long terme (note 7)	1 544,5	625,6	1 040,2
Total des passifs courants	7 704,1	6 082,6	7 147,0
Provisions à long terme	67,9	51,9	66,1
Dette à long terme (note 7)	2 658,9	3 752,6	3 217,5
Dépôts à long terme	2 094,7	1 776,1	1 739,4
Obligations locatives à long terme	1 891,9	1 892,2	2 026,4
Impôt différé	122,3	113,3	132,1
Autres passifs à long terme	744,0	788,3	734,6
Total du passif	15 283,8	14 457,0	15 063,1
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 8)	586,5	595,8	587,8
Surplus d'apport	2,9	2,9	2,9
Cumul des autres éléments de (perte globale)	(218,3)	(149,3)	(42,4)
Bénéfices non distribués	4 767,6	4 748,7	5 070,2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	5 138,7	5 198,1	5 618,5
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	1 418,1	1 404,6	1 420,7
Total des capitaux propres	6 556,8	6 602,7	7 039,2
Total du passif et des capitaux propres	21 840,6 \$	21 059,7 \$	22 102,3 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action) (non audité)

	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 26 semaines closes	
	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022
Produits (note 10)	4 255,8 \$	4 404,0 \$	7 963,0 \$	8 241,4 \$
Coûts des activités génératrices de produits (note 11)	2 807,4	3 021,2	5 232,7	5 547,2
Marge brute	1 448,4	1 382,8	2 730,3	2 694,2
Autres charges (produits)	79,0	48,9	158,0	47,6
Frais de vente, généraux et administratifs ¹ (note 12)	929,3	862,1	1 800,5	1 657,0
Amortissements ¹ (note 13)	188,8	178,8	380,9	347,1
Charges financières nettes (produits financiers nets) (note 14)	77,4	54,9	150,4	109,5
Bénéfice avant impôt	173,9	238,1	240,5	533,0
Charge (économie) d'impôt	47,0	60,5	70,8	137,8
Bénéfice net	126,9 \$	177,6 \$	169,7 \$	395,2 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :				
Actionnaires de la Société Canadian Tire	99,4 \$	145,2 \$	107,2 \$	327,3 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	27,5	32,4	62,5	67,9
	126,9 \$	177,6 \$	169,7 \$	395,2 \$
Bénéfice par action de base	1,77 \$	2,45 \$	1,89 \$	5,50 \$
Bénéfice par action dilué	1,76 \$	2,43 \$	1,88 \$	5,46 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :				
De base	56 334 499	59 271 383	56 761 634	59 512 081
Dilué	56 548 207	59 625 953	57 011 764	59 916 600

1. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 26 semaines closes	
	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022
Bénéfice net (perte nette)	126,9 \$	177,6 \$	169,7 \$	395,2 \$
Autres éléments de bénéfice global (perte globale), déduction faite de l'impôt				
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :				
Profits nets (pertes nettes) liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus pour les couvertures de flux de trésorerie ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base	33,5	54,8	5,6	110,8
Coût différé de la couverture ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base – variations de la juste valeur de la valeur temps d'une option relativement à des éléments couverts liés à un intervalle de temps	(2,0)	(9,7)	1,6	(21,1)
Reclassement des pertes (profits) en résultat	0,4	1,9	1,0	3,9
Écart de change	(39,1)	(82,7)	(94,9)	(89,5)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :				
Profits nets (pertes nettes) liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus pour les couvertures de flux de trésorerie assujettis à l'ajustement de base	(43,1)	70,0	(37,8)	49,9
Autres éléments de bénéfice global (perte globale)	(50,3) \$	34,3 \$	(124,5) \$	54,0 \$
Autres éléments de bénéfice global (perte globale) attribuables aux :				
Actionnaires de la Société Canadian Tire	(56,6) \$	24,9 \$	(126,1) \$	35,3 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	6,3	9,4	1,6	18,7
	(50,3) \$	34,3 \$	(124,5) \$	54,0 \$
Bénéfice global (perte globale)	76,6 \$	211,9 \$	45,2 \$	449,2 \$
Bénéfice global (perte globale) attribuable aux :				
Actionnaires de la Société Canadian Tire	42,8 \$	170,1 \$	(18,9) \$	362,6 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	33,8	41,8	64,1	86,6
	76,6 \$	211,9 \$	45,2 \$	449,2 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 26 semaines closes	
	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	126,9 \$	177,6 \$	169,7 \$	395,2 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et d'actifs au titre de droits d'utilisation	164,7	154,3	335,4	300,1
Impôt sur le résultat	47,0	60,5	70,8	137,8
Charges financières nettes (note 14)	77,4	54,9	150,4	109,5
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 13)	30,7	30,9	63,0	59,1
Profit (perte) à la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement, d'actifs détenus en vue de la vente et d'actifs au titre de droits d'utilisation	2,2	(4,6)	(1,3)	(11,8)
Perte sans effet sur la trésorerie découlant du retrait des activités d'Helly Hansen de la Russie	—	20,8	—	20,8
Charge sans effet sur la trésorerie liée à l'incendie au centre de distribution A.J. Billes (note 2)	12,3	—	54,3	—
Total, à l'exception des éléments suivants :	461,2	494,4	842,3	1 010,7
Intérêts versés	(77,6)	(44,9)	(173,9)	(110,8)
Intérêts reçus	8,0	5,3	15,1	8,4
Impôt sur le résultat payé	(53,4)	(99,4)	(155,5)	(336,6)
Variation des créances sur prêts ¹	(270,8)	(384,7)	(90,1)	(333,3)
Variation du fonds de roulement d'exploitation et autres	756,0	516,9	74,4	(343,6)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	823,4	487,6	512,3	(105,2)
Activités d'investissement				
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(53,5)	(84,4)	(153,6)	(211,2)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(25,4)	(36,2)	(54,4)	(69,4)
Total des entrées	(78,9)	(120,6)	(208,0)	(280,6)
Acquisition de placements à court terme	(32,2)	(47,3)	(64,5)	(104,9)
Produit à l'échéance et à la cession de placements à court terme	31,6	286,9	63,2	499,7
Produit de la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	5,7
Paiements de loyers reçus au titre de contrats de sous-location sous forme de contrats de location-financement (sur le capital)	4,4	4,2	10,8	8,4
Acquisition de placements à long terme et autres	—	(8,0)	(6,0)	(11,1)
Variation des créances sur prêts de Franchise Trust ¹	1,1	(23,9)	(28,6)	(34,5)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'investissement	(74,0)	91,3	(233,1)	82,7
Activités de financement				
Dividendes versés	(89,6)	(73,1)	(183,3)	(146,5)
Distributions payées à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(38,7)	(22,4)	(73,9)	(78,5)
(Remboursement net) émission nette de titres d'emprunt à court terme	(345,8)	(286,5)	450,0	(12,3)
Émission de titres d'emprunt	73,6	81,4	142,9	149,9
Remboursement de titres d'emprunt	(74,7)	(57,3)	(114,2)	(115,3)
Émission de titres d'emprunt à long terme	—	—	—	250,0
Remboursement sur la dette à long terme	(0,1)	(0,2)	(55,9)	(150,4)
Paiement d'obligations locatives (sur le capital)	(101,6)	(86,1)	(232,5)	(176,2)
Paiement des coûts de transaction liés à la dette à long terme	—	—	—	(1,5)
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote	(149,4)	(105,7)	(317,4)	(219,2)
Encaissements (paiements) nets liés aux instruments financiers	1,9	1,2	4,5	0,2
Variation des dépôts	96,0	(375,1)	207,1	(721,4)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(628,4)	(923,8)	(172,7)	(1 221,2)
Flux de trésorerie générés (utilisés) au cours de la période	121,0	(344,9)	106,5	(1 243,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, au début	311,8	852,9	326,3	1 751,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à la fin	432,8 \$	508,0 \$	432,8 \$	508,0 \$

1. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)					Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures des flux de trésorerie	Écart de change	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)				
Solde au 31 décembre 2022	587,8 \$	2,9 \$	132,9 \$	(175,3) \$	(42,4) \$	5 070,2 \$	5 618,5 \$	1 420,7 \$	7 039,2 \$
Bénéfice net (perte nette)	—	—	—	—	—	107,2	107,2	62,5	169,7
Autres éléments de bénéfice global (perte globale)	—	—	(31,2)	(94,9)	(126,1)	—	(126,1)	1,6	(124,5)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	—	(31,2)	(94,9)	(126,1)	107,2	(18,9)	64,1	45,2
Transferts des (profits) liés aux couvertures de flux de trésorerie dans les actifs non financiers	—	—	(49,8)	—	(49,8)	—	(49,8)	—	(49,8)
Apports des/distributions aux actionnaires de la Société Canadian Tire									
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 8)	12,9	—	—	—	—	—	12,9	—	12,9
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 8)	(312,0)	—	—	—	—	—	(312,0)	—	(312,0)
Variation de l'engagement relatif au programme de rachat d'actions automatique (note 8)	6,3	—	—	—	—	74,9	81,2	—	81,2
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen (note 8)	291,5	—	—	—	—	(291,5)	—	—	—
Dividendes	—	—	—	—	—	(193,2)	(193,2)	—	(193,2)
Apports des/distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle									
Émission de parts de fiducie à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	—	—	7,2	7,2
Distributions et dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(73,9)	(73,9)
Total des apports et des distributions	(1,3)	—	(49,8)	—	(49,8)	(409,8)	(460,9)	(66,7)	(527,6)
Solde au 1^{er} juillet 2023	586,5 \$	2,9 \$	51,9 \$	(270,2) \$	(218,3) \$	4 767,6 \$	5 138,7 \$	1 418,1 \$	6 556,8 \$

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)					Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Couvertures des flux de trésorerie	Écart de change	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)				
Solde au 1^{er} janvier 2022	593,6 \$	2,9 \$	(19,9) \$	(149,3) \$	(169,2) \$	4 696,5 \$	5 123,8 \$	1 387,0 \$	6 510,8 \$
Bénéfice net (perte nette)	—	—	—	—	—	327,3	327,3	67,9	395,2
Autres éléments de bénéfice global (perte globale)	—	—	124,8	(89,5)	35,3	—	35,3	18,7	54,0
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	—	124,8	(89,5)	35,3	327,3	362,6	86,6	449,2
Transferts des (profits) liées aux couvertures de flux de trésorerie dans les actifs non financiers	—	—	(15,4)	—	(15,4)	—	(15,4)	—	(15,4)
Apports des/distributions aux actionnaires de la Société Canadian Tire									
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 8)	8,6	—	—	—	—	—	8,6	—	8,6
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 8)	(219,2)	—	—	—	—	—	(219,2)	—	(219,2)
Variation de la charge à payer au titre de l'engagement relatif au programme de rachat d'actions automatique (note 8)	6,8	—	—	—	—	103,0	109,8	—	109,8
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen (note 8)	206,0	—	—	—	—	(206,0)	—	—	—
Dividendes	—	—	—	—	—	(172,1)	(172,1)	—	(172,1)
Apports des/distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle									
Émission de parts de fiducie à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	—	—	9,7	9,7
Distributions et dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(78,7)	(78,7)
Total des apports et des distributions	2,2	—	(15,4)	—	(15,4)	(275,1)	(288,3)	(69,0)	(357,3)
Solde au 2 juillet 2022	595,8 \$	2,9 \$	89,5 \$	(238,8) \$	(149,3) \$	4 748,7 \$	5 198,1 \$	1 404,6 \$	6 602,7 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

1. La Société et ses activités

La Société Canadian Tire Limitée est une société ouverte canadienne principalement présente au Canada. Son siège social est situé au 2180, rue Yonge, Toronto (Ontario) M4P 2V8, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CTC, CTC.A). Dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, La Société Canadian Tire Limitée et les entités qu'elle contrôle sont collectivement appelées la « Société » ou la « Société Canadian Tire ».

La Société est constituée de trois principaux secteurs d'activités commerciales, qui offrent un grand éventail de produits et de services de détail, y compris des articles d'usage courant, des vêtements, des articles de sport, de l'essence, des Services Financiers, dont une banque, et des activités immobilières. La note 5 donne le détail des trois secteurs opérationnels à présenter de la Société.

Le bénéfice net trimestriel et les produits sont touchés par la nature saisonnière des activités. Le quatrième trimestre génère habituellement l'apport le plus important aux produits et au bénéfice, et le premier trimestre, l'apport le moins important.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} juillet 2023 (et les résultats comparatifs pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 2 juillet 2022) ont été préparés selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, et, par conséquent, ne contiennent pas toutes les informations à fournir exigées par les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») pour les états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés et notes annexes de 2022 de la Société, et ils ont été préparés au moyen des mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 3 des états financiers consolidés et notes annexes de 2022 de la Société, sauf en ce qui concerne la méthode comptable adoptée par suite de la mise en œuvre d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »).

La publication des présents états financiers intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 9 août 2023.

Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants, qui ont été évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- les instruments financiers dérivés;
- les passifs au titre des régimes de paiements fondés sur des actions;
- la comptabilisation initiale des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

De plus, l'obligation au titre des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée à sa valeur actualisée.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ » ou « \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Chaque filiale étrangère de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments de chaque filiale étrangère inclus dans les états financiers consolidés sont évalués selon cette monnaie fonctionnelle. Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture, et les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés à titre de composante des capitaux propres. Au moment de la cession d'un établissement à l'étranger, ou de la perte du contrôle, la composante du cumul des autres éléments du résultat global liée à l'établissement à l'étranger est reclassée en résultat net.

Jugements et estimations

La préparation de ces états financiers intermédiaires en vertu d'IAS 34 exige que la direction formule des jugements et procède à des estimations qui influent sur les éléments suivants :

- l'application des méthodes comptables;
- les montants présentés de l'actif et du passif;
- la présentation des actifs et des passifs éventuels;
- les montants des produits et des charges comptabilisés pendant la période de présentation de l'information financière.

Les résultats réels peuvent différer des estimations présentées dans les états financiers intermédiaires.

Des jugements sont formulés lors de la sélection et de l'évaluation des méthodes comptables de la Société. Les estimations servent principalement à déterminer l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés. Les estimations se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les jugements et les estimations sont souvent interreliés. Les jugements et les estimations de la Société sont réévalués de façon continue afin de déterminer s'ils demeurent pertinents. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et au cours des périodes ultérieures touchées par la révision.

La durée de la conjoncture macroéconomique et ses effets à long terme sur la Société demeurent incertains. La direction continue de surveiller et d'évaluer l'incidence de la conjoncture sur les activités, ainsi que sur certains jugements et estimations, y compris la valeur recouvrable du goodwill et des immobilisations incorporelles.

La note 2 des états financiers consolidés et notes annexes de 2022 de la Société ainsi que l'information complémentaire ci-dessous sur les modifications des normes comptables décrivent les méthodes comptables qui font l'objet de jugements et d'estimations et dont l'incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers intermédiaires pourrait être importante de l'avis de la Société.

Par le passé, la Société a comptabilisé au quatrième trimestre de chaque exercice la majeure partie du bénéfice qu'elle tire annuellement de son entente de partage de la marge (« EPM ») avec les marchands associés Canadian Tire (les « marchands »). Or, la Société a élaboré une méthode pour mieux estimer l'incidence trimestrielle de l'EPM à la lumière des tendances depuis son entrée en vigueur, de sorte que depuis le premier trimestre de l'exercice considéré, elle comptabilise les montants au titre de l'EPM tout au long de l'exercice afin de mieux refléter les périodes auxquelles ceux-ci se rapportent. Ce changement est considéré comme un changement d'estimation comptable et se traduit par la comptabilisation au premier, au deuxième et au troisième trimestres d'une portion du bénéfice qui était auparavant constatée au quatrième trimestre, le montant annuel demeurant le même. L'incidence du changement d'estimation comptable depuis le début de l'exercice s'est chiffrée à 138,3 millions de dollars, dont une tranche de 86,5 millions a été comptabilisée au deuxième trimestre.

Le 15 mars 2023, un incendie s'est déclaré au centre de distribution A.J. Billes. Au cours des deux premiers trimestres de 2023, la Société a comptabilisé des charges cumulatives de 142,3 millions de dollars, dont une tranche de 74,6 millions a été comptabilisée au deuxième trimestre au titre des travaux de restauration et des radiations de stocks et d'immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des estimations. La Société prépare actuellement une demande d'indemnisation. Pour plus d'information, se reporter à la note 18.

Le budget fédéral de 2023 publié le 28 mars 2023 contenait certaines mesures fiscales ayant une incidence sur la Banque Canadian Tire (la « BCT »), plus précisément une proposition visant à modifier la définition de « services financiers » afin d'exclure les services de compensation rendus par un exploitant de réseau de cartes de paiement. Le projet de loi C-47 incluant cette proposition a reçu la sanction royale le 22 juin 2023, de sorte que ces services sont assujettis à la TPS/TVH de manière prospective et rétroactive, et l'ARC dispose d'un délai d'un an à compter de la sanction royale afin d'établir une nouvelle cotisation pour les périodes antérieures frappées de prescription. Par conséquent, une provision de 33,3 M\$ a été comptabilisée au cours du trimestre dans les frais de vente, généraux et administratifs et dans les provisions des états consolidés du résultat net et des bilans consolidés.

Normes, modifications et interprétations publiées et adoptées

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 17, qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit un nouveau modèle de comptabilisation des obligations au titre des contrats d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux réclamations. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17 afin de répondre à des préoccupations et à des enjeux liés à la mise en œuvre cernés après la publication d'IFRS 17 en 2017. Ces modifications comprenaient également le report de deux ans de la date d'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2023. La Société a adopté IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023 et a déterminé que l'adoption de cette norme n'aura aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés. La période comparative est présentée conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et n'a pas été retraitée.

La Société a modifié comme suit ses méthodes comptables relatives aux produits tirés de la réassurance et à l'évaluation des contrats d'assurance par suite de l'adoption d'IFRS 17 :

Les produits tirés de la réassurance pour chaque période de présentation de l'information financière représentent les variations du passif au titre de la couverture restante qui sont liées aux services en échange desquels la Société s'attend à recevoir une contrepartie et la portion des primes imputée à la récupération des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition.

IFRS 17 permet, à titre facultatif, de simplifier l'évaluation des contrats de réassurance en employant la méthode de répartition des primes. Pour l'évaluation du passif au titre de la couverture restante, cette méthode est semblable au traitement comptable appliqué antérieurement par la Société. Cependant, en ce qui concerne l'évaluation du passif au titre des sinistres survenus, la Société actualise maintenant les flux de trésorerie futurs et procède à un ajustement explicite au titre du risque non financier.

Clarification de la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à portée limitée à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (« IAS 8 »). Les modifications à IAS 8 clarifient la façon dont les sociétés font la distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante parce que les changements d'estimations comptables sont appliqués de façon prospective uniquement aux transactions futures et aux autres événements futurs, mais les changements de méthodes comptables sont généralement appliqués de façon rétroactive aux transactions passées et aux autres événements passés. La Société a évalué l'incidence de ces modifications et a déterminé qu'elles n'auront aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais elles ne sont pas en vigueur pour l'exercice se clôturant le 30 décembre 2023 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires.

Obligation locative découlant d'une cession-bail

En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), s'appliquant aux vendeurs-preneurs dans le cadre de transactions de cession-bail. Les modifications ajoutent une disposition faisant en sorte que l'évaluation par le vendeur-preneur des paiements de loyer ou des paiements de loyer révisés ne doit pas donner lieu à la comptabilisation d'un profit ou d'une perte sur le droit d'utilisation qu'il conserve. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Passifs non courants assortis de clauses restrictives

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, précisant que les clauses restrictives dont le respect est évalué après la date de clôture n'ont aucune incidence sur le classement d'un passif à titre de passif courant ou non courant à la date de clôture. Les modifications exigent plutôt la présentation d'informations au sujet de ces clauses restrictives dans les notes annexes aux états financiers. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Accords de financement de fournisseurs

En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications exigent des entités qu'elles fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'incidence des accords de financement de fournisseurs sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Réforme fiscale internationale

En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications imposent aux entités de fournir des informations au sujet de l'impôt sur le résultat découlant de la mise en œuvre du Modèle de règles du Pilier 2 publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques. Ces règles devraient être promulguées au niveau des juridictions fiscales locales. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

3. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- s'assurer d'avoir des liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières à leur échéance et de mener à bien ses plans opérationnels et stratégiques;
- maintenir des réserves de liquidités saines et de la capacité à avoir accès à du capital additionnel de multiples sources, si nécessaire;
- réduire le coût du capital après impôt tout en prenant en considération les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

La Société gère sa structure du capital à long terme de manière à optimiser l'équilibre entre l'efficacité du capital, la souplesse financière et l'atténuation des risques. La direction calcule des ratios afin de simuler les méthodes employées par les agences de notation du crédit et d'autres participants du marché sur une base courante et prospective. Pour évaluer l'efficacité avec laquelle elle gère son capital, la direction surveille ces ratios en fonction des fourchettes cibles.

Au 1^{er} juillet 2023, La Société Canadian Tire Limitée respectait toutes les clauses restrictives financières établies en vertu de ses conventions de crédit bancaire. En vertu de ces clauses restrictives, la Société dispose d'une souplesse suffisante pour soutenir la croissance des activités.

Helly Hansen est tenue de se conformer aux clauses restrictives établies en vertu de ses conventions de crédit bancaire, et elle respectait toutes les clauses restrictives financières aux termes de ces conventions au 1^{er} juillet 2023.

CT Real Estate Investment Trust (la Fiducie de placement immobilier CT, « CT REIT ») est tenue de se conformer aux clauses restrictives établies en vertu de la déclaration de fiducie, de l'acte de fiducie et de la convention de crédit bancaire, et elle respectait toutes les clauses restrictives financières aux termes de celles-ci au 1^{er} juillet 2023.

En outre, la Société est tenue de se conformer aux exigences réglementaires en matière de capital se rapportant aux activités de la BCT, sa banque à charte fédérale, à d'autres exigences réglementaires qui ont une incidence sur ses activités commerciales et à certaines clauses restrictives établies en vertu de ses conventions de crédit bancaire. Au 1^{er} juillet 2023, la BCT respectait toutes les lignes directrices concernant le capital réglementaire établies par le Bureau du surintendant des institutions financières et toutes les clauses restrictives financières aux termes de ses conventions de crédit bancaire.

4. Liquidités et financement

Au 1^{er} juillet 2023, la Société avait des emprunts totalisant 433,3 millions de dollars en vertu de ses marges de crédit bancaire engagées, un montant nominal à payer en vertu de ses facilités d'achat de billets, du papier commercial libellé en dollars américains en cours équivalant à 304,5 millions de dollars canadiens et du papier commercial adossé à des créances en cours pour un montant de 288,4 millions.

5. Secteurs opérationnels

La Société possède trois secteurs opérationnels à présenter : les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT. Les secteurs opérationnels à présenter sont des unités commerciales stratégiques qui offrent différents produits et services. Ils sont gérés séparément en raison de leur nature distincte. Les activités de chacun des secteurs à présenter de la Société sont détaillées comme suit :

- Les activités de détail sont menées sous de nombreuses enseignes, notamment Canadian Tire, les postes d'essence Canadian Tire (la « Division pétrolière »), Mark's, PartSource, Helly Hansen, Party City au Canada et diverses enseignes SportChek. Les activités de détail comprennent également le programme de prêts aux marchands (la partie [le silo] de Franchise Trust qui octroie des prêts à certains marchands). Les activités liées à l'immobilier ne concernant pas CT REIT sont incluses dans le secteur Détail.
- Les Services Financiers émettent les cartes de crédit de la marque Triangle de Canadian Tire, soit les cartes de crédit Mastercard Triangle, World Mastercard Triangle et World Elite Mastercard Triangle. Les Services Financiers offrent également les produits Mastercard Avantage Remise et Mastercard Avantage Essence, des produits d'assurance, et fournissent des services de règlement aux entreprises liées de la Société. Les Services Financiers comprennent la BCT, une banque de l'annexe I réglementée en vertu des lois fédérales, qui gère et finance le portefeuille de cartes Mastercard de la Société, de même qu'un ensemble existant de prêts au titre de marges de crédit de marque Canadian Tire. La BCT offre également des dépôts dans des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé, des comptes d'épargne libre d'impôt et des dépôts de CPG auprès de courtiers, directement et par l'entremise de courtiers indépendants. Les Services Financiers comprennent Glacier Credit Card Trust (« GCCT »), une entité structurée établie dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société. GCCT émet des titres d'emprunt au profit d'investisseurs indépendants pour financer ses acquisitions.
- CT REIT est un fonds de placement immobilier à capital fixe non constitué en personne morale. CT REIT détient un portefeuille d'immeubles répartis géographiquement principalement constitué de magasins sous l'enseigne Canadian Tire, d'immeubles de commerce de détail dont Canadian Tire est le locataire clé, d'un immeuble commercial à usage mixte et d'immeubles industriels.

Le rendement est évalué selon le résultat avant impôt du secteur, tel qu'il figure dans les rapports internes de la direction. La direction a déterminé que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs et pour affecter les ressources. Le tableau suivant détaille les informations concernant les résultats de chaque secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes									
	le 1 ^{er} juillet 2023					le 2 juillet 2022				
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	3 895,0 \$	351,9 \$	13,8 \$	(4,9) \$	4 255,8 \$	4 065,8 \$	326,7 \$	13,9 \$	(2,4) \$	4 404,0 \$
Produits intersociétés	1,1	12,6	124,0	(137,7)	—	1,4	13,7	118,7	(133,8)	—
Total des produits	3 896,1	364,5	137,8	(142,6)	4 255,8	4 067,2	340,4	132,6	(136,2)	4 404,0
Coûts des activités génératrices de produits	2 645,2	185,0	—	(22,8)	2 807,4	2 885,1	152,5	—	(16,4)	3 021,2
Marge brute	1 250,9	179,5	137,8	(119,8)	1 448,4	1 182,1	187,9	132,6	(119,8)	1 382,8
Autres charges (produits)	42,5	1,1	—	35,4	79,0	14,6	—	—	34,3	48,9
Frais de vente, généraux et administratifs ¹	818,0	123,3	31,7	(43,7)	929,3	777,0	95,5	31,5	(41,9)	862,1
Amortissements ¹	238,2	2,4	—	(51,8)	188,8	223,1	3,5	—	(47,8)	178,8
Charges financières nettes (produits financiers nets)	66,6	(2,7)	28,3	(14,8)	77,4	43,6	(1,1)	27,3	(14,9)	54,9
(Profit) perte lié à la juste valeur sur les immeubles de placement	—	—	(31,6)	31,6	—	—	—	(6,0)	6,0	—
Bénéfice avant impôt	85,6 \$	55,4 \$	109,4 \$	(76,5) \$	173,9 \$	123,8 \$	90,0 \$	79,8 \$	(55,5) \$	238,1 \$
Éléments inclus ci-dessus :										
Produits d'intérêts	28,1	305,9	—	(18,3)	315,7	20,3	279,2	—	(15,9)	283,6
Charges d'intérêts	86,9	48,2	28,3	(52,3)	111,1	61,4	35,8	27,3	(46,2)	78,3

1. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 26 semaines closes									
	le 1 ^{er} juillet 2023					le 2 juillet 2022				
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	7 231,9 \$	711,5 \$	28,9 \$	(9,3) \$	7 963,0 \$	7 569,2 \$	648,3 \$	28,2 \$	(4,3) \$	8 241,4 \$
Produits intersociétés	2,1	22,8	246,4	(271,3)	—	2,5	23,8	236,3	(262,6)	—
Total des produits	7 234,0	734,3	275,3	(280,6)	7 963,0	7 571,7	672,1	264,5	(266,9)	8 241,4
Coûts des activités génératrices de produits	4 933,1	343,5	—	(43,9)	5 232,7	5 312,7	266,7	—	(32,2)	5 547,2
Marge brute	2 300,9	390,8	275,3	(236,7)	2 730,3	2 259,0	405,4	264,5	(234,7)	2 694,2
Autres charges (produits)	85,4	2,3	—	70,3	158,0	(22,8)	0,2	—	70,2	47,6
Frais de vente, généraux et administratifs ¹	1 603,5	214,0	66,6	(83,6)	1 800,5	1 487,0	185,2	64,6	(79,8)	1 657,0
Amortissements ¹	477,9	5,2	—	(102,2)	380,9	435,5	6,7	—	(95,1)	347,1
Charges financières nettes (produits financiers nets)	127,8	(4,8)	56,2	(28,8)	150,4	86,7	(2,0)	55,1	(30,3)	109,5
(Profit) perte lié à la juste valeur sur les immeubles de placement	—	—	(27,4)	27,4	—	—	—	(28,1)	28,1	—
Bénéfice avant impôt	6,3 \$	174,1 \$	179,9 \$	(119,8) \$	240,5 \$	272,6 \$	215,3 \$	172,9 \$	(127,8) \$	533,0 \$
Éléments inclus ci-dessus :										
Produits d'intérêts	56,0	612,2	0,1	(37,4)	630,9	39,3	553,9	0,1	(32,0)	561,3
Charges d'intérêts	169,0	91,5	56,3	(103,3)	213,5	121,9	71,8	55,2	(92,5)	156,4

1. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

Les transactions entre les secteurs opérationnels à présenter sont conclues dans des conditions de concurrence normale. Les éliminations et les ajustements comprennent les éléments suivants :

- le reclassement de certains produits et de certaines charges des Services Financiers dans les charges financières nettes (produits financiers nets);
- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT au modèle du coût de la Société, notamment la comptabilisation des amortissements;
- les éliminations et les ajustements intersectoriels, incluant les loyers intersociétés, les frais de gestion immobilière, les frais de traitement des transactions par carte de crédit et la variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable.

Bien qu'elle exerce principalement ses activités au Canada, la Société exerce également ses activités à l'étranger, principalement par l'entremise d'Helly Hansen. Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} juillet 2023, les produits gagnés à l'étranger par Helly Hansen se sont établis à 127,4 millions de dollars (2 juillet 2022 – 131,7 millions) et à 321,3 millions (2 juillet 2022 – 286,3 millions), respectivement. Les immobilisations corporelles et incorporelles (marque et goodwill) et les actifs au titre de droits d'utilisation situés à l'extérieur du Canada se chiffraient à 894,3 millions de dollars au 1^{er} juillet 2023 (2 juillet 2022 – 884,5 millions).

Le tableau suivant détaille les dépenses d'investissement par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes							
	le 1 ^{er} juillet 2023				le 2 juillet 2022			
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total
Dépenses d'investissement ¹	137,6 \$	0,8 \$	9,8 \$	148,2 \$	166,6 \$	2,2 \$	19,4 \$	188,2 \$

1. Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises et les entrées d'actifs de propriété intellectuelle.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 26 semaines closes							
	le 1 ^{er} juillet 2023				le 2 juillet 2022			
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total
Dépenses d'investissement ¹	235,1 \$	2,9 \$	21,4 \$	259,4 \$	304,9 \$	5,9 \$	31,7 \$	342,5 \$

1. Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises et les entrées d'actifs de propriété intellectuelle.

Le tableau suivant détaille les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes							
	le 1 ^{er} juillet 2023				le 2 juillet 2022			
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	95,3 \$	— \$	— \$	95,3 \$	74,5 \$	— \$	— \$	74,5 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 26 semaines closes							
	le 1 ^{er} juillet 2023				le 2 juillet 2022			
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	121,7 \$	— \$	0,3 \$	122,0 \$	198,3 \$	— \$	7,0 \$	205,3 \$

Le tableau suivant détaille le total de l'actif par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} juillet 2023	Au 2 juillet 2022	Au 31 décembre 2022
Détail	17 169,5 \$	16 700,3 \$	17 729,6 \$
Services Financiers	7 275,1	6 961,5	7 060,4
CT REIT	6 950,1	6 702,6	6 844,8
Éliminations et ajustements	(9 554,1)	(9 304,7)	(9 532,5)
Total de l'actif ¹	21 840,6 \$	21 059,7 \$	22 102,3 \$

1. La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Le tableau suivant détaille le total du passif par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} juillet 2023	Au 2 juillet 2022	Au 31 décembre 2022
Détail	10 288,6 \$	9 756,2 \$	10 395,5 \$
Services Financiers	6 168,4	5 796,8	5 883,4
CT REIT	3 038,5	2 935,0	3 017,6
Éliminations et ajustements	(4 211,7)	(4 031,0)	(4 233,4)
Total de l'actif ¹	15 283,8 \$	14 457,0 \$	15 063,1 \$

1. La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Les éliminations et les ajustements comprennent les éléments suivants :

- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT au modèle du coût de la Société, notamment la comptabilisation de l'amortissement;
- les éliminations intersectorielles.

6. Créances sur prêts

Le tableau suivant présente des renseignements quantitatifs sur le portefeuille de créances sur prêts de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Capital total des créances ¹		
	Au 1 ^{er} juillet 2023	Au 2 juillet 2022	Au 31 décembre 2022
Créances sur cartes de crédit ²	6 296,3 \$	5 882,4 \$	6 206,3 \$
Prêts aux marchands et autres prêts ³	503,4	463,7	474,7
Total des créances sur prêts	6 799,7	6 346,1	6 681,0
Moins : tranche à long terme ⁴	412,7	372,5	409,9
Tranche courante des créances sur prêts	6 387,0 \$	5 973,6 \$	6 271,1 \$

1. Les montants sont présentés déduction faite des corrections de valeur des créances sur prêts.

2. Comprend les prêts au titre de marges de crédit.

3. Les prêts aux marchands de 501,7 millions de dollars (2 juillet 2022 – 462,0 millions; 31 décembre 2022 – 472,9 millions) sont constitués de prêts émis par Franchise Trust.

4. La tranche à long terme des créances sur prêts est comprise dans les créances à long terme et autres actifs et inclut les prêts aux marchands d'un montant de 411,0 millions de dollars (2 juillet 2022 – 370,9 millions; 31 décembre 2022 – 408,2 millions).

La continuité des corrections de valeur à l'égard des créances sur prêts de la Société (les « pertes de crédit attendues ») se présente comme suit :

				2023
(en millions de dollars canadiens)	Pertes de crédit attendues sur 12 mois (phase 1)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs non dépréciés (phase 2)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs dépréciés (phase 3)	Total
Solde au 31 décembre 2022	423,9 \$	197,4 \$	275,8 \$	897,1 \$
Augmentation (diminution) au cours de la période				
Radiations	(3,6)	(19,5)	(239,3)	(262,4)
Recouvrements	—	—	47,7	47,7
Nouveaux prêts émis	9,4	—	—	9,4
Transferts				
à la phase 1	57,3	(40,0)	(17,3)	—
à la phase 2	(19,8)	22,3	(2,5)	—
à la phase 3	(16,0)	(34,5)	50,5	—
Réévaluations nettes	(15,3)	63,2	172,9	220,8
Solde au 1 ^{er} juillet 2023	435,9 \$	188,9 \$	287,8 \$	912,6 \$
				2022
(en millions de dollars canadiens)	Pertes de crédit attendues sur 12 mois (phase 1)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs non dépréciés (phase 2)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs dépréciés (phase 3)	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	435,9 \$	174,3 \$	231,3 \$	841,5 \$
Augmentation (diminution) au cours de la période				
Radiations	(2,8)	(12,6)	(172,8)	(188,2)
Recouvrements	—	—	41,7	41,7
Nouveaux prêts émis	10,1	—	—	10,1
Transferts				
à la phase 1	53,4	(30,1)	(23,3)	—
à la phase 2	(15,6)	18,7	(3,1)	—
à la phase 3	(12,8)	(21,0)	33,8	—
Réévaluations nettes	(27,4)	58,3	132,4	163,3
Solde au 2 juillet 2022	440,8 \$	187,6 \$	240,0 \$	868,4 \$

Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis plus de 90 jours ou lorsqu'il existe un doute suffisant quant à la recouvrabilité du solde impayé. Aucune garantie n'est détenue à l'égard de créances sur cartes de crédit. La Banque continue de chercher à recouvrer les montants qui ont été radiés au cours de la période, à moins qu'elle n'ait plus le droit de recouvrement, que la créance ait été vendue à un tiers, ou que toutes les mesures raisonnables de recouvrement aient été épuisées.

Les tableaux suivants présentent l'information relative à l'exposition au risque de crédit des créances sur prêts.

	1 ^{er} juillet 2023			
(en millions de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Risque faible	3 107,5 \$	58,8 \$	— \$	3 166,3 \$
Risque modéré	2 174,5	96,2	—	2 270,7
Risque élevé	931,3	270,5	570,1	1 771,9
Total de la valeur comptable brute	6 213,3	425,5	570,1	7 208,9
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	435,9	188,9	287,8	912,6
Valeur comptable nette	5 777,4 \$	236,6 \$	282,3 \$	6 296,3 \$

	2 juillet 2022			
(en millions de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Risque faible	3 022,6 \$	56,3 \$	— \$	3 078,9 \$
Risque modéré	2 042,0	96,3	—	2 138,3
Risque élevé	833,9	208,4	491,3	1 533,6
Total de la valeur comptable brute	5 898,5	361,0	491,3	6 750,8
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	440,8	187,6	240,0	868,4
Valeur comptable nette	5 457,7 \$	173,4 \$	251,3 \$	5 882,4 \$

	31 décembre 2022			
(en millions de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Risque faible	3 069,3 \$	58,9 \$	— \$	3 128,2 \$
Risque modéré	2 154,1	109,2	—	2 263,3
Risque élevé	911,9	260,4	539,6	1 711,9
Total de la valeur comptable brute	6 135,3	428,5	539,6	7 103,4
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	423,9	197,4	275,8	897,1
Valeur comptable nette	5 711,4 \$	231,1 \$	263,8 \$	6 206,3 \$

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} juillet 2023, la trésorerie reçue découlant des intérêts sur les créances sur cartes de crédit et sur prêts s'est élevée à 278,7 millions de dollars (2 juillet 2022 – 255,6 millions) et à 568,6 millions (2 juillet 2022 – 515,0 millions), respectivement.

7. Dette à long terme

Le 9 mars 2023, CT REIT a remboursé à l'échéance un emprunt hypothécaire de 55,7 millions de dollars portant intérêt à un taux annuel de 3,24 pour cent.

8. Capital social

Le capital social comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} juillet 2023	Au 2 juillet 2022	Au 31 décembre 2022
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires (2 juillet 2022 – 3 423 366; 31 décembre 2022 – 3 423 366)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
52 493 324 actions de catégorie A sans droit de vote (2 juillet 2022 – 55 537 813; 31 décembre 2022 – 54 276 998)	586,3	595,6	587,6
	586,5 \$	595,8 \$	587,8 \$

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. La Société ne détient aucune action ordinaire ou action de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale.

Au cours du premier semestre de 2023 et de l'exercice 2022, la Société a émis et racheté des actions de catégorie A sans droit de vote. Les rachats d'actions de la Société ont été effectués dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le cadre de sa politique antidilutive et des intentions de rachat d'actions annoncées.

Au cours du premier trimestre de 2023, la Bourse de Toronto a accepté l'avis d'intention de la Société en vue d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour racheter un nombre maximal de 5,1 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote entre le 2 mars 2023 et le 1^{er} mars 2024.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a mis en place un programme de rachat d'actions automatique (« PRAA ») et envoyé un avis à son courtier pour racheter des actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant la période d'interdiction d'opération de la Société commençant le 1^{er} juillet 2023. Au 1^{er} juillet 2023, une obligation maximale au titre du rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote d'un montant de 25,5 millions de dollars (2 juillet 2022 – 53,5 millions) avait été comptabilisée dans les dettes fournisseurs et autres crédateurs en vertu du PRAA.

Les transactions suivantes à l'égard des actions de catégorie A sans droit de vote ont été conclues.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes				Pour les périodes de 26 semaines closes			
	le 1 ^{er} juillet 2023		le 2 juillet 2022		le 1 ^{er} juillet 2023		le 2 juillet 2022	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Actions en circulation au début	53 306 998	583,8 \$	56 125 813	595,5 \$	54 276 998	587,6 \$	56 723 758	593,4 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et du régime d'options sur actions	46 226	7,7	25 088	4,3	77 017	12,9	48 371	8,6
Rachetées ¹	(859 900)	(149,2)	(613 088)	(105,6)	(1 860 691)	(312,0)	(1 234 316)	(219,2)
Variation de l'obligation maximale en vertu du PRAA	—	4,2	—	2,3	—	6,3	—	6,8
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen	—	139,8	—	99,1	—	291,5	—	206,0
Actions en circulation à la fin	52 493 324	586,3 \$	55 537 813	595,6 \$	52 493 324	586,3 \$	55 537 813	595,6 \$

1. Les actions rachetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont retrouvé le statut d'actions autorisées et non émises. La Société comptabilise les actions rachetées à la date de transaction.

Au 1^{er} juillet 2023, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires d'un montant de 96,5 millions de dollars (2 juillet 2022 – 95,8 millions) au taux de 1,7250 \$ par action (2 juillet 2022 – 1,6250 \$ par action).

Le 9 août 2023, le conseil d'administration de la Société a déclaré des dividendes au taux de 1,725 \$ par action, payables le 1^{er} décembre 2023 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 octobre 2023.

9. Paiements fondés sur des actions

Au cours de la période de 26 semaines close le 1^{er} juillet 2023, la Société a émis les droits à un paiement fondé sur des actions suivants :

Options sur actions

La Société a attribué 249 776 (2 juillet 2022 – 226 744) options sur actions à certains employés. Les droits sur ces options sur actions sont généralement acquis graduellement sur une période de trois ans, et les options peuvent être exercées sur une période de sept ans, à un prix d'exercice de 167,80 \$ et de 166,07 \$ (2 juillet 2022 – 187,25 \$).

10. Produits

Le tableau suivant détaille les produits externes par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes									
	le 1 ^{er} juillet 2023					le 2 juillet 2022				
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Ajuste-ments	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Ajuste-ments	Total
Vente de biens	3 742,4 \$	— \$	— \$	— \$	3 742,4 \$	3 910,9 \$	— \$	— \$	— \$	3 910,9 \$
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	7,7	303,1	—	(3,6)	307,2	2,6	277,9	—	(1,2)	279,3
Redevances et droits de licence	14,9	—	—	—	14,9	16,1	—	—	—	16,1
Services rendus	3,7	48,8	—	(1,3)	51,2	5,3	48,8	—	(1,2)	52,9
Produits locatifs	126,3	—	13,8	—	140,1	130,9	—	13,9	—	144,8
	3 895,0 \$	351,9 \$	13,8 \$	(4,9) \$	4 255,8 \$	4 065,8 \$	326,7 \$	13,9 \$	(2,4) \$	4 404,0 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 26 semaines closes									
	le 1 ^{er} juillet 2023					le 2 juillet 2022				
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Ajuste-ments	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Ajuste-ments	Total
Vente de biens	6 927,0 \$	— \$	— \$	— \$	6 927,0 \$	7 266,9 \$	— \$	— \$	— \$	7 266,9 \$
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	14,8	607,2	—	(6,8)	615,2	4,2	551,5	—	(2,1)	553,6
Redevances et droits de licence	28,9	—	—	—	28,9	28,4	—	—	—	28,4
Services rendus	7,5	104,3	—	(2,5)	109,3	9,0	96,8	—	(2,2)	103,6
Produits locatifs	253,7	—	28,9	—	282,6	260,7	—	28,2	—	288,9
	7 231,9 \$	711,5 \$	28,9 \$	(9,3) \$	7 963,0 \$	7 569,2 \$	648,3 \$	28,2 \$	(4,3) \$	8 241,4 \$

Le tableau suivant ventile les produits du secteur Détail.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 26 semaines closes	
	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022
	Canadian Tire	2 394,0 \$	2 420,7 \$	4 325,7 \$
SportChek	461,0	476,1	881,8	884,9
Mark's	353,9	350,9	647,9	628,1
Helly Hansen ¹	135,6	139,6	344,0	309,2
Division pétrolière	549,0	679,5	1 030,4	1 177,9
Autres et éliminations intersectorielles ¹	1,5	(1,0)	2,1	1,2
	3 895,0 \$	4 065,8 \$	7 231,9 \$	7 569,2 \$

1. Les produits d'Helly Hansen représentent des produits externes seulement.

Principaux clients

La Société ne dépend pas d'un client en particulier.

11. Coûts des activités génératrices de produits

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 26 semaines closes	
	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022
Coût des ventes de stocks ¹	2 645,8 \$	2 884,5 \$	4 935,5 \$	5 315,0 \$
Perte de valeur nette relative aux créances sur prêts	118,1	99,7	216,6	162,8
Charges financières	25,2	19,2	47,3	39,3
Autres	18,3	17,8	33,3	30,1
	2 807,4 \$	3 021,2 \$	5 232,7 \$	5 547,2 \$

1. Le coût des ventes de stocks comprend l'amortissement pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} juillet 2023 de 6,6 millions de dollars (2 juillet 2022 – 6,4 millions) et de 17,5 millions (2 juillet 2022 – 12,1 millions), respectivement.

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} juillet 2023, en raison du fait que la valeur nette de réalisation est inférieure au coût, s'élevaient à 29,3 millions de dollars (2 juillet 2022 – 16,8 millions) et à 74,2 millions (2 juillet 2022 – 33,4 millions), respectivement.

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours de périodes antérieures et reprises au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} juillet 2023 s'élevaient à 2,5 millions de dollars (2 juillet 2022 – néant) et à 3,6 millions (2 juillet 2022 – 7,4 millions), respectivement. Les réductions de valeur ont été reprises parce que les pertes réelles sont inférieures aux estimations.

Les réductions de valeur et les reprises sont incluses dans le coût des ventes de stocks et dans les autres charges (autres produits).

12. Frais de vente, généraux et administratifs

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 26 semaines closes	
	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022 ¹	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022 ¹
Charges liées au personnel	401,7 \$	398,6 \$	812,4 \$	770,7 \$
Occupation	135,2	119,9	263,0	243,3
Marketing et publicité	93,4	99,6	176,7	183,5
Systèmes informatiques	89,0	72,9	175,5	140,8
Autres	210,0	171,1	372,9	318,7
	929,3 \$	862,1 \$	1 800,5 \$	1 657,0 \$

1. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

13. Amortissements

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 26 semaines closes	
	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement ¹	71,5 \$	66,0 \$	139,9 \$	129,0 \$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	86,6	81,9	178,0	159,0
Amortissement des immobilisations incorporelles	30,7	30,9	63,0	59,1
	188,8 \$	178,8 \$	380,9 \$	347,1 \$

1. Se reporter à la note 11 pour l'amortissement compris dans les coûts des activités génératrices de produits.

14. Charges financières nettes

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 26 semaines closes	
	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022
Produits financiers	(7,4) \$	(2,9) \$	(13,5) \$	(5,1) \$
Produits financiers sur les créances locatives ¹	(1,1)	(1,3)	(2,3)	(2,5)
Charges financières	60,5	38,1	114,7	73,7
Charges financières sur les obligations locatives	25,4	21,0	51,5	43,4
	77,4 \$	54,9 \$	150,4 \$	109,5 \$

1. Lié aux immeubles pour lesquels la Société est un bailleur intermédiaire en vertu d'un contrat de sous-location classé comme contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement aux termes d'IFRS 16.

15. Impôt sur le résultat

Les montants de (l'économie) de la charge d'impôt sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de 13 semaines closes		Pour les périodes de 26 semaines closes	
	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022	le 1 ^{er} juillet 2023	le 2 juillet 2022
(Pertes nettes) profits nets liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus pour les couvertures de flux de trésorerie ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base	13,0 \$	19,9 \$	2,2 \$	40,0 \$
Coût différé de la couverture ne faisant pas l'objet d'un ajustement de base – variations de la juste valeur de la valeur temps d'une option relativement à des éléments couverts liés à un intervalle de temps	(0,8)	(3,5)	0,6	(7,6)
Reclassement de la perte en résultat	0,2	0,7	0,4	1,4
(Pertes nettes) profits nets liés à la juste valeur sur les instruments de couverture conclus pour les couvertures de flux de trésorerie assujettis à l'ajustement de base	(14,9)	24,3	(13,2)	17,2
	(2,5) \$	41,4 \$	(10,0) \$	51,0 \$

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive à l'occasion que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement aux vérifications de l'impôt sur le revenu des sociétés menées par l'administration fiscale, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers consolidés et notes annexes de 2022.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a déterminé qu'elle a constitué des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

16. Notes aux tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} juillet 2023	Au 2 juillet 2022	Au 31 décembre 2022
Trésorerie	250,3 \$	317,4 \$	229,1 \$
Équivalents de trésorerie	161,7	177,9	84,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à restrictions ¹	20,8	17,3	17,5
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ²	432,8	512,6	331,3
Dette bancaire	—	(4,6)	(5,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire	432,8 \$	508,0 \$	326,3 \$

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions de 17,6 millions de dollars (2 juillet 2022 – 14,3 millions; 31 décembre 2022 – 14,3 millions) ont trait à GCCT et sont soumis à restrictions en vue du paiement de capital et d'intérêts aux porteurs de billets et d'autres frais de financement. Un montant de 3,2 millions de dollars (2 juillet 2022 – 3,0 millions; 31 décembre 2022 – 3,2 millions) a trait aux éléments liés à l'exploitation d'Helly Hansen.

2. Sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les montants détenus en réserve en vue de soutenir les liquidités et les exigences réglementaires de la BCT.

Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} juillet 2023, le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'est élevé à 126,3 millions de dollars (2 juillet 2022 – 103,5 millions) et à 283,2 millions (2 juillet 2022 – 216,1 millions), respectivement.

Engagements en capital et autres engagements

Au 1^{er} juillet 2023, la Société avait des engagements en capital visant l'acquisition d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles pour un coût total d'environ 162,5 millions de dollars (2 juillet 2022 – 313,0 millions).

Au cours du trimestre, la Société a conclu des accords qui se traduiront par des dépenses de 445 millions de dollars sur une période de sept ans.

17. Instruments financiers

17.1 Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et de présentation d'informations à fournir selon les méthodes énumérées ci-dessous :

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créances sur prêts, de la dette bancaire, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des titres d'emprunt à court terme et des emprunts de la Société se rapproche de leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme ou parce que ce sont des dérivés, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La valeur comptable des créances à long terme et autres actifs se rapproche de leur juste valeur, parce que les taux d'intérêt utilisés pour évaluer la valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels du marché ou parce que ce sont des dérivés, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers reflète le risque de crédit de la Société et des contreparties, le cas échéant.

Placements dans les titres d'emprunt

La juste valeur des actifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est déterminée par référence à leur cours acheteur de clôture ou au cours du courtier à la date de clôture. Pour les placements qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs, la Société détermine les justes valeurs à l'aide d'une combinaison de modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés, de la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et d'autres modèles d'évaluation.

Dérivés

La juste valeur d'un contrat de change à terme est évaluée en actualisant la différence entre le prix à terme contractuel et le prix à terme en cours pour la durée à courir jusqu'à l'expiration du contrat en utilisant un taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État).

La juste valeur des swaps et des options sur swap de taux d'intérêt reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir ou payer si elle mettait fin aux contrats à la date d'évaluation, et elle est déterminée par un évaluateur externe au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des dérivés sur actions est déterminée par référence aux fluctuations du cours des actions, ajusté pour tenir compte des intérêts, selon les taux d'intérêt du marché propres aux modalités des contrats dérivés sous-jacents.

Instrument financier rachetable

La juste valeur de l'instrument financier rachetable est calculée au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés fondé sur les bénéfices attribuables aux activités des Services Financiers, et lorsque cela est jugé approprié, d'approches fondées sur le marché secondaire, et ajustés pour tenir compte des bénéfices non distribués et de la quote-part de la Banque Scotia dans les activités des Services Financiers. Cette évaluation à la juste valeur récurrente est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Se reporter à la note 3 ainsi qu'à la note 33 des états financiers consolidés et notes annexes de 2022 de la Société pour plus d'information sur cet instrument financier.

17.2 Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés selon la hiérarchie des justes valeurs

La Société utilise une hiérarchie des justes valeurs afin de catégoriser les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers.

Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

(en millions de dollars canadiens)

		Au 1 ^{er} juillet 2023		Au 2 juillet 2022		Au 31 décembre 2022	
	Catégorie	Niveau		Niveau		Niveau	
Créances clients et autres débiteurs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	36,4 \$	2	19,9 \$	2	35,5 \$
Créances clients et autres débiteurs	Instruments de couverture efficaces	2	103,9	2	93,2	2	154,4
Créances à long terme et autres actifs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	—	2	—	2	—
Créances à long terme et autres actifs	Instruments de couverture efficaces	2	91,0	2	144,1	2	107,9
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	10,7	2	27,6	2	73,4
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Instruments de couverture efficaces	2	32,6	2	0,1	2	1,1
Instrument financier rachetable	Juste valeur par le biais du résultat net	3	567,0	3	567,0	3	567,0
Autres passifs à long terme	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	2	0,2	2	6,3	2	3,9
Autres passifs à long terme	Instruments de couverture efficaces	2	16,1	2	—	2	0,5

1. Lié aux dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture.

Aucun transfert n'a été effectué entre les catégories au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} juillet 2023 et le 2 juillet 2022.

17.3 Évaluation à la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts

L'évaluation à la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs décrite à la note 33.2 des états financiers consolidés et notes annexes de 2022 de la Société. Le tableau suivant présente la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts de la Société par rapport à leur valeur comptable.

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} juillet 2023		Au 2 juillet 2022		Au 31 décembre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements à court terme	178,1 \$	178,4 \$	212,0 \$	211,7 \$	176,3 \$	176,8 \$
Placements à long terme	62,5	63,0	178,0	174,2	62,6	63,1
Dette	4 203,4	4 050,6	4 378,2	4 223,9	4 257,7	4 085,3
Dépôts	3 175,3	3 098,0	3 174,5	3 076,0	2 965,7	2 910,7

L'écart entre la juste valeur et la valeur comptable (excluant les coûts de transaction, qui sont inclus dans la valeur comptable de la dette) est attribuable à la variation des taux d'intérêt du marché pour des instruments semblables. La juste valeur est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs connexes au moyen des taux d'intérêt actuels du marché pour des éléments présentant un risque semblable.

18. Éventualités

Questions juridiques

La Société est partie à des poursuites de nature judiciaire et réglementaire, et elle a déterminé que toute poursuite représente une question courante inhérente à ses activités et que la résolution ultime de ces poursuites n'aura pas d'incidence significative sur son bénéfice net consolidé, sur ses flux de trésorerie consolidés ni sur sa situation financière consolidée.

Recouvrements d'assurance

La Société a informé ses assureurs d'un sinistre causé par l'incendie survenu au centre de distribution A.J. Billes le 15 mars 2023. Le montant de la perte et des dommages est en cours d'évaluation. Le montant et le calendrier du recouvrement sont incertains, et ce dernier ne sera comptabilisé que lorsque la perte et les dommages auront été quantifiés et que sa réception deviendra quasiment certaine.

19. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 6 juillet 2023, la Société a remboursé à l'échéance un billet à moyen terme de 400 millions de dollars portant intérêt à un taux annuel de 3,167 pour cent.